

# **BAROMETRE DES PLACES D'APPRENTISSAGE AOUT 2005**

**RAPPORT DE RESULTATS SUR L'ENQUETE  
REALISEE AUPRES DES JEUNES ET DES ENTREPRISES**

Sur mandat de



**BUNDESAMT FÜR BERUFSBILDUNG UND TECHNOLOGIE BBT  
OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE OFFT  
UFFICIO FEDERALE DELLA FORMAZIONE PROFESSIONALE E DELLA TECNOLOGIA UFFT**

**Impressum**

Baromètre des places d'apprentissage 2005  
Août 2005

Editeur: Office fédéral de la formation  
professionnelle et de la technologie  
Effingerstrasse 27, 3003 Berne  
Dr Hugo Barmettler

Rédaction: Institut LINK,  
Spannortstrasse 7/9, 6000 Lucerne 4  
Alexandra Egli

## TABLE DES MATIERES

	Page
<b>RESUME DES RESULTATS LES PLUS IMPORTANTS</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>11</b>
<b>1. SITUATION INITIALE ET DONNEES DU PROBLEME</b>	<b>13</b>
<b>2. DEROULEMENT DE L'ENQUETE</b>	<b>14</b>
<b>2.1 Acteurs-trices concernés-es par cette enquête et jours de référence choisis</b>	<b>14</b>
<b>2.2 Enquête auprès des entreprises</b>	<b>14</b>
2.2.1 Groupe cible et population de base	14
2.2.2 Echantillon et procédé de sélection	14
2.2.3 Méthode d'investigation	15
2.2.4 Saturation de l'échantillon et pondération des données	15
<b>2.3 Enquête auprès des jeunes placés devant le choix d'une profession</b>	<b>16</b>
2.3.1 Groupe cible et population de base	16
2.3.2 Echantillon et procédé de sélection	16
2.3.3 Méthode d'investigation	17
2.3.4 Saturation de l'échantillon et pondération des données	17
2.3.5 Modification de la structure de l'échantillon et extrapolation	18
<b>2.4 Enquête sur les interruptions d'apprentissages - jeunes</b>	<b>19</b>
2.4.1 Groupe cible et population de base	19
2.4.2 Méthode d'investigation	19
2.4.3 Saturation de l'échantillon et pondération des données	19
<b>3. REALISATION DES INTERVIEWS</b>	<b>20</b>
<b>4. ÉVALUATION DES DONNEES ET ETABLISSEMENT DU RAPPORT</b>	<b>21</b>

<b>COMMENTAIRES</b>	<b>23</b>
<b>1. ENTREPRISES PROPOSANT DES PLACES D'APPRENTISSAGE</b>	<b>25</b>
<b>1.1 Situation des places d'apprentissage au 31 août 2005</b>	<b>25</b>
1.1.1 Nombre d'entreprises formatrices	28
1.1.2 Comparaison des attributions effectives dans les différents groupes de professions	29
1.1.3 Part des places d'apprentissage attribuées	31
1.1.4 Augmentation de l'offre dans les entreprises interrogées	35
<b>1.2 Qu'advient-il des places d'apprentissage non encore attribuées au 31 août?</b>	<b>38</b>
<b>1.3 Moins de places d'apprentissage qu'il y a 3 ans environ?</b>	<b>40</b>
<b>2. SITUATION DES JEUNES PLACES FACE AU CHOIX D'UNE PROFESSION</b>	<b>43</b>
<b>2.1 Situation actuelle des jeunes qui, au printemps, se trouvaient face au choix d'une profession</b>	<b>44</b>
<b>2.2 Situation des jeunes intéressés à une place d'apprentissage en avril</b>	<b>50</b>
<b>2.3 Evaluation de la situation actuelle de la formation</b>	<b>62</b>
<b>2.4 Solution transitoire, et ensuite?</b>	<b>76</b>
<b>2.5 Les apprentissages</b>	<b>84</b>
<b>3. INTERRUPTIONS DES APPRENTISSAGES</b>	<b>87</b>
3.1 Jeunes	87
3.2 Entreprises	96
<b>4. COMPARAISON DES ENQUETES AUPRES DES JEUNES ET DES ENTREPRISES</b>	<b>99</b>
<b>5. ANNEXE</b>	<b>101</b>
<b>5.1 Groupes de professions</b>	<b>101</b>

# **RESUME DES RESULTATS LES PLUS IMPORTANTS**



2004 a été une année à grand succès pour l'apprentissage. Le nombre places d'apprentissage effectivement attribuées a augmenté de 4% pour passer de 68'001 à 70'761<sup>1</sup>. Cet accroissement est surtout dû à des gains enregistrés dans les professions de la construction et de l'hôtellerie. Celles du bureau sont à nouveau en hausse après le recul de 2003.

En 2005, le «Baromètre des places d'apprentissage» présente une stabilisation à un niveau élevé. En automne, l'offre des entreprises s'est élevée à 76'000 places d'apprentissage après extrapolation (2004: 74'000). Parmi elles, 70'000 étaient attribuées au 31 août 2005, jour de référence de l'enquête. 8% des places d'apprentissage disponibles ne sont pas encore occupées. Les entreprises qui les proposent espèrent pouvoir attribuer cet automne encore deux cinquièmes de leurs places libres.

L'enquête réalisée auprès des jeunes ne montre pas d'aussi bons résultats. La part des jeunes qui disposent de places d'apprentissage est assez faible, avec 47% (2004: 51%). Alors qu'en 2004, 66'000 jeunes après extrapolation déclaraient avoir une place d'apprentissage, ils sont 63'000 en 2005.

L'objectif du «Baromètre des places d'apprentissage» consiste à suivre et à représenter d'aussi près que possible l'évolution du marché suisse des places d'apprentissage (voir la partie «Introduction» du rapport). Depuis 1997, il est réalisé chaque année en deux ou trois vagues d'interviews. Les résultats de la seconde vague de cette année, avec comme jour de référence le 31 août 2005, reposent sur les interviews écrites de 5'807 entreprises, dont 2'604 sont formatrices d'apprentis, de même que sur les interviews téléphoniques de 2'734 jeunes âgés de 14 à 20 ans, qui ont terminé cet été leur 9<sup>e</sup> année de scolarité obligatoire, ou qui, pour toute autre raison, se sont trouvés au printemps confrontés au choix d'une profession.

Selon les résultats de l'enquête réalisée auprès des entreprises, environ **70'000 contrats d'apprentissage ont été conclus** jusqu'au 31 août 2005 (commentaires au chapitre 1.1). Cette année encore, l'offre de places d'apprentissage s'est accrue au cours de l'été. Concrètement, l'offre a augmenté de 3'500 places environ durant cette période pour s'établir désormais à 76'000 places.

Avec 8%, le nombre de places demeurées vacantes a diminué en 2005 (2004: 9%). Les entreprises concernées (la plupart en Suisse romande et au Tessin) espèrent en attribuer encore deux bons cinquièmes au cours de l'automne (commentaires au chapitre 1.2). Ainsi donc, le nombre des **contrats d'apprentissage** conclus en 2005 devrait **croître et s'établir à 72'500**, ce qui correspondrait à une augmentation de 2% environ par rapport à l'année dernière (commentaires au chapitre 1.1).

---

<sup>1</sup> Selon la publication de l'OFS: «Statistique des apprentis», N° 0350-0502-30.

La plupart des **jeunes interrogés** qui se trouvaient au début de l'année face au choix d'une profession ont, au 31 août 2005, **trouvé une solution**, au moins transitoire (commentaires au chapitre 2.1). Alors que 47% d'entre eux (2004: 51%), commencent un apprentissage, 25% (2004: 24%) demeurent dans le système scolaire (que ce soit dans une école de maturité, dans une autre école de culture générale ou en 10<sup>e</sup> année scolaire), et 19% d'autres ont adopté une solution transitoire (telle que séjour linguistique, stage pratique, année d'engagement social ou emploi).

Parmi les jeunes qui, jusqu'à la mi-avril, **s'intéressaient à un apprentissage**, 72% déclarent disposer au 31 août 2005 de la **place de formation correspondante**. Cette proportion n'a jamais été aussi basse depuis 1998 (71%) (commentaires au chapitre 2.2).

Parmi les jeunes qui, pour le moment, ont adopté une solution intermédiaire ou transitoire, 4% disposent déjà d'une **place d'apprentissage promise** et 36% sont (toujours) à la **recherche d'un tel poste de formation**, la plupart pour l'an prochain (commentaires au chapitre 2.4). Par rapport à l'ensemble de l'échantillon des jeunes interrogés, 17%, c'est-à-dire près de 22'500 jeunes après extrapolation, se retrouveront (à nouveau) sur le marché de l'apprentissage en 2006. En avril, 11'000 d'entre eux ne s'intéressaient pas encore à une place d'apprentissage. La **file d'attente** des jeunes en quête d'une telle place pour l'an prochain augmente donc à nouveau (2004: 21'000).

Parmi les jeunes qui, lors du «Baromètre des places d'apprentissage» de 2004, ont déclaré avoir commencé un apprentissage en automne 2004, 6% l'ont interrompu au cours de la 1<sup>re</sup> année. La mauvaise relation avec le formateur est le principal motif invoqué. 2% des jeunes ont changé de place pendant la 1<sup>re</sup> année de leur apprentissage. Parmi les jeunes qui ont interrompu leur apprentissage, la plupart se trouvent à nouveau à la recherche de places d'apprentissage ou ont déjà commencé un nouvel apprentissage.

Ces données se recourent avec les résultats de l'enquête réalisée auprès des entreprises, qui indique que 8% des places d'apprentissage attribuées en 2004 ont donné lieu à des interruptions. Elles sont principalement motivées par des performances insuffisantes des apprentis.

Après l'augmentation du nombre de places d'apprentissage de l'année dernière, une stabilisation se fait jour cette année dans les entreprises. Elle est surtout due à l'augmentation du nombre de places d'apprentissage attribuées en Suisse romande. Chez les jeunes toutefois, la situation demeure tendue. Ce sont les jeunes citadins qui éprouvent les plus grandes difficultés à trouver des places d'apprentissage.



## Valeurs clés du «Baromètre des places d'apprentissage»

Jour de référence de l'enquête: 31 août	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Enquête auprès des entreprises:</b>						
<b>Offre de places d'apprentissage des entreprises (extrapolée):</b>						
• Places d'apprentissage déjà attribuées	71'000	68'500	69'000	68'000	67'000	70'500
• Contrats attendus jusqu'à la fin de l'année	74'500	71'500	72'000	71'500	69'500	73'000
Offre totale de places d'apprentissage	79'500	76'000	75'500	76'500	74'000	76'000
Contrats d'apprentissage conclus jusqu'à la fin de l'année selon l'Office fédéral de la statistique OFS:	70'914	70'947	68'535	68'000	70'761	
<b>Secteurs présentant les parts les plus élevées / basses de places d'apprentissage vacantes:</b>						
TOTAL	11%	10%	9%	11%	9%	8%
Professions du bureau	6%	2%	1%	4%	3%	1%
Professions de la santé	7%	3%	4%	2%	2%	0%
Hôtellerie	10%	16%	11%	19%	6%	9%
Construction et peinture	21%	22%	21%	19%	20%	17%
<b>Enquête auprès des jeunes:</b>						
<b>Que font les 14-20 ans face au choix d'une profession et intéressés à l'apprentissage?</b>						
• Part avec place d'apprentissage	78%	79%	77%	78%	78%	72%
• Part en 10 <sup>e</sup> année scolaire / solution transitoire	15%	16%	15%	15%	14%	19%
• Part poursuivant leurs études (maturité, etc.)	4%	3%	4%	4%	3%	3%
Part des jeunes sans occupation pour le moment	3%	2%	4%	3%	5%	6%
<b>Que font les jeunes ayant terminé leur scolarité obligatoire? (niveau secondaire I, sans les élèves du niveau secondaire supérieur)</b>						
• Part avec place d'apprentissage	56%	53%	52%	54%	54%	52%
• Part en 10 <sup>e</sup> année scolaire	12%	11%	11%	13%	11%	13%
• Part avec une solution transitoire	11%	13%	14%	13%	16%	12%
• Part en école complémentaire / de culture générale (maturité, etc.)	19%	21%	21%	18%	17%	20%
• Part des jeunes sans occupation pour le moment	2%	2%	2%	2%	2%	3%
→ Part des intéressés à un apprentissage (avril)	65%	63%	65%	66%	67%	66%
Après extrapolation	50'000	49'000	51'000	53'000	50'000	51'500
<b>Jeunes avec solution intermédiaire / transitoire qui veulent revenir l'an prochain sur le marché de l'apprentissage:</b>						
→ Part	16%	14%	16%	16%	16%	17%
→ Après extrapolation	19'000	17'000	19'500	20'500	21'500	22'500



# INTRODUCTION



## 1. SITUATION INITIALE ET DONNEES DU PROBLEME

Réalisé par l'Institut LINK sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), le «**Baromètre des places d'apprentissage**» en est à sa neuvième année d'existence. Le but de cet instrument consiste à mettre en évidence la situation actuelle et les tendances à court terme du marché des places d'apprentissage. Un peu comme un **baromètre météorologique**, les interviews représentatives permettent d'enregistrer les indicateurs principaux de la situation actuelle et d'en suivre de près l'évolution. La tâche spéciale de l'enquête d'août consiste à définir d'aussi près que possible la situation finale du marché des places d'apprentissage pour 2005, à mettre à jour les résultats obtenus au début de l'année (avril 2005) et à la compléter ponctuellement, à l'aide de questions supplémentaires. Pour cela, les exigences suivantes ont été posées à la conception de l'enquête:

- Elle doit fournir des indicateurs aussi sûrs que possible sur la situation du marché des places d'apprentissage. En outre, on demande une extrapolation des résultats obtenus pour l'échantillon par rapport à l'univers pris en considération.
- Les enquêtes doivent être complètes. Cela signifie que la situation doit être déterminée séparément pour les auteurs des offres et pour les auteurs des demandes, et que les résultats doivent être mis en corrélation dans l'interprétation des résultats.
- Le système d'investigation doit être conçu de manière souple. Les sujets principaux (par régions, par branches, mais aussi par thèmes) doivent être traités individuellement et pouvoir être assemblés librement sous forme de modules.
- Les résultats doivent être présentés dans les délais convenus et de manière conviviale.
- Le système d'investigation doit être évalué chaque année et, le cas échéant, optimisé de manière à permettre les comparaisons.
- L'étude doit être réalisée et évaluée avec une approche constante selon les sexes.

Après quelques optimisations apportées au concept de l'enquête à la suite de l'année pilote de 1997, le «Baromètre des places d'apprentissage» se poursuit méthodiquement chaque année, sans modification depuis 1998.

Dans cette étude, les tâches de l'institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec l'OFFT, l'exécution des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.

## 2. DEROULEMENT DE L'ENQUETE

### 2.1 Acteurs-trices concernés-es par cette enquête et jours de référence choisis

Dans le cadre de ce «Baromètre des places d'apprentissage», on interroge les personnes en mesure de nous fournir, au sujet du marché des places d'apprentissage, les informations les plus importantes, le plus directement et le plus rapidement possible; il s'agit donc des **entreprises** (employeurs) et des **jeunes** (demandeurs).

Pour pouvoir assurer une comparabilité optimale des résultats avec ceux de l'année dernière, les jours de référence auxquels les réponses des personnes interrogées doivent se rapporter ont à nouveau été fixés au **15 avril** et au **31 août**.

### 2.2 Enquête auprès des entreprises

#### 2.2.1 Groupe cible et population de base

Le groupe cible de la seconde vague de l'enquête est constitué de tous les fournisseurs de places d'apprentissage, soit les autorités, les administrations ou les entreprises formatrices d'apprentis (anciennes ou nouvelles). L'interview est réalisée dans chaque entreprise avec la personne chargée de l'engagement des apprentis.

L'enquête porte sur tous les secteurs répertoriés dans le registre fédéral des entreprises, qui nous a servi de source d'adresses pour la constitution de l'échantillon.

#### 2.2.2 Echantillon et procédé de sélection

L'échantillon a été constitué par prélèvement dans le registre des entreprises, sur la base de toutes celles répertoriées en Suisse lors du recensement fédéral des entreprises de 2001, réalisé par l'Office fédéral de la statistique. Cet office a tiré de ce registre un échantillon aléatoire de 7'100 adresses d'entreprises, par couches couvrant les tailles, les secteurs d'activité et les régions du pays. Comme le registre des entreprises ne fait pas de distinction entre entreprises formatrices et non formatrices d'apprentis, toutes ont été contactées par écrit, sans égard au fait qu'elles forment ou non des apprentis. Toutes les entreprises qui ont répondu à la première interview ont à nouveau été prises en considération dans l'enquête d'août, qu'elles soient formatrices d'apprentis ou non.

### 2.2.3 Méthode d'investigation

L'enquête a été réalisée à l'aide d'un questionnaire écrit. Les questionnaires qui n'étaient pas rentrés ou qui nous étaient retournés incomplets après le délai indiqué ont immédiatement donné lieu à une interview par téléphone effectuée à partir des laboratoires téléphoniques de LINK à Lucerne ou à Lausanne. Les enquêteurs-trices ont été spécialement formés pour cette enquête.

En outre, pendant toute la durée de l'enquête, une ligne de renseignements téléphoniques desservie en permanence a été maintenue chez LINK, à la disposition des entreprises.

Une modification du mode d'enquête est intervenue en 2004: en raison d'une différence entre l'attribution des places d'apprentissage selon le «Baromètre des places d'apprentissage» et l'attribution effective de ces places, la méthode d'investigation a été améliorée par une enquête supplémentaire ultérieure. Les entreprises dont l'offre de places d'apprentissage d'août était supérieure à celle d'avril (plus d'une place d'apprentissage en plus), ont été réinterrogées par téléphone. Cette indication a été vérifiée, car il semblait que de nombreuses entreprises donnaient à nouveau le nombre total de places d'apprentissage au lieu de n'indiquer que les nouvelles. Ces erreurs sont surtout apparues dans les vagues de 2002 et 2003, et ont donné lieu à une étude de plausibilité ultérieure plus restrictive.

### 2.2.4 Saturation de l'échantillon et pondération des données

L'enquête réalisée auprès des entreprises a permis, avec 93%, d'obtenir à nouveau un taux de saturation extrêmement élevé (2004: 95%). Il est encore plus élevé dans les entreprises formatrices (97%: 2'686 entreprises formatrices au total selon l'enquête d'avril, qui ont rempli 2'604 questionnaires en août). L'action intense de rappel des entreprises par téléphone est certainement la cause de ce taux élevé de réponses.

	Total	
<b>Questionnaires expédiés</b>	<b>6'260</b>	<b>100%</b>
- Questionnaires remplis	5'807	93%
- Refus	12	-
- Autre causes d'échecs	61	1%
- Retours suite à des dissolutions d'entreprises, adresses ne pouvant plus être tirées au clair / pas de réponse	380	6%

Lors de l'évaluation des données, le même système de pondération que lors de la première vague de l'enquête a été appliqué pour permettre la comparaison entre les deux études.

## 2.3 Enquête auprès des jeunes placés devant le choix d'une profession

### 2.3.1 Groupe cible et population de base

Les personnes cibles de l'enquête effectuée auprès des jeunes sont des jeunes gens et des jeunes filles dont l'âge se situe entre 14 et 20 ans, qui sont domiciliés en Suisse et remplissent l'une des conditions suivantes:

- Se trouvent en avril 2005 placés devant le choix d'une profession (niveau secondaire II) – et donc en dernière année de leur scolarité obligatoire (en règle générale en 9<sup>e</sup> ou en 10<sup>e</sup> année) ou dans le cours d'une année de transition – et qui s'intéressent ainsi cette année à une place d'apprentissage, ou à la poursuite de leurs études (cours préparatoire, école de degré moyen, école normale, etc.) ou encore à vivre une année de transition (séjour linguistique, année d'engagement social, etc.).
- Désirent interrompre pendant cette année une école de degré moyen ou un apprentissage en cours, ou passer d'une autre école de culture générale / un cours préparatoire (par exemple une école débouchant sur un diplôme) à un apprentissage.

Nombre d'écoliers-ères en 7<sup>e</sup>/8<sup>e</sup>/9<sup>e</sup> classe du niveau secondaire I selon la statistique des écolières et écoliers de l'Office fédéral de la statistique

<b>Année scolaire</b>	<b>7<sup>e</sup> classe</b>	<b>8<sup>e</sup> classe</b>	<b>9<sup>e</sup> classe</b>
1996/1997	81'779	82'951	79'582
1997/1998	n.a.	n.a.	n.a.
1998/1999	83'329	80'291	80'877
1999/2000	82'956	81'310	79'998
2000/2001	84'210	80'841	80'370
2001/2002	86'251	82'175	79'839
2002/2003	87'172	84'314	81'826
2003/2004	88'322	85'342	84'284

Les statistiques des écoliers montrent que le nombre de ceux suivant une 9<sup>e</sup> classe a augmenté en 2004 de 2000 jeunes environ et qu'il faut s'attendre à une nouvelle augmentation cette année. Si le marché de l'apprentissage a précédemment été surtout marqué par des modifications de l'offre et de la demande, le nombre plus élevé de jeunes quittant l'école joue actuellement lui aussi un rôle.

### 2.3.2 Echantillon et procédé de sélection

L'enquête auprès des jeunes est basée sur un échantillon aléatoire de numéros de téléphone (ménages privés), organisé en couches selon les régions du pays, tirés du CD-ROM de Swisscom Directories préparé pour les instituts de recherche.



Pour l'étude d'août, tous les jeunes ayant participé à l'enquête d'avril ont été à nouveau contactés, pour autant qu'ils n'aient pas formellement refusé toute nouvelle interview. S'y ajoutent les jeunes de la 9<sup>e</sup> année scolaire qui ne se voyaient pas encore confrontés au choix d'une profession lors du premier jour de référence (en particulier des gymnasiens): en chiffres pondérés 237 jeunes supplémentaires ou 9% du groupe cible. De plus amples informations sur la constitution de l'échantillon pour la première enquête figurent dans le rapport de résultats de cette enquête d'avril («Baromètre des places d'apprentissage, avril 2004. Rapport de résultats sur l'enquête auprès des jeunes et des entreprises»).

Pour les jeunes qui résidaient hors de leur ménage de domicile pendant la phase de travail sur le terrain (séjours linguistiques entre autres), on a tenté de réaliser une interview de proximité avec un membre de leur parenté (interview d'un représentant). Pour des questions de technique d'interview, seules ont pu être intégrées à l'étude les personnes disposant d'un raccordement téléphonique et suffisamment assimilées au niveau de la langue pour pouvoir fournir des renseignements en allemand, français ou italien.

### 2.3.3 Méthode d'investigation

L'enquête a été réalisée par le biais d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur, à partir des laboratoires téléphoniques centraux de LINK à Lucerne et à Lausanne. Les enquêteurs-trices ont été spécialement formés pour cette tâche et suivis par des superviseurs-euses pendant toute la durée de l'enquête.

Pour pouvoir interroger également les jeunes à mobilité élevée conformément à leur proportion, plusieurs tentatives de contact ont eu lieu à différents jours de la semaine et à différentes heures du jour, de même que des rendez-vous ont été pris, avant de sélectionner une adresse de remplacement. La gestion des adresses a été entièrement réalisée via CASO (Computer Aided Sample Organizer).

### 2.3.4 Saturation de l'échantillon et pondération des données

Pour cette seconde vague de l'enquête, 93% des personnes cibles visées ont à nouveau pu être interrogées.

	Total	
<b>Personnes cibles potentielles sur la base de l'enquête d'avril</b>	<b>2'949</b>	<b>100%</b>
- Interviews réalisées	2'734	93%
- Refus	9	1%
- Non atteints, numéros de téléphone erronés	99	3%
- Autres cas d'échecs	107	3%

La catégorie «autres cas d'échecs» réunit avant tout de personnes qui, sur la base de leurs réponses à l'interview d'avril, ont été identifiées comme jeunes ne répondant pas aux critères et qui par conséquent ont été exclus de l'étude.

Lors de l'évaluation des données, le même système de pondération que lors de la première enquête a été appliqué pour permettre la comparaison des résultats entre les deux vagues d'interviews.

### 2.3.5 Modification de la structure de l'échantillon et extrapolation

Pour les rares jeunes qui, le 15 avril, ne se voyaient pas encore confrontés au choix d'une profession (en particulier des gymnasiens-ennes), la situation a évolué entre-temps en ce sens qu'ils ont quitté leurs écoles de maturité. Comme ces jeunes n'ont pas été comptés en avril au nombre des personnes en quête d'une place d'apprentissage et que par conséquent ils ne figuraient pas dans notre évaluation, le nombre des jeunes «face au choix d'une profession» s'accroît donc en août de (pondéré) 75 personnes interrogées ou 2.9%.

De plus, de légères modifications sont intervenues dans la structure de l'échantillon par suite de l'exclusion de l'enquête d'août de quelques interviews non plausibles. Ainsi donc, dans notre extrapolation, le nombre absolu des jeunes placés face au choix d'une profession n'augmente que légèrement pour passer de 129'500 environ (mi-avril 2005), à 133'500 personnes environ actuellement. Ces dernières années, le nombre des jeunes a constamment augmenté:

<b><i>Année d'enquête</i></b>	<b><i>Extrapolation sur le nombre de jeunes</i></b>	<b><i>Augmentation en pour-cent</i></b>
1998	117'500	-
1999	119'000	+1%
2000	118'700	+0%
2001	121'000	+2%
2002	122'500	+1%
2003	127'000	+4%
2004	130'000	+2%
2005	133'500	+3%

Le présent échantillon ne représente pas les personnes de plus de 20 ans, ni celles qui, après leur 9e année de scolarité obligatoire, ne se sont trouvées confrontées au choix d'une profession que dans le cours de l'été (par ex. celles qui ont interrompu une formation ou qui ont changé d'orientation).

## 2.4 Enquête sur les interruptions d'apprentissages - jeunes

### 2.4.1 Groupe cible et population de base

Les personnes cibles de cette enquête étaient des jeunes interrogés lors du «Baromètre des places d'apprentissage» de 2004 et qui répondaient aux critères suivants:

- Ils ont déclaré lors du «Baromètre des places d'apprentissage» de 2004 avoir commencé un apprentissage en automne 2004.
- Ils ne voyaient aucun inconvénient à être interrogés à nouveau.

Nous visions une enquête complète.

### 2.4.2 Méthode d'investigation

Pour cette enquête sur les interruptions d'apprentissage, la méthode d'investigation utilisée a été la même que pour l'enquête réalisée auprès des jeunes.

### 2.3.3 Saturation de l'échantillon et pondération des données

Lors de l'enquête de 2005, 88% des personnes cibles visées ont pu être à nouveau interrogées.

	Total	
<b>Personnes cibles potentielles sur la base de l'enquête d'août 2004</b>	<b>1'082</b>	<b>100%</b>
- Interviews réalisées	946	88%
- Refus	13	1%
- Non atteints, numéros de téléphone erronés	89	8%
- Autres cas d'échecs	34	3%

La catégorie «autres cas d'échecs» réunit surtout de personnes qui, sur la base de leurs réponses, ont été identifiées comme ne répondant pas aux critères de personnes cibles et qui par conséquent ont été exclues de l'étude.

Lors de l'évaluation des données, le même système de pondération a été appliqué que lors de l'enquête d'août de l'année dernière.

### 3. REALISATION DES INTERVIEWS

Cette année, les questionnaires établis par LINK en collaboration avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ont été complétés par une question sur le thème de la «formation scolaire des nouveaux apprentis» (entreprises), respectivement «nombre de postulations» (jeunes).<sup>2</sup>

Les personnes qui ont participé à cette étude, **enquêteurs-trices et personnes chargées de la communication des renseignements par téléphone**, ont été formées par LINK et suivies pendant la phase de terrain par le chef de projet et les superviseurs-euses. Au total, 45 enquêteurs-trices ont pris part à cette étude.

L'enquête présentée ici a pu être réalisée selon le **calendrier** suivant:

- Mise au point du questionnaire, traduction, constitution de l'échantillon    jusqu'au 16.08.05
- Enquête supplémentaire sur le terrain relative aux interruptions d'apprentissages par les jeunes    15 au 27. 08.05
- Enquête sur le terrain auprès des entreprises    19.08 au 18.09.05
- Enquête sur le terrain auprès des jeunes    24.08 au 10.09.05
- Saisie, évaluation et analyse des données    18.09 au 10.10.05

Du côté de notre mandant (OFFT), cette étude a été coordonnée et suivie activement par Hugo Barmettler et Belinda Walther. Nous avons reçu une assistance précieuse de la part de l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour la constitution de l'échantillon).

Cette enquête a été réalisée de la part de LINK par le groupe de projet suivant: Alexandra Egli (cheffe de projet), Cornelia Tschuppert (graphiques), Giovanni Scarcella (constitution de l'échantillon des jeunes et programmation CATI), Anita Huber (direction de terrain, CATI Lucerne), Melinda Lopez (direction de terrain, CATI Lausanne), Annemarie Medimurec (conduite des interviews écrites, de la codification et de la saisie des données), Jürg Tütsch (évaluation des données).

---

<sup>2</sup> Pour la teneur concrète des questions posées, nous renvoyons le lecteur aux questionnaires annexés au fascicule des tables, ainsi qu'aux graphiques figurant dans ce rapport.

#### 4. ÉVALUATION DES DONNEES ET ETABLISSEMENT DU RAPPORT

L'**évaluation** informatique des résultats regroupe la totalisation générale des réponses à chaque question ainsi que la totalisation selon les divers sous-groupe ou breaks (échantillons partiels). Elle fournit des résultats quantitatifs représentatifs des groupes cibles définis. Lors de l'interprétation des résultats de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude d'opinion évoluent constamment dans le cadre d'une certaine **marge d'erreur**, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95%, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons: pour 2'500 interviews max. +/- 2%, pour 1'000 interviews max. +/- 3.2%, pour 500 interviews max. +/- 4.5%, pour 100 interviews max. +/- 10%.

Les réponses divergentes de certains sous-groupes par rapport au total sont contrôlées dans les tableaux au moyen du test Chi carré et marquées dans les tableaux informatiques, en cas de différence significative, du signe «+» ou du signe «-» inséré à côté de la valeur en pourcentage dans les tableaux informatiques.

Le **rapport** complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous la forme du présent rapport de résultats, d'un rapport condensé et de tableaux regroupés dans un fichier PDF.

Les résultats du «Baromètre des places d'apprentissage» d'août 2005 peuvent également être consultés sur Internet à l'adresse: [www.bbt.admin.ch](http://www.bbt.admin.ch).

Lucerne, le 20 octobre 2005

**LINK** Institut de recherche  
marketing et sociale



Alexandra Egli  
*Resp. de projet*



Isabelle Kaspar  
*Resp. de projet*



# COMMENTAIRES





## 1. ENTREPRISES PROPOSANT DES PLACES D'APPRENTISSAGE

### 1.1 Situation des places d'apprentissage au 31 août 2005

De la mi-avril à fin août, l'offre de places d'apprentissage augmente chaque année, les places offertes étant pourvues et de nouvelles places étant proposées. Ce modèle de comportement s'est renouvelé en 2005. Concrètement, l'offre a crû cette année de 3'500 places environ, soit près de 5% de l'offre initiale (offre d'avril 2005: au total 72'500, 52'000 pourvues, 20'500 disponibles) pour atteindre **76'000 places d'apprentissage** (2004: 74'000).

Jusqu'au 31 août, deuxième jour de référence du «Baromètre des places d'apprentissage 2005», **70'000 places d'apprentissage** après extrapolation ont pu être attribuées selon l'enquête réalisée auprès des entreprises, alors que **6'000 postes de formation restent disponibles** (graphique 1).

Du côté des entreprises, l'espoir demeure de parvenir à **pourvoir** cette année encore près de **2'500 places disponibles** (chapitre 1.2). Le nombre maximal des **conclusions de contrats d'apprentissage envisagées (72'500)** correspondrait ainsi à une **augmentation de 2%** par rapport à 2004 (70'761). L'expérience des dernières années d'enquête démontre toutefois que les attentes des entreprises sont très optimistes (graphique 2).

**Tableau 1:**

Année de l'enquête	Conclusions de contrats prévues (augmentation par rapport à l'enquête de l'année précédente)	Comparaison de l'enquête avec les prévisions de l'année précédente (OFS)	Contrats nouvellement conclus selon statistique OFS <sup>3</sup> (augmentation par rapport aux prévisions de l'année précédente)
1997	64'400	+1%	66'259 (+4%)* <sup>1</sup>
1998	68'000 (+6%)	+3%	69'354 (+5%)
1999	72'000 (+6%)	+4%	69'580 (+0.3%)
2000	74'500 (+3%)	+7%	70'914 (+2%)
2001	71'500 (-4%)	+1%	70'947 (+0.04%)
2002	72'000 (+1%)	+1%	68'489 (-3%)
2003	71'500 (-1%)	+4%	68'001 (-1%)
2004	69'500 (-3%)	+2%	70'761 (+4%)
2005	72'500 (+4%)	+2%	

<sup>3</sup> L'Office fédéral de la statistique publie deux séries de chiffres différentes: les chiffres 1997-2001 proviennent de la publication: «Statistique des contrats d'apprentissage», N° 365-0x00, les chiffres 2002-2004 de la publication: «Statistique des apprentis», N° 0350-0502-30.

### Graphique 1: Offre et attribution des places d'apprentissage

**Avril**

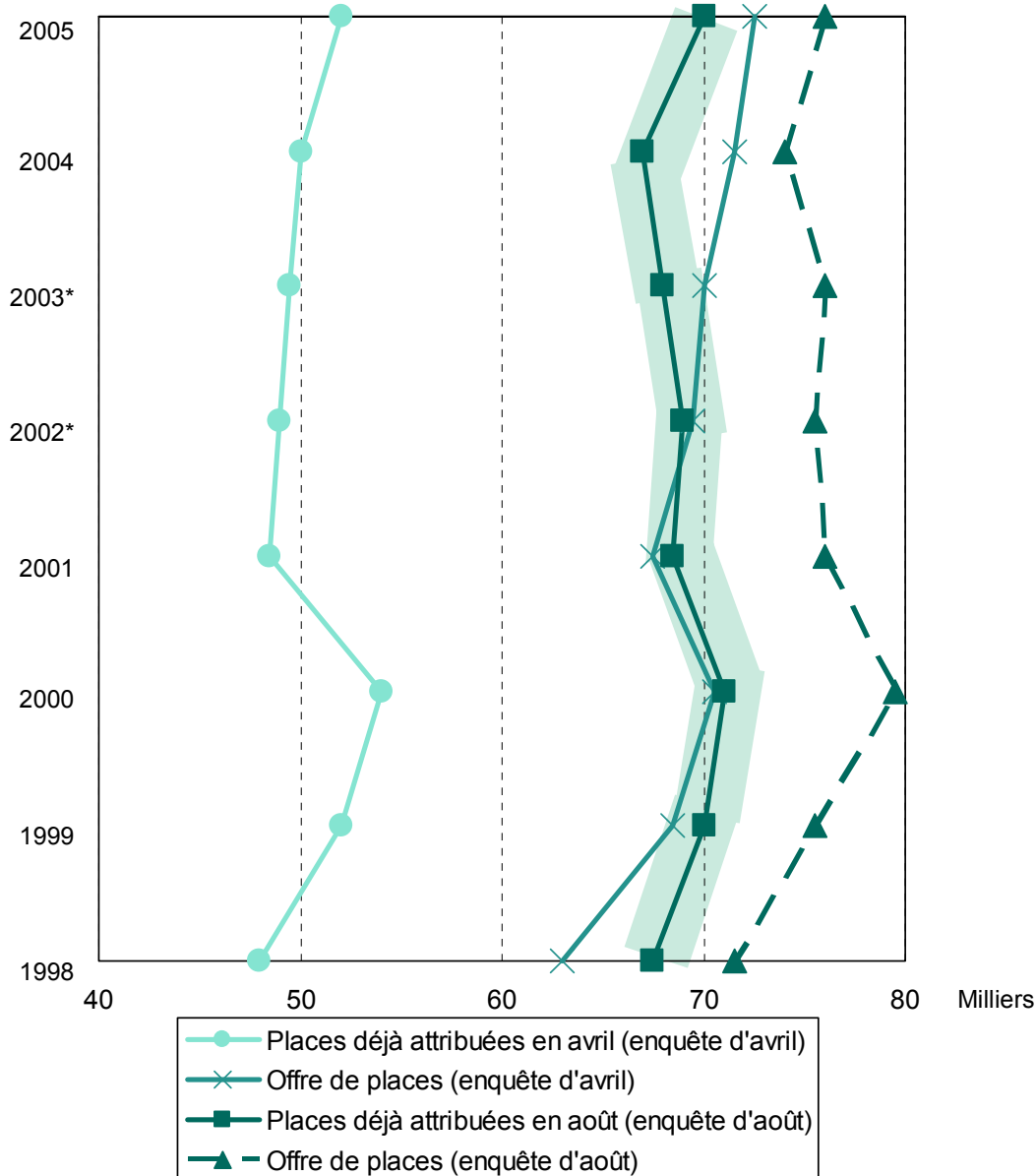
Question 3: Combien de places d'apprentissage avec début de l'enseignement cette année votre entreprise prévoit-elle d'offrir?

Question 4: Combien de ces places d'apprentissage sont-elles déjà attribuées au jour de référence ou promises ferme à quelqu'un?

**Août**

Question 1: Combien de places votre entreprise a-t-elle déjà définitivement attribuées cette année?

Question 3: Combien de places sont-elles demeurées vacantes dans votre entreprise?



Marge d'erreur des résultats de l'enquête avec 95% de sécurité: +/- 2.0 points pour-cent (par ex. pour 70'000 places d'apprentissage attribuées: +/- 1'400)

\* Selon la description de la méthode dans le rapport de résultats 2004, chap. 2.2.3, p. 14, corrigé.

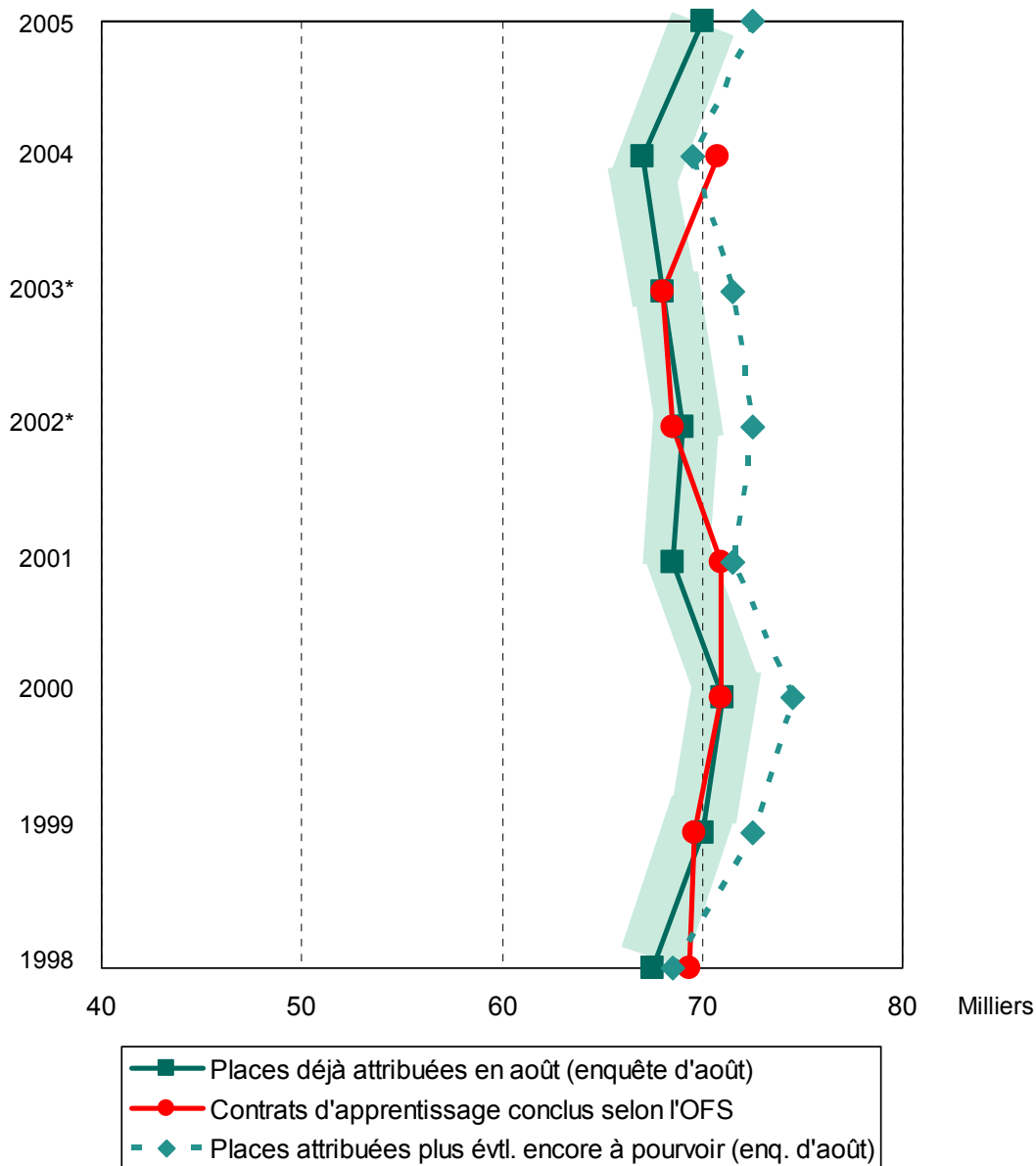
## Graphique 2: Enquête et attribution effective des places Extrapolation

### Août

Question 1: Combien de places votre entreprise a-t-elle déjà définitivement attribuées cette année?

Question 3: Combien de places sont-elles demeurées vacantes dans votre entreprise?

Question 4: Qu'advient-il des places demeurées vacantes?



Marge d'erreur des résultats de l'enquête avec 95% de sécurité: +/- 2.0 points pour-cent  
(par ex. pour 70'000 places d'apprentissage attribuées: +/- 1'400)

\* Selon la description de la méthode dans le rapport de résultats 2004, chap. 2.2.3, p. 14, corrigé.

### 1.1.1 Nombre d'entreprises formatrices

Cette année encore, le nombre des **entreprises formatrices** semble être soumis à une certaine dynamique après la mi-avril: la part des entreprises formatrices augmente de 3% par rapport à l'enquête d'avril. Parmi elles, 63% ont effectivement engagé des apprentis en août, alors que les autres n'ont pu attribuer aucune place d'apprentissage.

Parmi les entreprises qui ont indiqué en avril qu'elles offriraient cette année des places d'apprentissage, 4% n'ont pas pu les attribuer en 2005.

Le nombre des entreprises formatrices de cette année se réduit donc de 1%. Malgré cette réduction, l'offre de places d'apprentissage augmente de 3% depuis avril 2005.

Les places d'apprentissage attribuées par les entreprises qui se sont déclarées nouvellement formatrices après le 15 avril 2005 représentent à peine 1'500 places. Dans ces entreprises, les places demeurées vacantes sont très peu nombreuses (2%) (tableau 2). Comparativement à l'année dernière, le nombre de **places d'apprentissage demeurées vacantes est en général moins élevé.**

<b>Tableau 2:</b>			
Questions 1 et 2: Places d'apprentissage attribuées et encore disponibles au 31 août		Entreprises qui, le 15 avril, étaient prêtes à former des apprentis	Entreprises qui se sont décidées après le 15 avril à commencer la formation d'apprentis
Base: ensemble des places d'apprentissage offertes	2005	2'581	51
- Places attribuées définitivement	2005	96%	98%
- Places encore disponibles	2005	4%	2%

### 1.1.2 Comparaison des attributions effectives dans les différents groupes de professions

Pour les entreprises, la **comparaison** entre les différents groupes de professions **n'est possible que dans une mesure limitée**. La taille de l'échantillon permet certes une très bonne analyse de l'attribution générale des places d'apprentissage, mais une analyse des petits groupes provoque une élévation de la marge d'erreur. Les résultats de l'enquête peuvent néanmoins montrer les tendances pour les divers groupes de professions, et surtout révéler les branches professionnelles qui sont sur-représentées ou sous-représentées (graphique 3).

Comme en 2004 déjà, l'extrapolation de 2005 révèle une augmentation des places d'apprentissage attribuées dans les professions de la **construction/peinture, et aussi de l'industrie métallurgique et des machines**. Les chiffres effectifs de l'Office fédéral de la statistique indiquaient en 2004 également une croissance des places d'apprentissage attribuées dans ces professions.<sup>4</sup>

Dans les **professions du bureau** également, l'extrapolation de 2005 fait apparaître une augmentation des places d'apprentissage attribuées. Après avoir subi une forte régression en 2003, ce groupe de professions s'est rétabli et a pu à nouveau attribuer davantage de places d'apprentissage en 2004 déjà.

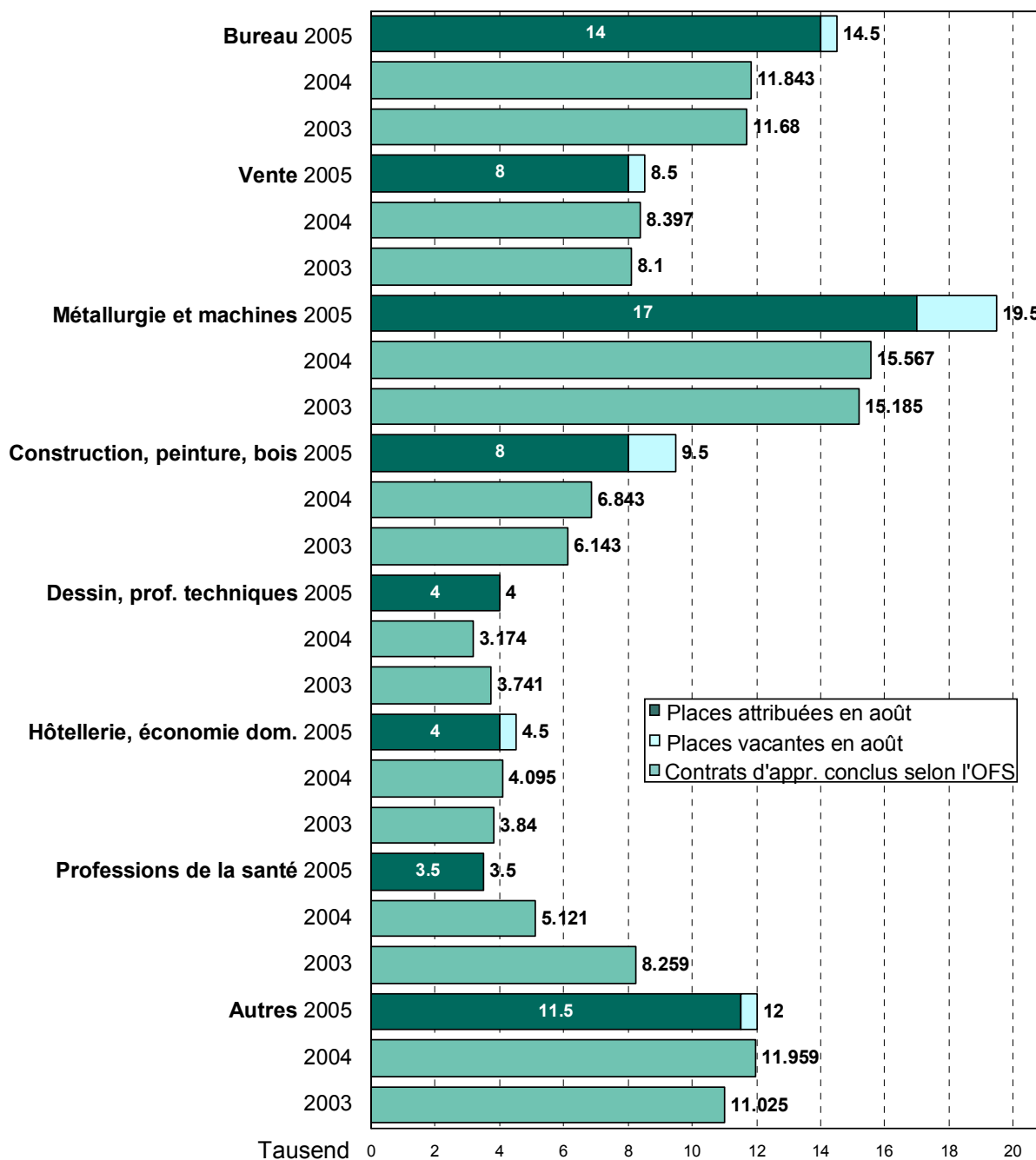
Les **professions de la santé** sont en pleine évolution depuis 2003. En 2004, une grande partie des anciens apprentissages des professions secondaires de la santé ont été convertis en formations tertiaires. Celles-ci ne sont par conséquent plus comprises dans les statistiques des apprentissages, ce qui a provoqué une forte réduction en 2004.

---

<sup>4</sup> Voir la statistique des contrats d'apprentissage de l'OFS, publication N° 365-0400.

### Graphique 3: Evolution dans les groupes de professions (extrapolation)

(Jour de référence: 31 août)



Base: Offres de places d'apprentissage le 31 août 2005  
2'722 places offertes = 76'000 places après extrapolation

### 1.1.3 Part des places d'apprentissage attribuées

92% des places d'apprentissage (2004: 91%) étaient déjà attribuées au 31 août, jour de référence de l'enquête. Jamais depuis 1999 cette attribution n'a été aussi précoce (graphique 4).

**Graphique 4: Etat de l'attribution des places d'apprentissage par les entreprises**

(Jour de référence: 31 août)

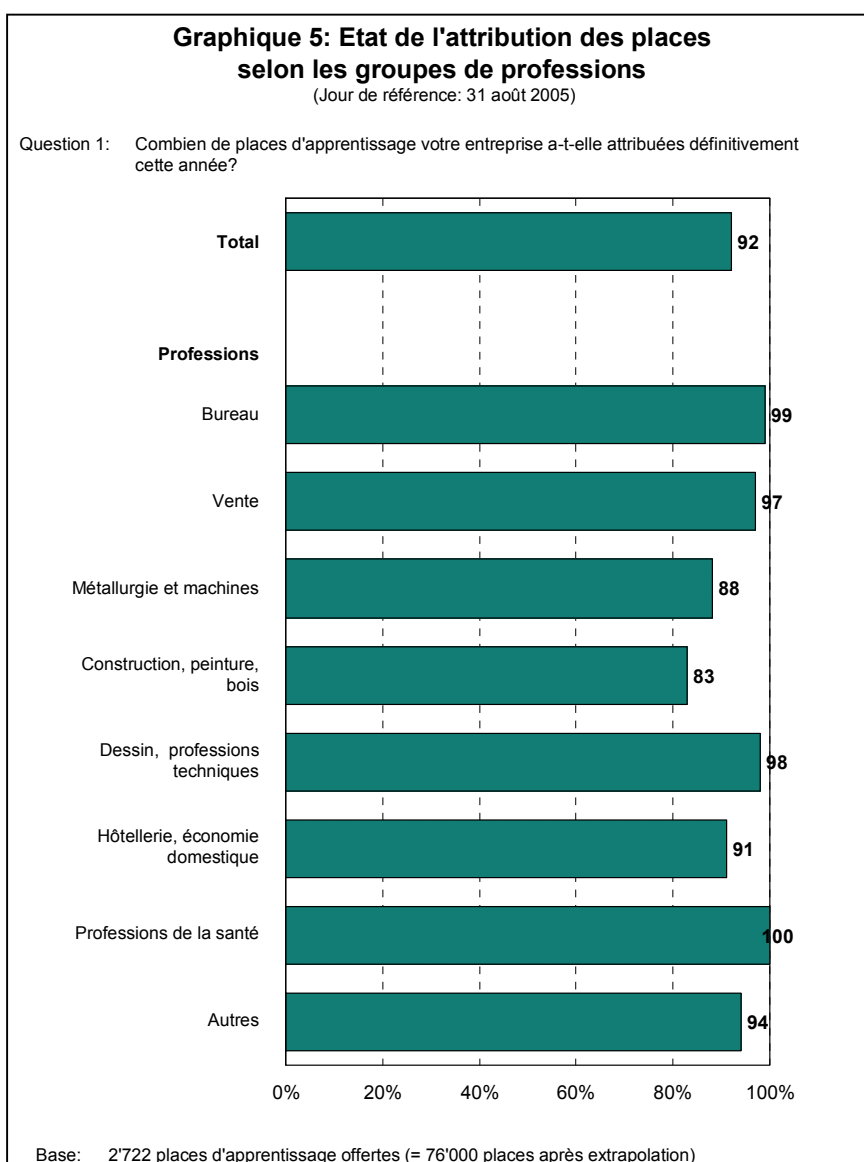
Question 1: Combien de places d'apprentissage votre entreprise a-t-elle attribuées définitivement cette année?



Base: [ ] nombre de places d'apprentissage offertes

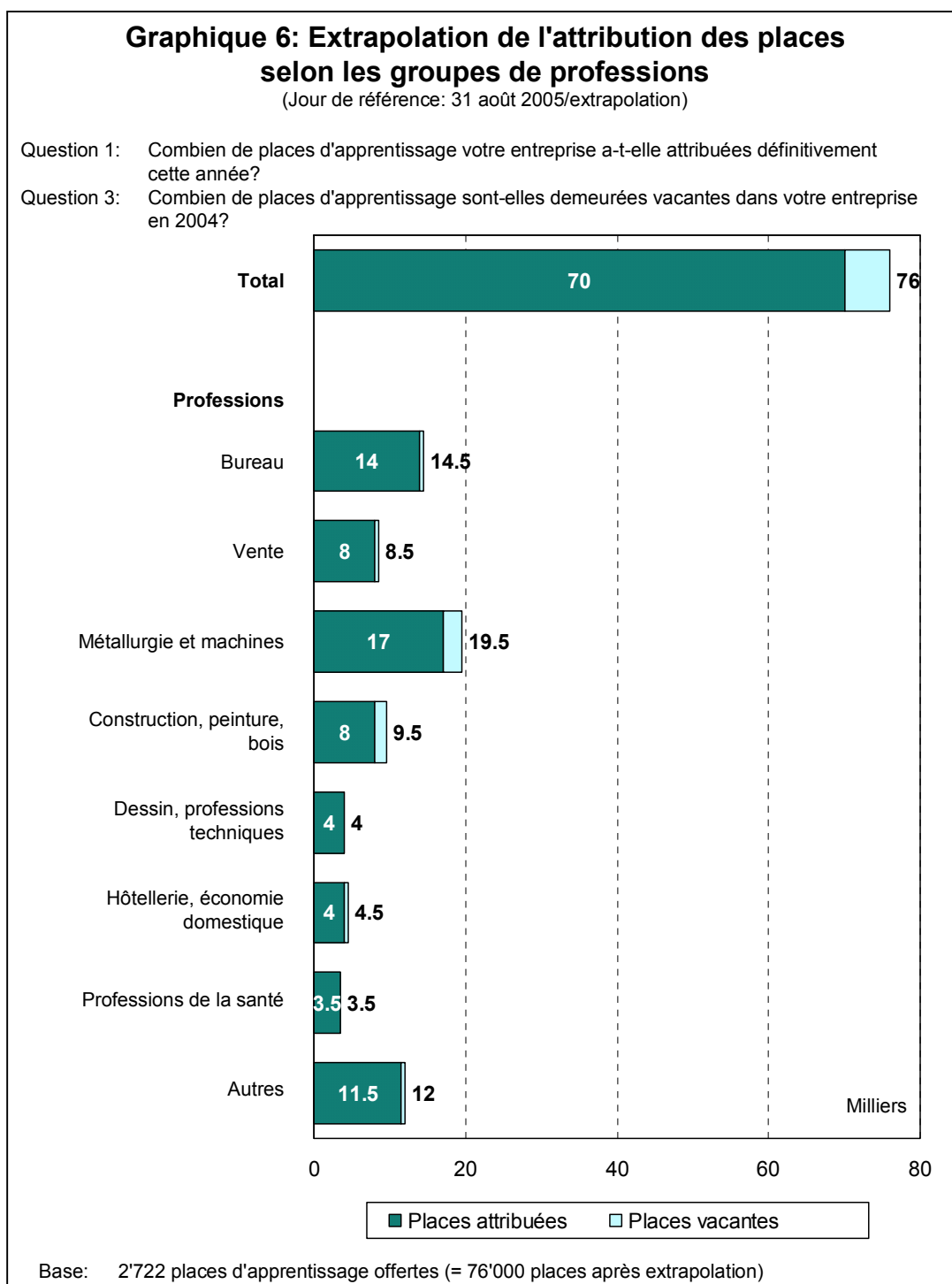
Proportionnellement, les **places d'apprentissage les plus fréquemment disponibles** sont cette année le fait encore des professions de la **construction/peinture**, pour lesquelles 83% seulement des places offertes ont pu être attribuées (2004: 80%). Dans les professions de la métallurgie et des machines, la proportion des places d'apprentissage non attribuées est également relativement élevée, avec 12% (2004: 13%). Il faut toutefois considérer que, pour ces deux groupes de professions, l'offre a toujours été supérieure à la demande dans le passé.

Sur le plan de l'attribution des places d'apprentissage, les professions du bureau et de la santé se plaçaient alternativement en tête ces dernières années. En 2005, comme l'année dernière, ce sont les professions de la santé qui présentent le plus fort taux d'attribution des places d'apprentissage (près de 100%). Le groupe du dessin/professions techniques fait lui aussi partie de ce groupe de tête, avec un taux d'attribution de 98%, un pour-cent de moins que les professions du bureau (graphique 5).

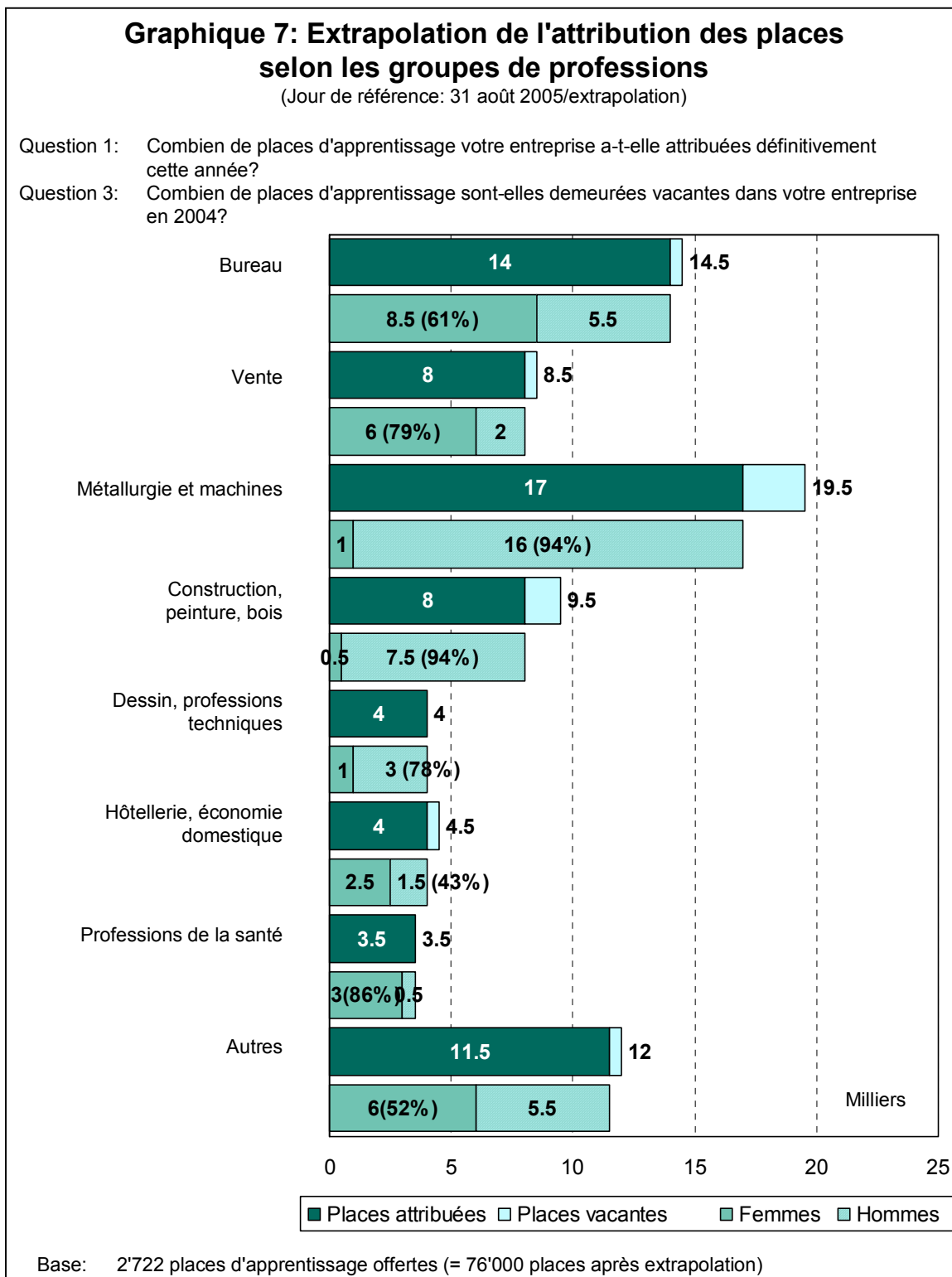




Après extrapolation, les places d'apprentissage les plus fréquemment attribuées sont celles des professions de la métallurgie et des machines, avec 17'000 postes. Le second groupe le plus important sur ce plan est celui des professions du bureau, avec 14'000 places attribuées. Les places vacantes les plus nombreuses se trouvent dans les professions de la métallurgie et des machines ainsi que dans la construction. Dans ces deux groupes se trouvent encore respectivement 2'500 et 1'500 places disponibles.



La **répartition spécifique aux sexes** montre à nouveau que les professions de la métallurgie et des machines, de la construction et du dessin/professions techniques sont plutôt masculines. Les professions du bureau et de la santé, elles, sont plutôt féminines (graphique 7):



### 1.1.4 Augmentation de l'offre dans les entreprises interrogées

#### **Comparativement à avril 2005**

Par rapport à l'ensemble de l'échantillon, l'offre a progressé de près de 5% (2004: 3%) comparativement à l'enquête d'avril. L'offre d'avril n'a pas pu être entièrement attribuée, si bien que l'augmentation de l'offre et les places encore disponibles représentent finalement une part de 8% (2004: 9%).

Des différences se font jour selon les régions. En Suisse alémanique, bien que l'attribution soit inférieure à l'offre d'avril (95% des places offertes en avril ont été attribuées au 31 août), la proportion des places d'apprentissage disponibles y est la plus faible, avec 7%. Proportionnellement en revanche, les entreprises de Suisse romande ont attribué davantage de places qu'elles n'en ont offert en avril (103%). Néanmoins, avec 10%, elles ont encore une proportion de places disponibles plus élevée que les entreprises alémaniques. La même situation peut être observée au Tessin. C'est là à nouveau un indice du début tardif de l'attribution des places d'apprentissage en Suisse latine (tableau 3).

Tableau 3:	TOTAL	Suisse alémanique* <sup>3</sup>				Suisse romande	Tessin
		Total	Suisse orientale	Nord-ouest de la Suisse	Suisse centrale		
Question 1: places attribuées le 31 août par rapport à l'offre du 15 avril							
Base: total des places d'apprentissage offertes au 15 avril 2005	2'595	2'031	874	847	310	482	82
Places attribuées, août 2005	2'517	1'938	844	805	290	497	81
Places vacantes, août 2005	205	140	51	76	14	54	11
- Places attribuées 2004* <sup>1</sup>	93%	96%	95%	97%	99%	83%	95%
2005* <sup>2</sup>	97%	95%	97%	95%	93%	103%	99%
- Places encore vacantes 2004	9%	8%	8%	8%	7%	16%	18%
2005	8%	7%	6%	9%	5%	10%	12%

\*<sup>1</sup> Ces pourcentages se rapportent à la comparaison entre l'attribution d'avril 2004 et celle d'août 2004.

\*<sup>2</sup> Ces pourcentages se rapportent à la comparaison entre l'attribution d'avril 2005 et celle d'août 2005.

\*<sup>3</sup> Régions CDIP selon la définition de la Conférence suisse des départements cantonaux de l'instruction publique.

### Comparativement à 2004

Lors de l'enquête d'avril, les entreprises indiquent le nombre de places d'apprentissage qu'elles ont attribuées l'année précédente. En comparant cette valeur à l'attribution de places d'août, on obtient au jour de référence une réduction de 1% des places d'apprentissage. En comparaison régionale, il apparaît que la Suisse romande, avec 117% en 2005, a attribué davantage de places d'apprentissage qu'en 2004, alors que les attributions ont diminué en Suisse alémanique (96%) (tableau 4).

Tableau 4: Question 1: places attribuées le 31 août par rapport à l'offre du 15 avril	TOTAL	Suisse alémanique				Suisse romande	Tessin
		Total	Suisse orientale	Nord-ouest de la Suisse	Suisse centrale		
Base: places attribuées en 2004 selon l'enquête d'avril 2005	2'532	2'024	902	818	304	423	86
Places vacantes en 2004	232	157	62	74	21	64	11
Places attribuées en 2005 selon l'enquête d'août 2005	2'517	1'938	844	805	290	497	81
Places vacantes en août 2005	205	140	51	76	14	54	11
- Places attribuées 2004* <sup>1</sup>	99%	102%	100%	100%	118%	88%	84%
2005* <sup>2</sup>	99%	96%	94%	98%	96%	117%	94%
- Places encore vacantes 2004	9%	8%	8%	8%	7%	16%	18%
2005	8%	7%	6%	9%	5%	10%	12%

\*<sup>1</sup> Ces pourcentages se rapportent à la comparaison entre l'attribution de 2004 et celle de 2003.

\*<sup>2</sup> Ces pourcentages se rapportent à la comparaison entre l'attribution de 2005 et celle de 2004.

Cette légère diminution des places d'apprentissage de 1% est due principalement à la réduction survenue dans les grandes entreprises (98% des places attribuées en 2004). Dans les grandes entreprises, le potentiel est en fait épuisé puisqu'elles ne disposent plus que de 1% de places vacantes. Dans les petites entreprises en revanche, 11% des places d'apprentissage offertes ne sont pas encore attribuées (tableau 5).

Tableau 5: Question 1: places attribuées au 31 août par rapport à l'offre du 15 avril	TOTAL	Taille de l'entreprise		
		2-19 employés	20-249 employés	250++ employés
Base: places attribuées en 2004 selon l'enquête d'avril 2005	2'532	1'268	706	560
Places vacantes en 2004	232	173	38	20
Places attribuées en 2005 selon l'enquête d'août 2005	2'517	1'260	707	550
Places vacantes en août 2005	205	156	40	8
- Places attribuées 2004* <sup>1</sup>	99%	97%	104%	95%
2005* <sup>2</sup>	99%	99%	100%	98%
- Places encore vacantes 2004	9%	14%	9%	4%
2005	8%	11%	5%	1%

\*<sup>1</sup> Ces pourcentages se rapportent à la comparaison entre l'attribution de 2004 et celle de 2003.

\*<sup>2</sup> Ces pourcentages se rapportent à la comparaison entre l'attribution de 2005 et celle de 2004.

Pour 2004, l'Office fédéral de la statistique annonce une croissance de 4% des places attribuées. Cette croissance est le fait surtout des professions de l'hôtellerie (107%) et de la construction (111%). Le «Baromètre des places d'apprentissage» 2004 montrait lui aussi une forte augmentation dans les professions de la construction (115%).

Dans le «Baromètre des places d'apprentissage» 2005, une augmentation est perceptible surtout dans le secteur du dessin et professions techniques (105%). Ce secteur professionnel a toutefois dû surmonter une réduction du nombre de ses places d'apprentissage au cours de ces deux dernières années (tableau 6).

<b>Tableau 6:</b>									
<b>Question 2:</b> Combien de places d'apprentissage ont-elles pu être attribuées en 2005, en pourcentage de celles attribuées en 2004 (selon l'enquête d'avril)?	<b>Domaines professionnels</b>								
	Groupes de professions	TOTAL	Bureau	Vente	Métallurgie et machines	Construction, peinture, bois	Dessin, prof. techniques	Hôtellerie, écon. domestique	Professions de la santé
<i>Total 2004</i> <sup>*1</sup>	104%	101%	104%	103%	111%	85%	107%	62% <sup>5</sup>	108%
<i>Total 2004</i> <sup>*2</sup>	99%	92%	100%	106%	115%	98%	101%	102%	83%
<i>Total 2005</i> <sup>*3</sup>	99%	100%	100%	101%	98%	105%	102%	91%	98%

\*1 Ces pourcentages se rapportent à la comparaison de l'attribution effective entre 2004 et 2003 selon l'Office fédéral de la statistique<sup>6</sup>.

\*2 Ces pourcentages se rapportent à la comparaison entre l'attribution de 2004 et celle de 2003.

\*3 Ces pourcentages se rapportent à la comparaison entre l'attribution de 2005 et celle de 2004.

<sup>5</sup> Cette forte réduction est due à la modification survenue dans les professions de la santé (voir le chap. 1.1.2, p. 27)

<sup>6</sup> Voir la Statistique des contrats d'apprentissage de l'OFS, publication N° 365-0400.

## 1.2 Qu'advient-il des places d'apprentissage non encore attribuées au 31 août?

Que deviennent les **places vacantes**? Dans 47% (2004: 56%) des professions pour lesquelles des places étaient encore disponibles dans différentes entreprises, ces places ont été à nouveau proposées l'année suivante. En fait, 3% (2004: 5%) seulement de ces places disponibles devraient être supprimées, c'est-à-dire qu'elles ne seront plus offertes à l'avenir (graphique 8).

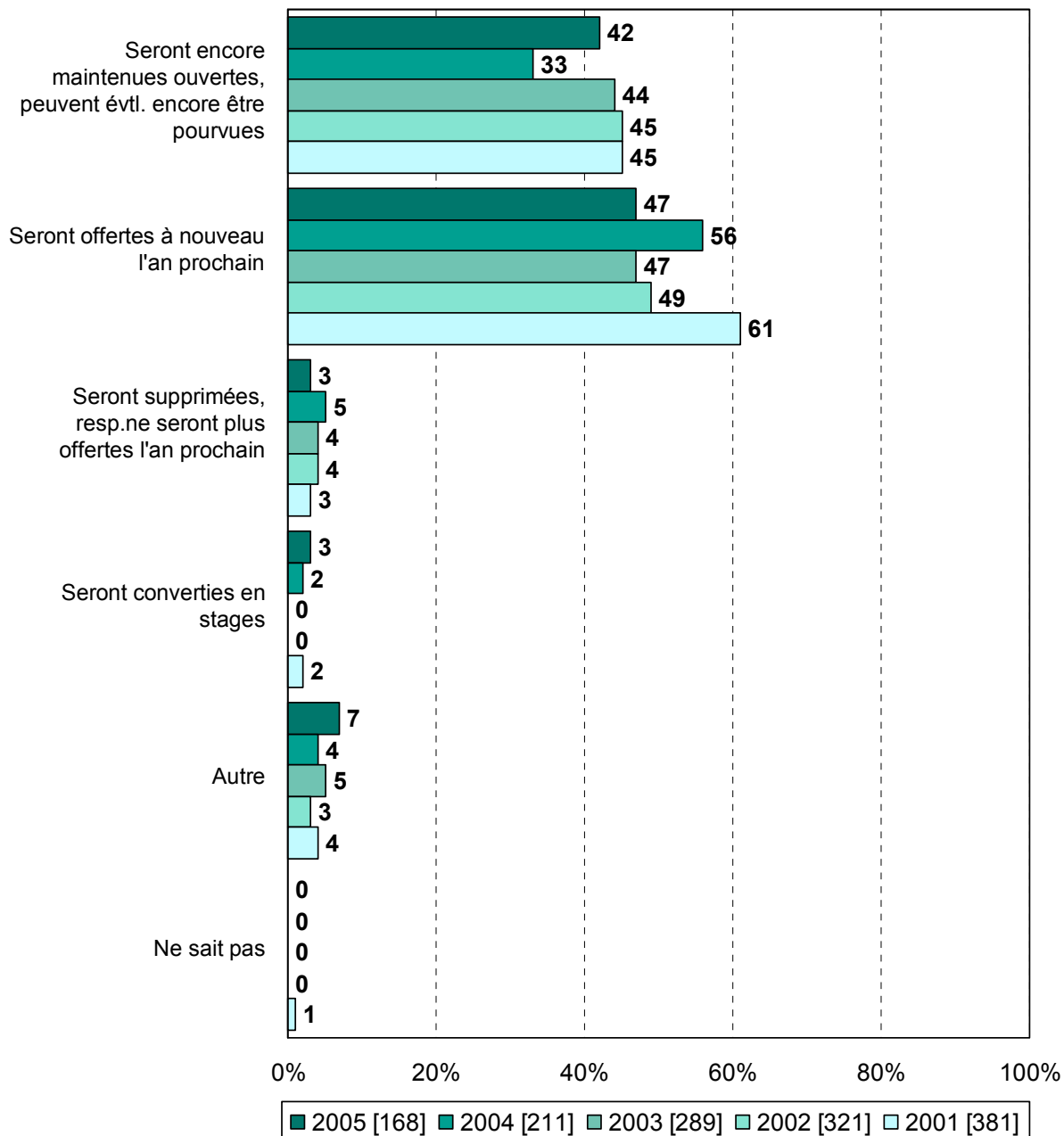
En outre, dans 42% (2004: 33%) des professions disposant de places libres, **cette offre sera maintenue après le 31 août** également. Après la baisse de l'année dernière, cette proportion revient au niveau de l'année précédente. Sur l'ensemble de l'offre de places d'apprentissage, il subsiste ainsi pour environ 3% d'entre elles (ou après extrapolation à peine 2'500 places de formation) l'espoir de pouvoir encore les attribuer en 2005.

Si ces espoirs se concrétisent, le nombre maximal des contrats d'apprentissage conclus en 2005 s'élèvera à 72'500.

Les différences saisonnières entre les régions constatées dans l'attribution des places d'apprentissage se confirment ici encore: comme ces dernières années, elles sont pour une proportion supérieure à la moyenne le fait d'entreprises de Suisse romande et du Tessin, qui indiquent maintenir leurs offres et pouvoir éventuellement attribuer ces places (74% au Tessin, resp. 48% en Suisse romande, contre 37% en Suisse alémanique). Cependant, cette différence était encore plus importante les années précédentes.

### Graphique 8: Procédure appliquée aux places encore vacantes

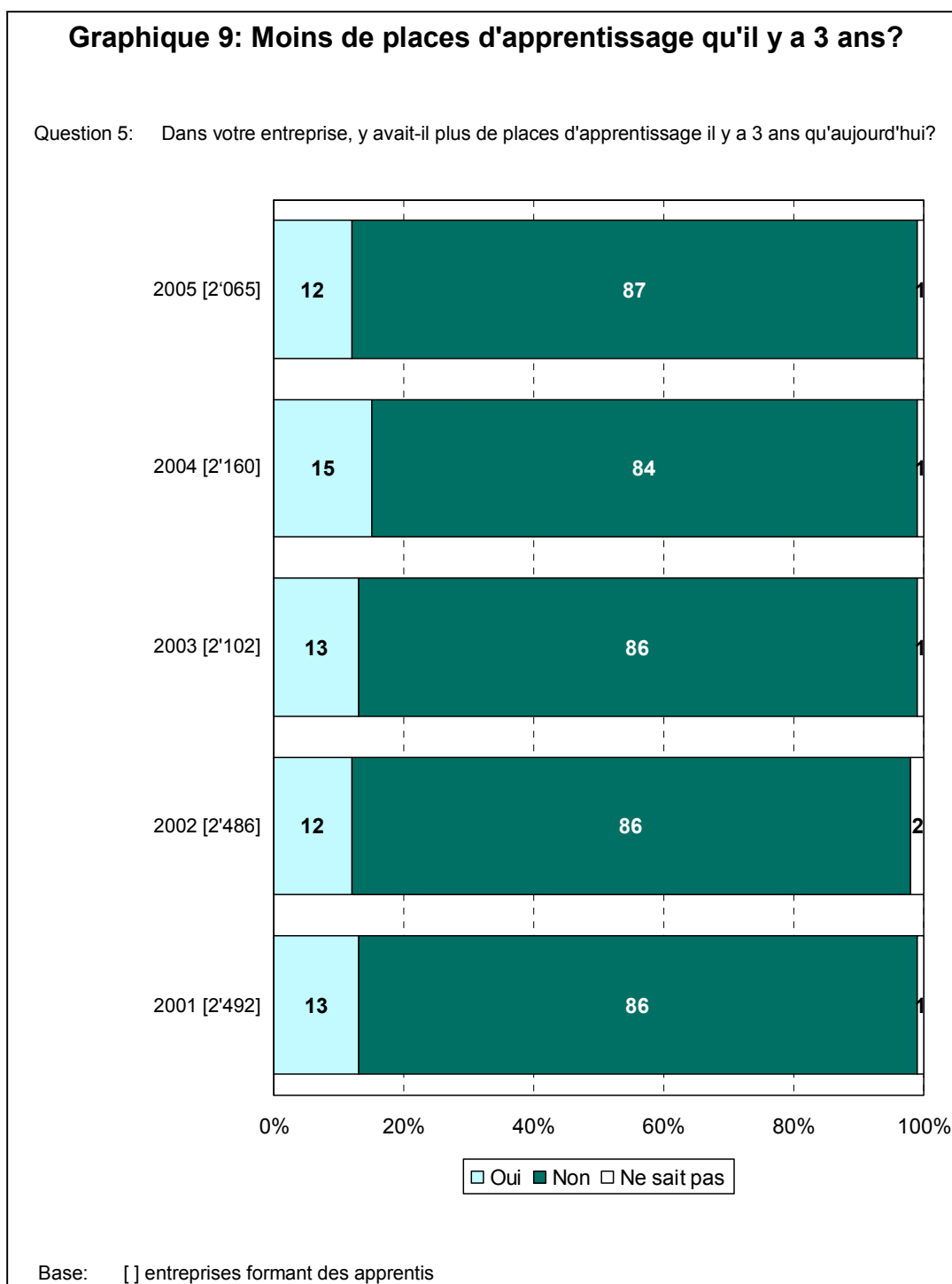
Question 4: Si des places offertes sont encore disponibles: qu'advientra-t-il de ces places?



Base: [ ] professions dans lesquelles des places sont encore vacantes au jour de référence, le 31 août

### 1.3 Moins de places d'apprentissage qu'il y a 3 ans environ?

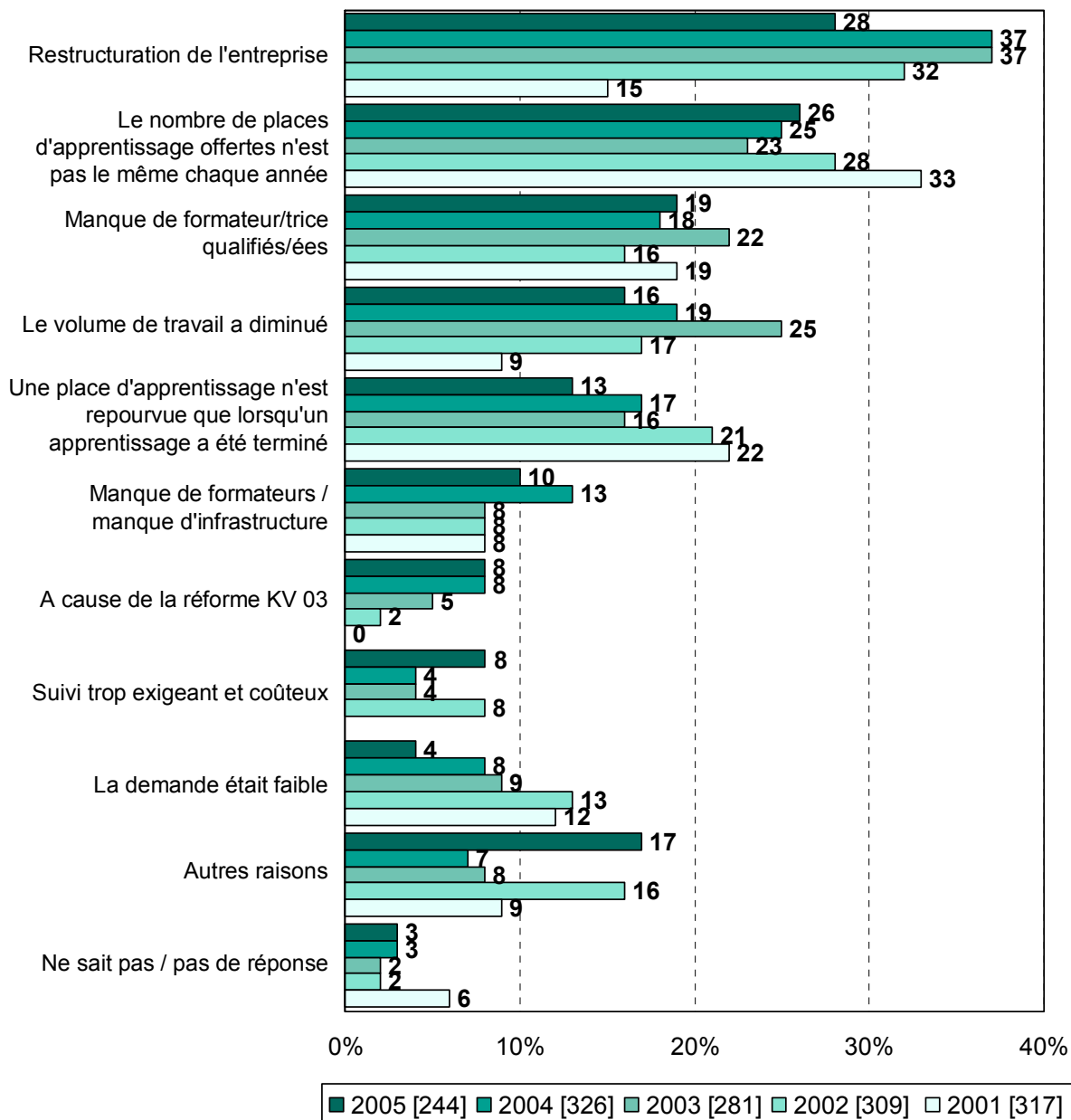
12% (2004: 15%) des entreprises déclarent qu'elles offraient il y a 3 ans davantage de places d'apprentissage qu'aujourd'hui (graphique 9). Comme lors des trois dernières années de l'enquête déjà, la raison principale de cette réduction réside dans la restructuration de l'entreprise: 28% des entreprises offrant moins de places d'apprentissage invoquent cette cause. Comme l'année dernière également, la deuxième raison invoquée par les entreprises est le fait qu'elles n'offrent pas chaque année le même nombre de places (graphique 10).





### Graphique 10: Raisons de la réduction du nombre de places

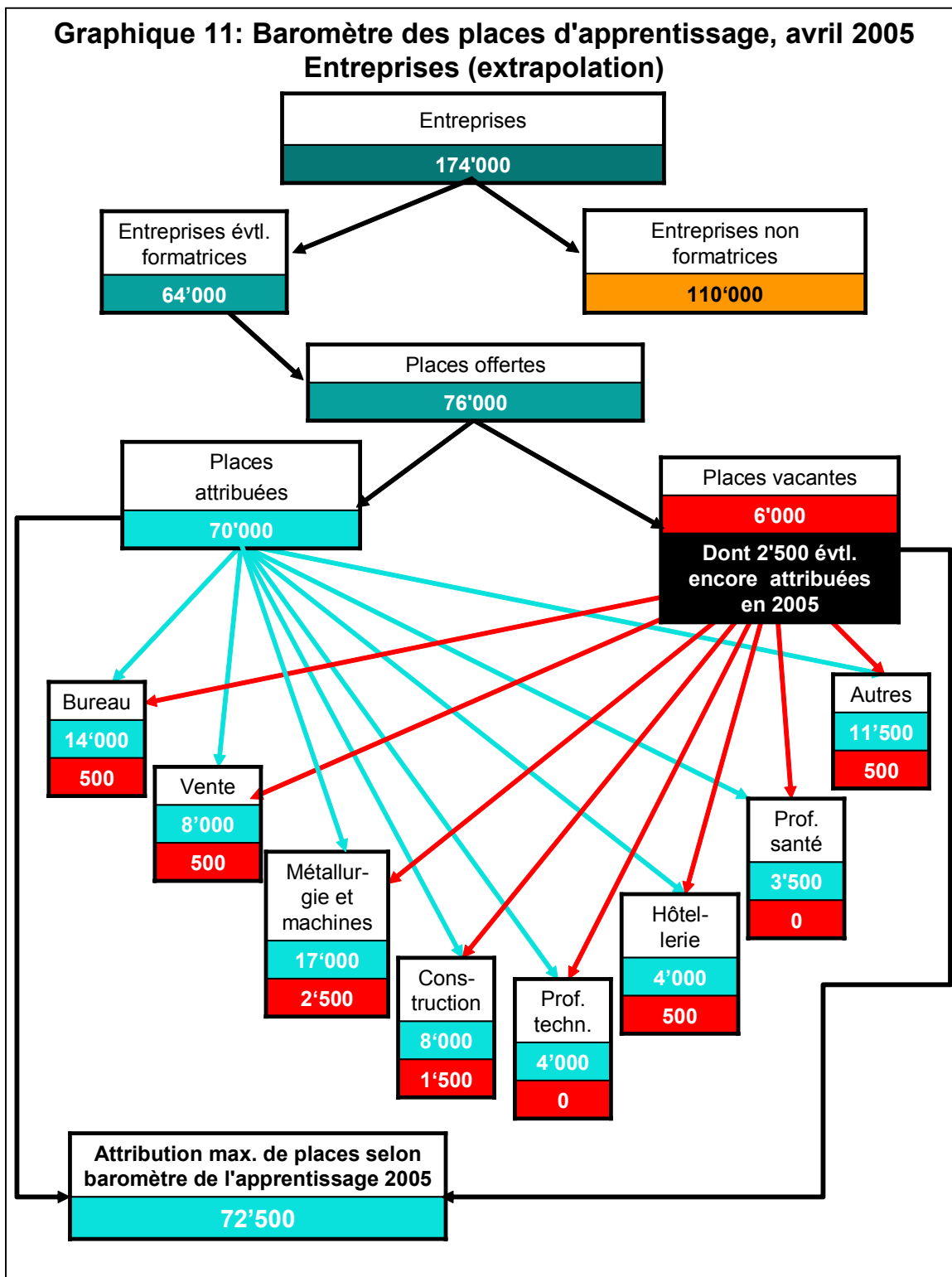
Question 5a: Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez moins de places d'apprentissage aujourd'hui?



Base: [ ] entreprises offrant aujourd'hui moins de places d'apprentissage qu'il y a 3 ans environ

Le graphique 11 ci-dessous représente les entreprises suisses. Combien d'entre elles offrent-elles des places d'apprentissage, combien de ces places sont-elles attribuées, combien demeurent-elles vacantes et dans quels groupes de professions?

Il est basé sur les extrapolations tirées de l'enquête réalisée auprès des entreprises:



## 2. SITUATION DES JEUNES PLACES FACE AU CHOIX D'UNE PROFESSION

### 2.1 Situation actuelle des jeunes qui, au printemps, se trouvaient face au choix d'une profession

Les **personnes cibles** de cette enquête auprès des jeunes sont des jeunes gens et jeunes filles entre 14 et 20 ans qui, au printemps 2005, se trouvaient confrontés au choix d'une profession (niveau secondaire II) et qui, maintenant, suivent une formation professionnelle, poursuivent leur scolarité ou vivent une année de transition.

Au second jour de référence de l'enquête, le 31 août 2005, la plupart des jeunes interrogés avaient **trouvé une solution**, au moins transitoire (graphique 12).

47% des jeunes interrogés (après extrapolation 63'000 jeunes, graphique 12.1) commencent un **apprentissage**<sup>7</sup> (2004: 51%), alors que 25% demeurent dans le **système scolaire** (2004: 24%), que ce soit dans une école de maturité (11%), une autre école de culture générale (6%) ou une 10<sup>e</sup> année scolaire (8%).

Avec 19%, la part des jeunes ayant opté pour une autre solution transitoire<sup>8</sup> augmente légèrement (2004: 18%). Parmi ces jeunes, 7% disposent d'un emploi (2004: 5%), 3% font un séjour linguistique et 5% un stage pratique.

Avec 8% (2003: 4%, 2004: 6%) au 31 août 2005, le nombre des jeunes n'ayant encore trouvé aucune occupation augmente à nouveau cette année.

---

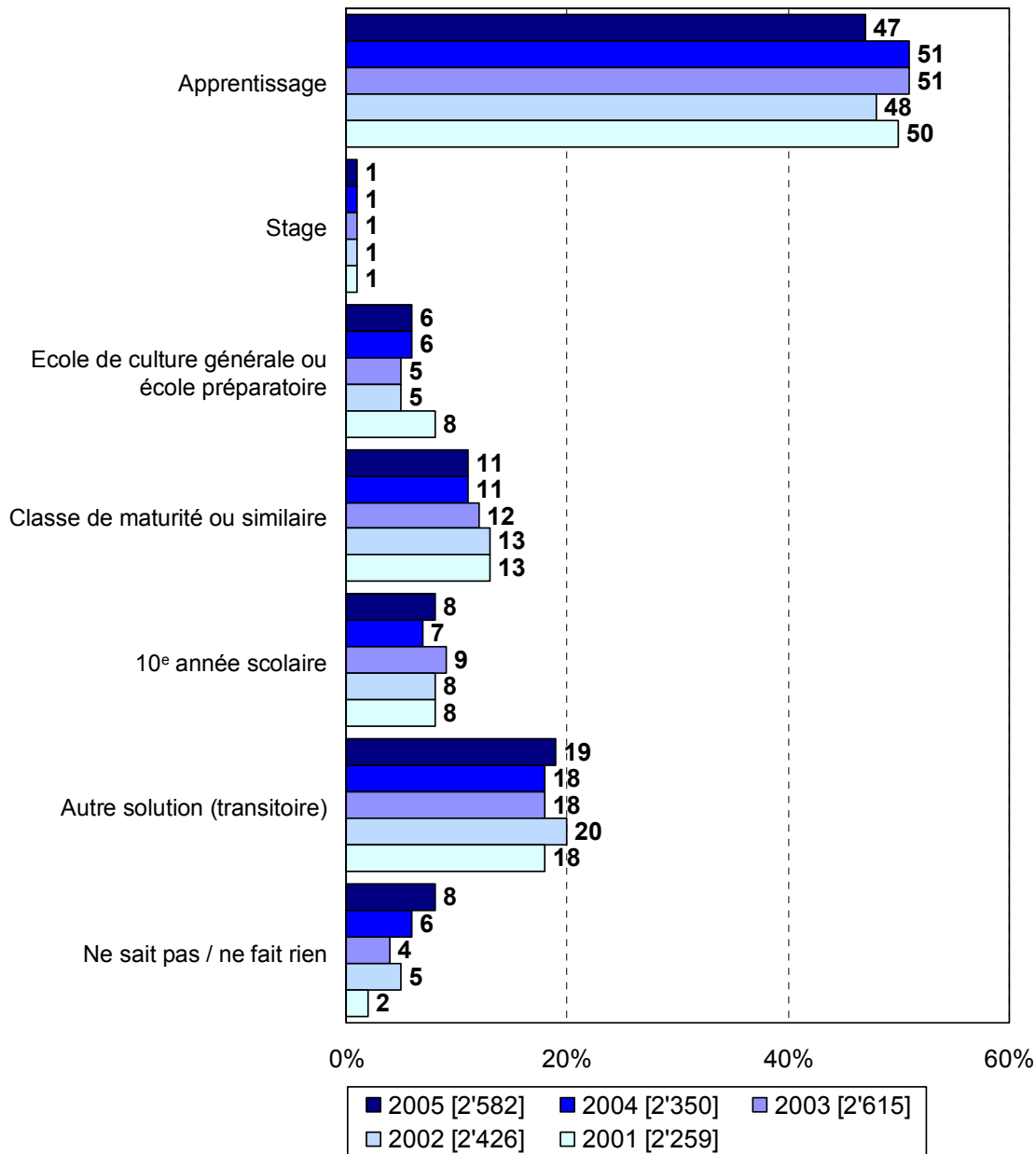
<sup>7</sup> Depuis 2004, l'Office fédéral de la statistique assimile dans ses statistiques les écoles supérieures de commerce à des apprentissages. Pour tenir compte de cette situation, à partir de cette année, le «Baromètre des places d'apprentissage» considère également la fréquentation d'une école supérieure de commerce comme un apprentissage.

<sup>8</sup> Les solutions transitoires comprennent: stages de préapprentissage, emplois, séjours linguistiques, années d'engagement social, stages pratiques, service militaire et autres solutions transitoires.

### Graphique 12: Situation momentanée des jeunes face au choix d'une profession

(Jour de référence: 31 août)

Question 4: J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.

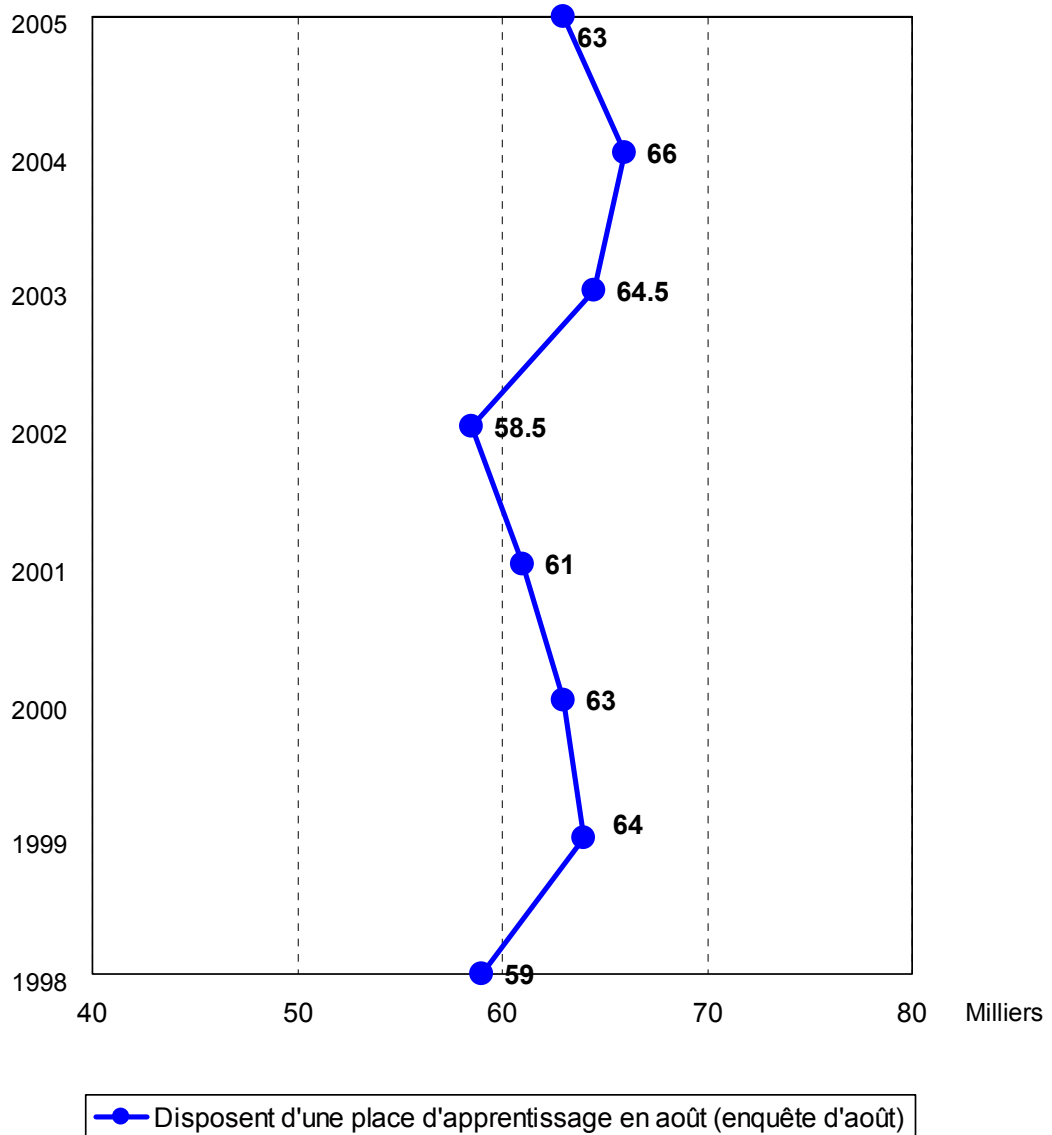


Base: [ ] jeunes interrogés qui se trouvaient face au choix d'une profession à la mi-avril

### Graphique 12.1: Attribution des places d'apprentissage

(Extrapolation / jour de référence: 31 août)

Question 4: J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.



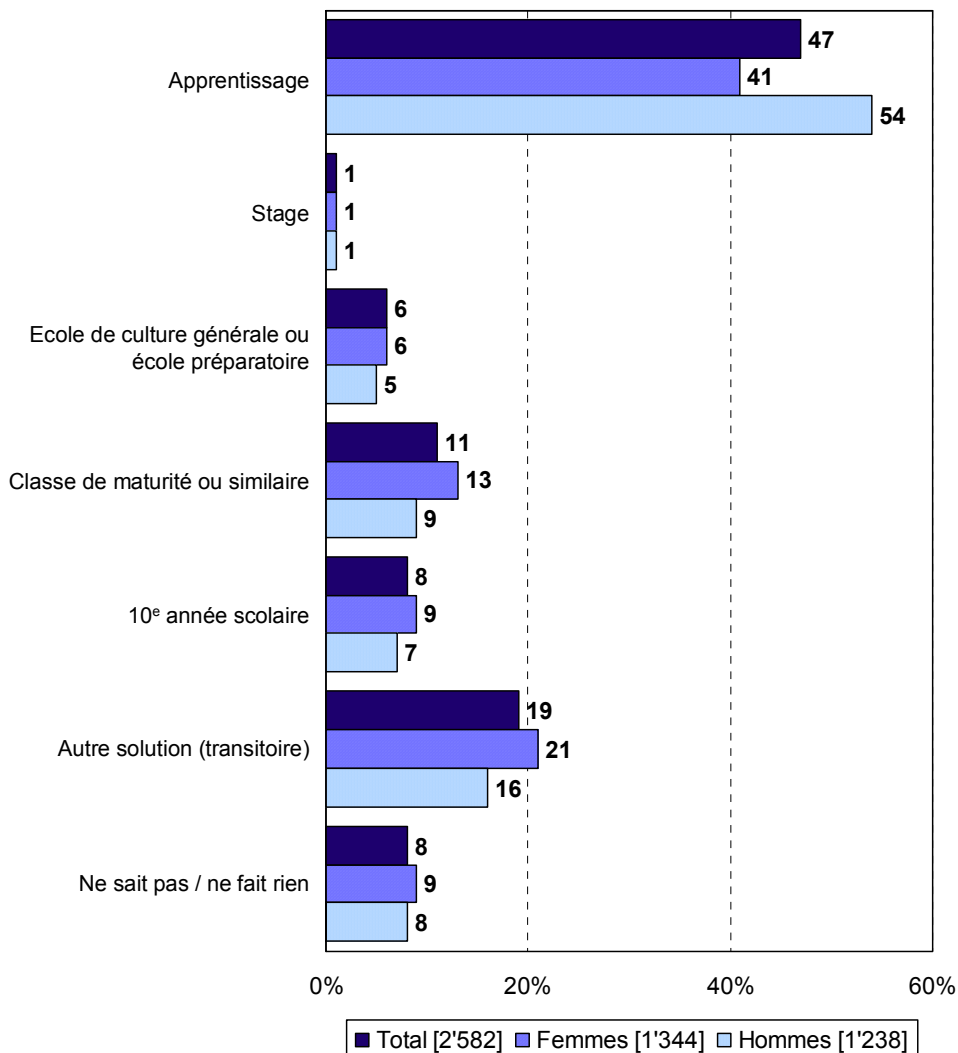
Marge d'erreur des résultats de l'enquête avec 95% de sécurité: +/- 2.0 points pour-cent  
(par ex. pour 60'000 jeunes avec une place d'apprentissage: +/- 1'200)

Les **hommes** ont tendance à se décider plus souvent que les **femmes** en faveur de l'apprentissage. Ce fait se confirme à nouveau cette année. 54% des hommes (extrapolé 34'500) et 41% des femmes (extrapolé 28'500) commencent un apprentissage cet automne. Les femmes se montrent plus fortement intéressées à une solution transitoire (21%) que les hommes (16%). Comme solution transitoire, les femmes préfèrent, dans l'ordre, un stage pratique (8%), un emploi (6%) ou un séjour linguistique (4%) (graphique 12.2).

### Graphique 12.2: Situation momentanée des jeunes face au choix d'une profession

(Selon les sexes / jour de référence: 31 août 2005)

Question 4: J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.



Base: [ ] jeunes interrogés qui se trouvaient face au choix d'une profession à la mi-avril

16% des jeunes interrogés sont de nationalité étrangère, ce qui représente 21'500 personnes environ après extrapolation. La situation actuelle de la formation de ces **jeunes étrangers** diffère fortement de celle des jeunes suisses. 50% de ces derniers disposent d'une place d'apprentissage, ce qui n'est le cas que de **34% des jeunes étrangers**. En outre, 16% des jeunes étrangers n'ont pas de travail, alors que 6% seulement des jeunes suisses interrogés se trouvent dans cette situation.

Les solutions adoptées diffèrent considérablement selon la provenance scolaire (tableau 8). La plupart des jeunes qui commencent un apprentissage proviennent du plus grand groupe de jeunes qui se trouvent face au choix d'une profession, ceux qui viennent de **terminer leur 9<sup>e</sup> année de scolarité obligatoire**. 54% de ces jeunes disposent maintenant, cet automne, d'une place d'apprentissage (2004: 54%).

Parmi les jeunes qui sortent d'une **10<sup>e</sup> année scolaire**, la part de ceux disposant d'une place d'apprentissage est un peu plus grande, avec 61% (2004: 71%). Toutefois, il s'agit là d'un groupe de jeunes moins important.

Le groupe dont la part des membres disposant d'une place d'apprentissage est la plus faible est celui des jeunes issus d'une **école de maturité** (13%, 2004: 18%). Ils privilégient fortement les solutions transitoires<sup>9</sup> (44%, 2004: 53%).

Parmi les jeunes qui étaient au bénéfice d'une **solution dite transitoire** (séjour linguistique, année d'engagement social, stage pratique, préapprentissage, sans emploi ou autre), 35% ont obtenu la promesse d'une place d'apprentissage (2004: 43%).

---

<sup>9</sup> Les solutions transitoires comprennent: scolarité obligatoire, préapprentissage, stages, emplois, service militaire et autres solutions transitoires.

Tableau 8: Question 4: Que vas-tu finalement faire maintenant, le 31 août 2005?		Dernier stade de formation									
		9 <sup>e</sup> année de scolarité obligatoire		10 <sup>e</sup> année scolaire		Ecole de maturité		Ecole de culture générale		Solution transitoire, sans travail ni occupation	
Base: jeunes placés face au choix d'une profession	2004	1'361		254		211		76		422	
	2005	1'509		244		230		70		493	
Femmes	2005	728		144		133		47		273	
Hommes	2005	781		100		97		23		220	
		%		%		%		%		%	
- Apprentissage	2004	54		71		18		50		43	
	2005	<b>54</b>		<b>61</b>		<b>13</b>		<b>42</b>		<b>35</b>	
		45	63	60	64	12	15	*	*	35	35
- 10 <sup>e</sup> année scolaire	2004	11		2		-				-	
	2005	<b>13</b>		<b>4</b>		-		<b>1</b>		<b>1</b>	
		16	10	3	6	-	-	*	*	1	1
- Maturité et similaire	2004	13		7		16		9		9	
	2005	<b>13</b>		<b>8</b>		<b>19</b>		<b>10</b>		<b>4</b>	
		15	13	10	7	20	19	*	*	5	3
- Ecole de culture gén. ou préparatoire	2004	5		2		1		2		2	
	2005	<b>5</b>		<b>4</b>		<b>4</b>		<b>7</b>		<b>3</b>	
		5	4	3	6	4	3	*	*	4	2
- Autre sol. transitoire	2004	15		14		53		26		34	
	2005	<b>12</b>		<b>17</b>		<b>44</b>		<b>23</b>		<b>39</b>	
		16	6	17	12	41	48	*	*	37	41
- Rien encore	2004	2		4		12		10		12	
	2005	<b>3</b>		<b>6</b>		<b>20</b>		<b>17</b>		<b>18</b>	
		3	4	7	5	23	15	*	*	18	18

En grisé clair: jeunes femmes

En grisé sombre: jeunes hommes

\* La base est trop faible pour permettre une analyse spécifique aux sexes.



La situation actuelle du sous-groupe cible le plus important, celui des jeunes ayant **terminé leur 9<sup>e</sup> année de scolarité obligatoire**, n'a que peu changé par rapport à 2004. Ils sont en pourcentage autant à disposer d'une place d'apprentissage (54%). Les jeunes qui commencent une école de maturité (13%) sont aussi nombreux que ceux qui ont opté pour une solution transitoire (13%, 2004: 16%). En revanche, cette année, les jeunes sont plus nombreux à suivre une 10<sup>e</sup> année scolaire (13%, 2004: 11%).

Les jeunes issus de la 9<sup>e</sup> année de scolarité obligatoire sont répartis en trois niveaux d'exigences. Le groupe des «exigences élevées» correspond aux classes de maturité jusqu'à la 9<sup>e</sup> année scolaire, celui des «exigences moyennes» correspond aux écoles secondaires, régionales, etc. et celui des «exigences de base» correspond aux écoles du degré primaire. Dans le groupe des jeunes issus de la 9<sup>e</sup> année scolaire, on relève cette année encore de grandes différences entre les **niveaux d'exigences** individuels.

Cette année encore, la 10<sup>e</sup> année scolaire est fréquentée principalement par des jeunes du «niveau de base» (21%), alors qu'un-e élève sur cinq au moins (21%) de niveau scolaire «exigences élevées» se décide finalement pour une école de maturité ou pour une autre école de culture générale. La conséquence en est que les jeunes aux bonnes qualifications scolaires commencent moins souvent un apprentissage (40%, femmes 34%, hommes 45%) que d'autres jeunes (issus de la scolarité obligatoire avec des «exigences de base»: 54%, femmes 39%, hommes 64% ou avec des «exigences moyennes»: 59%, femmes 50%, hommes 69%).

Comme lors des dernières années de l'enquête, l'apprentissage présente de grandes divergences, observées déjà en avril parmi les intéressés à cette formation, entre les différentes **régions du pays**: alors que 53% des jeunes commencent un apprentissage en Suisse alémanique (2004: 54%), ils ne sont que 32% en Suisse romande et au Tessin (2004: 42%). En outre, ces diverses régions se distinguent également entre elles dans d'autres secteurs de la formation. De manière générale, les Romands et les Tessinois sont plus adeptes de l'école. Alors que 21% seulement des jeunes alémaniques interrogés fréquentent une école quelconque (obligatoire, maturité, 10<sup>e</sup> année scolaire, etc.), ils sont 36% chez les jeunes de Suisse romande et du Tessin. Dans les classes de maturité et similaires surtout, la part des jeunes de Suisse romande et du Tessin (22%) est sensiblement plus élevée que celle des Suisse alémaniques (7%).

## 2.2 Situation des jeunes intéressés à une place d'apprentissage en avril

Cette année encore, pour les jeunes, une évolution s'est produite depuis le 15 avril au niveau de la **demande de places d'apprentissage et de l'attribution de ces places** (tableau 9). Certains intérêts personnels tout à fait nouveaux se sont révélés ou des décisions prises ont été à nouveau bouleversées. Le choix de la profession est ainsi demeuré très dynamique jusqu'à l'été. Avec 94%, la grande majorité des jeunes disposant d'un accord en avril ont finalement commencé leur apprentissage (2004: 92%). En outre, 30% (2004: 38%) des jeunes intéressés mais dépourvus d'accord en avril, et 8% (2004: 9%) de ceux qui n'avaient à l'origine pas manifesté d'intérêt à un apprentissage, ont trouvé une place dans l'intervalle.

Parmi les jeunes interrogés qui étaient dépourvus de tout accord en avril mais qui citaient l'apprentissage comme unique choix, 33% ont trouvé une place jusqu'à l'automne (2004: 42%). Les grandes différences spécifiques aux sexes observées en 2003 ne se sont pas confirmées en 2004. Cette année en revanche, on constate à nouveau les mêmes différences. Ainsi donc, parmi les personnes interrogées dont l'apprentissage était le premier choix, 36% des hommes et 30% des femmes qui ne disposaient encore d'aucun accord en avril ont vu leurs recherches couronnées de succès en août (2004: 44% resp. 40%).

Parmi les jeunes interrogés encore dépourvus d'intérêt pour l'apprentissage au printemps, 10% des hommes et 7% des femmes disposent maintenant d'une place d'apprentissage.

Question 4: Que vas-tu finalement faire maintenant, le 31 août 2005?		Lors de l'étude d'avril, avaient pour un apprentissage...									
		déjà un accord ferme		de l'intérêt mais pas d'accord						encore aucun intérêt	
				Total		Intéressés <b>seulement</b> à l'apprentiss.		Intéressés <b>aussi</b> à l'apprentiss.			
Base: jeunes face au choix d'une profession	2004	1'022		422		343		79		906	
	2005	1'024		581		459		122		977	
Femmes	2005	468		281		215		66		595	
Hommes	2005	556		299		244		55		383	
		%		%		%		%		%	
- Apprentissage	2004	92		38		42		23		9	
	2005	<b>94</b>		<b>30</b>		<b>33</b>		<b>19</b>		<b>8</b>	
		91	95	28	33	30	36	*	*	7	10
- Ecole	2004	2		27		22		46		47	
	2005	<b>3</b>		<b>28</b>		<b>23</b>		<b>46</b>		<b>46</b>	
		3	3	29	27	25	21	*	*	48	44
- Autre solution (transitoire)	2004	6		21		22		17		37	
	2005	<b>3</b>		<b>24</b>		<b>24</b>		<b>27</b>		<b>34</b>	
		6	2	26	22	24	24	*	*	33	34
- Ne sait pas	2004	-		14		14		14		7	
	2005	-		<b>18</b>		<b>20</b>		<b>8</b>		<b>11</b>	
		-	-	17	18	21	19	*	*	12	12

En grisé clair: jeunes femmes

En grisé sombre: jeunes hommes

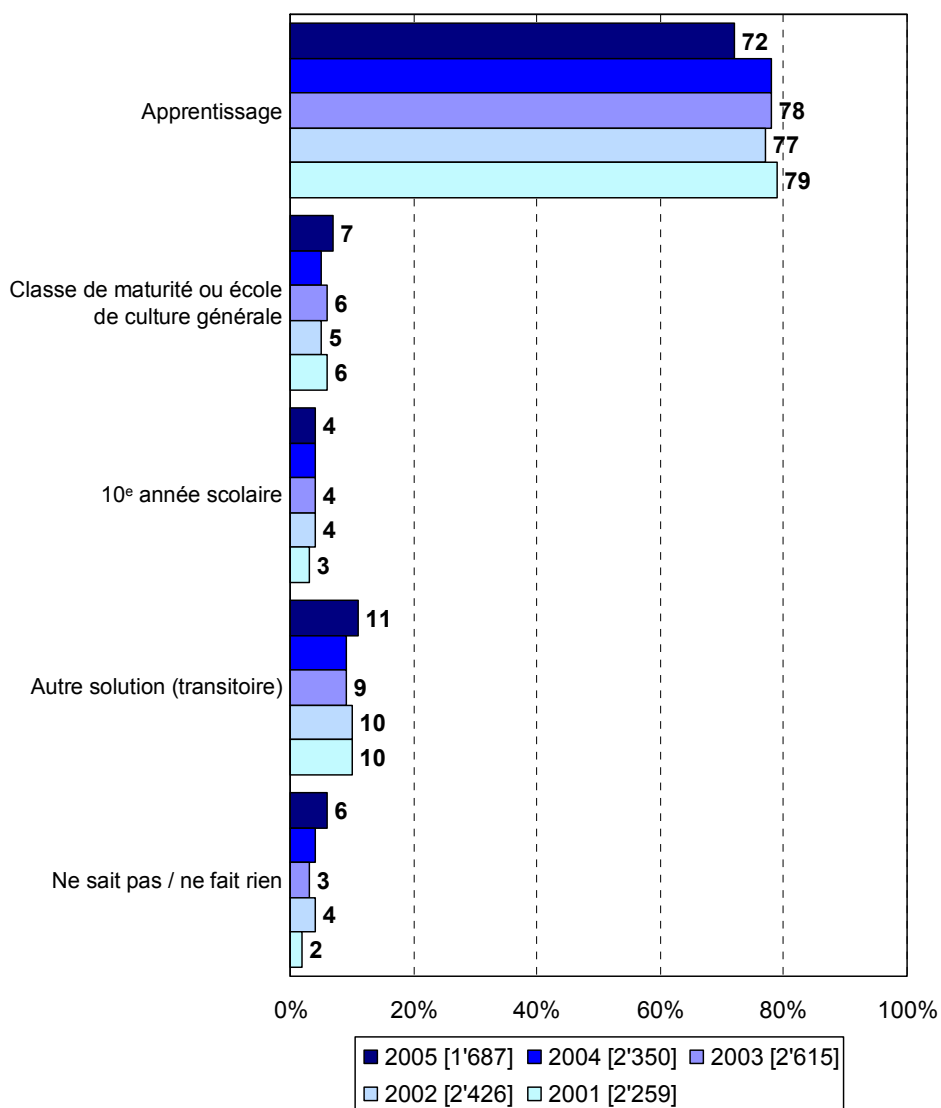
\* La base est trop faible pour permettre une analyse spécifique aux sexes.

Au jour de référence de l'enquête, 72% (2004: 78%) des **jeunes intéressés à une place d'apprentissage** disposaient d'une telle place, soit 63'000 jeunes après extrapolation (2004: 66'000). 11% (2003: 9%) fréquentent une classe de maturité ou une 10<sup>e</sup> année scolaire et 11% (2003: 9%) disposent d'une solution transitoire. Depuis 2003, la part des jeunes intéressés à une place d'apprentissage qui ne font encore rien ou sont sans emploi a augmenté de 3 points (2005: 6%) (graphique 13).

**Graphique 13: Situation momentanée des jeunes intéressés à une place d'apprentissage en avril**

(Jour de référence: 31 août)

Question 4: J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.



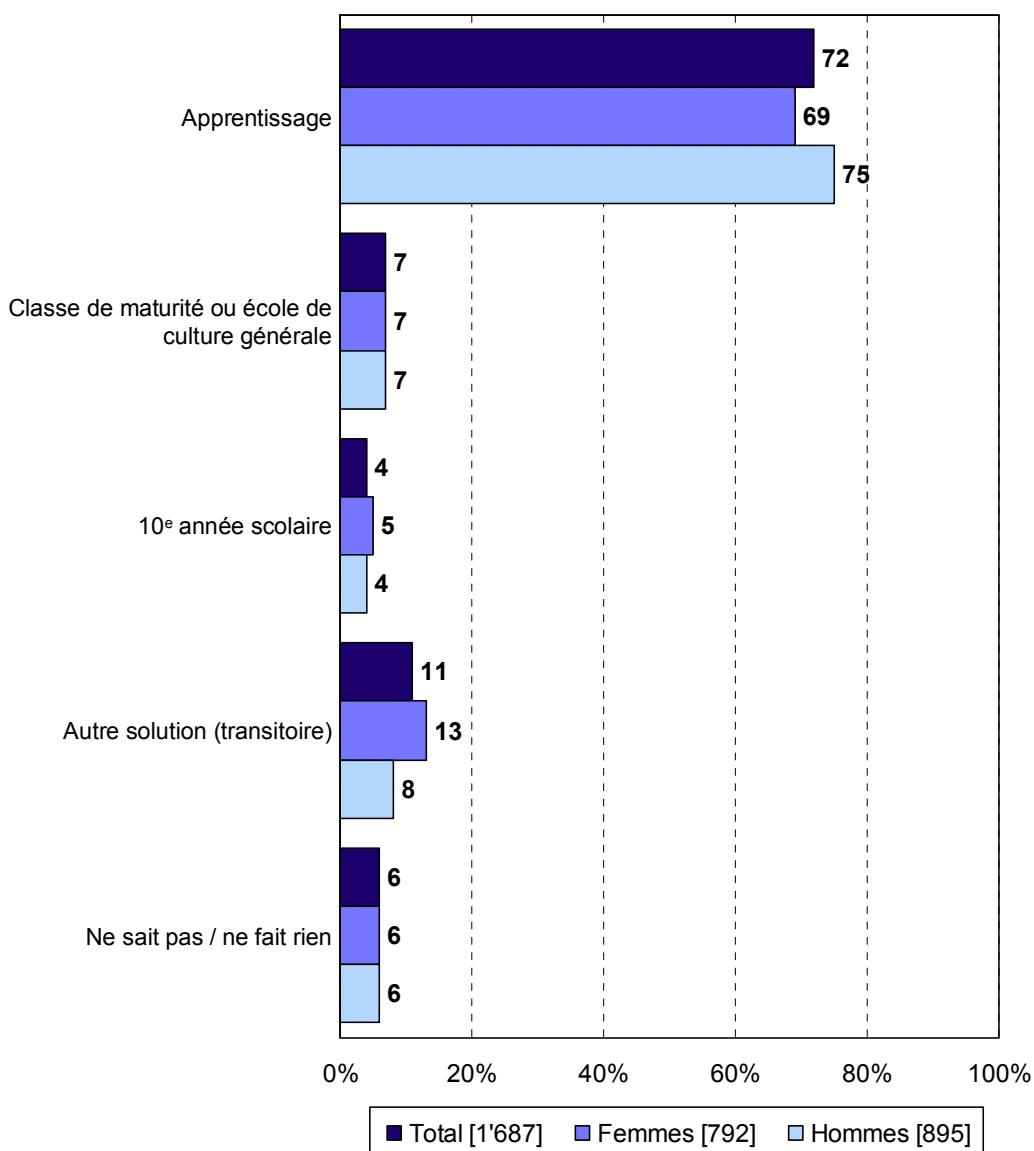
Base: [ ] jeunes interrogés intéressés à un apprentissage ou disposant d'un accord ferme selon l'enquête d'avril

75% des hommes intéressés à un apprentissage ont une place assurée (extrapolé 33'500), alors qu'il en est de même pour 69% des femmes (extrapolé 26'500) (graphique 13.1). Plus que les hommes (8%), ces dernières se sont décidées plutôt pour une solution transitoire (13%), malgré leur intérêt pour un apprentissage.

**Graphique 13.1: Situation momentanée des jeunes intéressés à une place d'apprentissage en avril**

(Selon les sexes / jour de référence: 31 août 2005)

Question 4: J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.



Base: [ ] jeunes interrogés intéressés à un apprentissage ou disposant d'un accord ferme selon l'enquête d'avril

En plus des différences spécifiques aux sexes chez les jeunes intéressés à une place d'apprentissage, des divergences apparaissent aussi sur le plan des **nationalités**: 77% des jeunes Suisses-esses intéressés à un apprentissage (75% des Suissesses, 80% des Suisses) disposent d'une place au jour de référence, ce qui n'est le cas que de 47% des étrangers-ères (43% des étrangères, 61% des étrangers). Cela signifie que, cette année, la part des jeunes étrangers dont la recherche de place d'apprentissage a été couronnée de succès (56%) a encore diminué par rapport à celle des Suisses-esses (83%)

Au jour de référence, 16% des jeunes étrangers intéressés à une place d'apprentissage se trouvaient sans emploi ou sans occupation (2004: 10%). Chez les jeunes Suisses interrogés, ils n'étaient que 4% (2004: 2%).

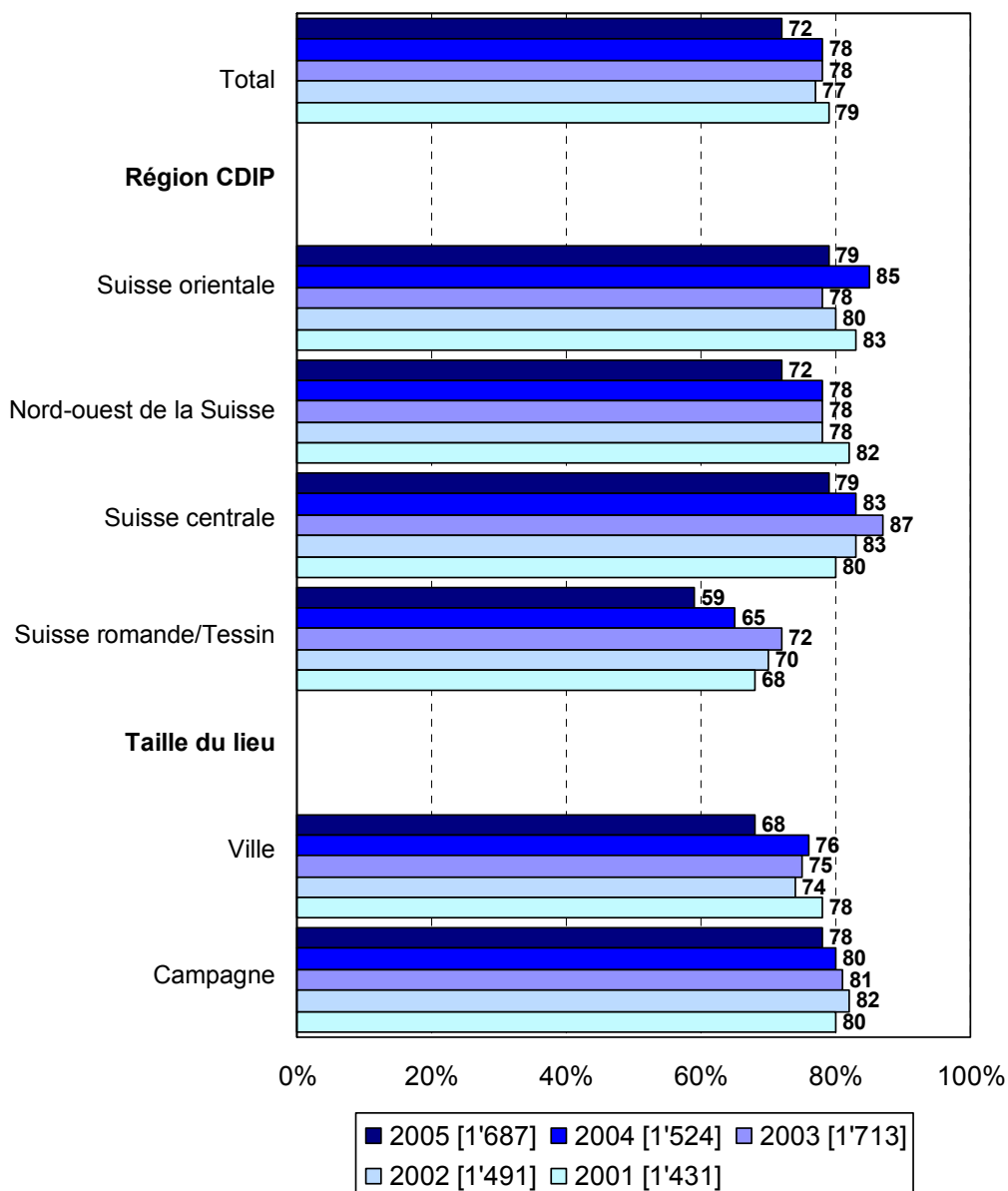
La **diminution générale des places d'apprentissage attribuées** apparaît également dans les différents groupes sociodémographiques: la plus faible diminution est le fait de la Suisse centrale (de 83% à 79% aujourd'hui), et surtout de la campagne (de 80% à 76%). **Dans les villes** en revanche, la proportion des jeunes disposant d'une place d'apprentissage à laquelle ils s'intéressaient déjà en avril a fortement diminué: de 76% à 68%. En ville par conséquent, davantage de jeunes intéressés à un apprentissage se retrouvent ou sans emploi (8%, campagne: 3%) ou dans des classes de maturité (4%, campagne: 2%).

Les **différences régionales** subsistent dans l'attribution des places d'apprentissage. C'est ainsi que les jeunes de Suisse alémanique intéressés à une place d'apprentissage sont plus nombreux (76%, 2004: 82%) à en avoir obtenu une que les jeunes de Suisse romande (60%, 2004: 65%).

### Graphique 14: Part des places attribuées aux jeunes intéressés à un apprentissage en avril (1/2)

(Jour de référence: 31 août)

Question 4: J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.

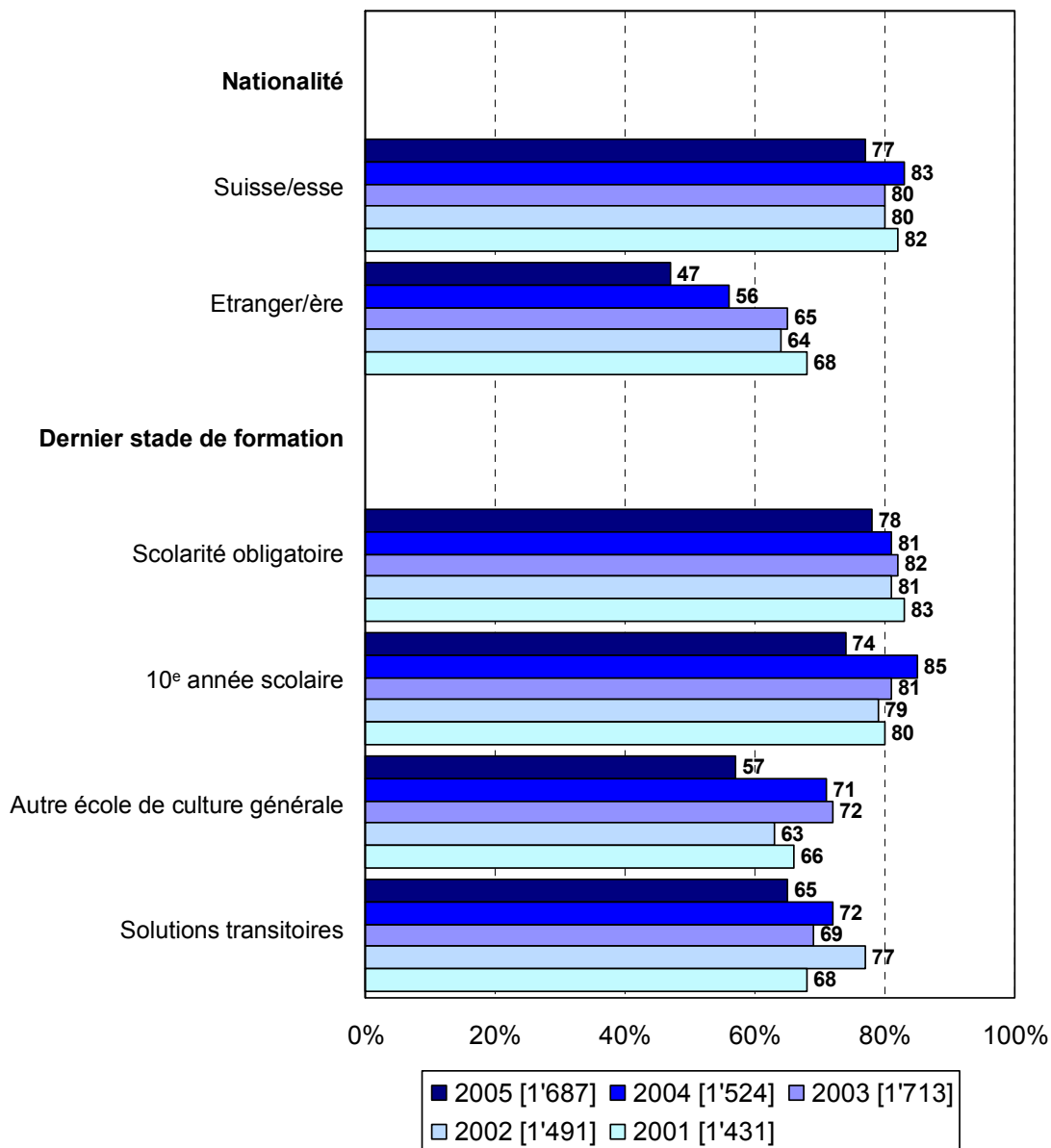


Base: [ ] jeunes interrogés intéressés à un apprentissage ou disposant d'un accord ferme selon l'enquête d'avril

### Graphique 14: Part des places attribuées aux jeunes intéressés à un apprentissage en avril (2/2)

(Jour de référence: 31 août)

Question 4: J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.

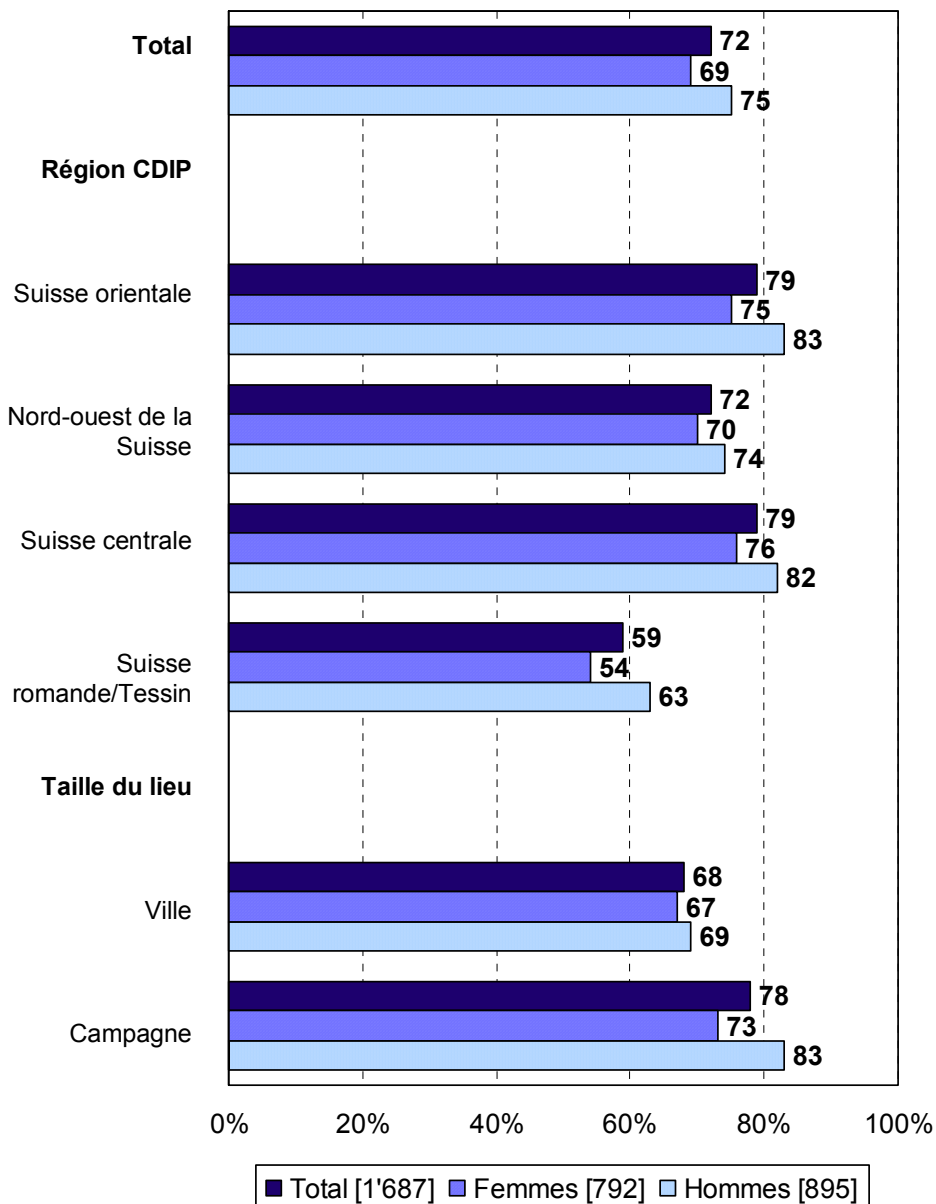


Base: [ ] jeunes interrogés intéressés à un apprentissage ou disposant d'un accord ferme selon l'enquête d'avril

### Graphique 14.1: Part des places attribuées aux jeunes intéressés à un apprentissage en avril (1/2)

(Selon les sexes / jour de référence: 31 août 2005)

Question 4: J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.



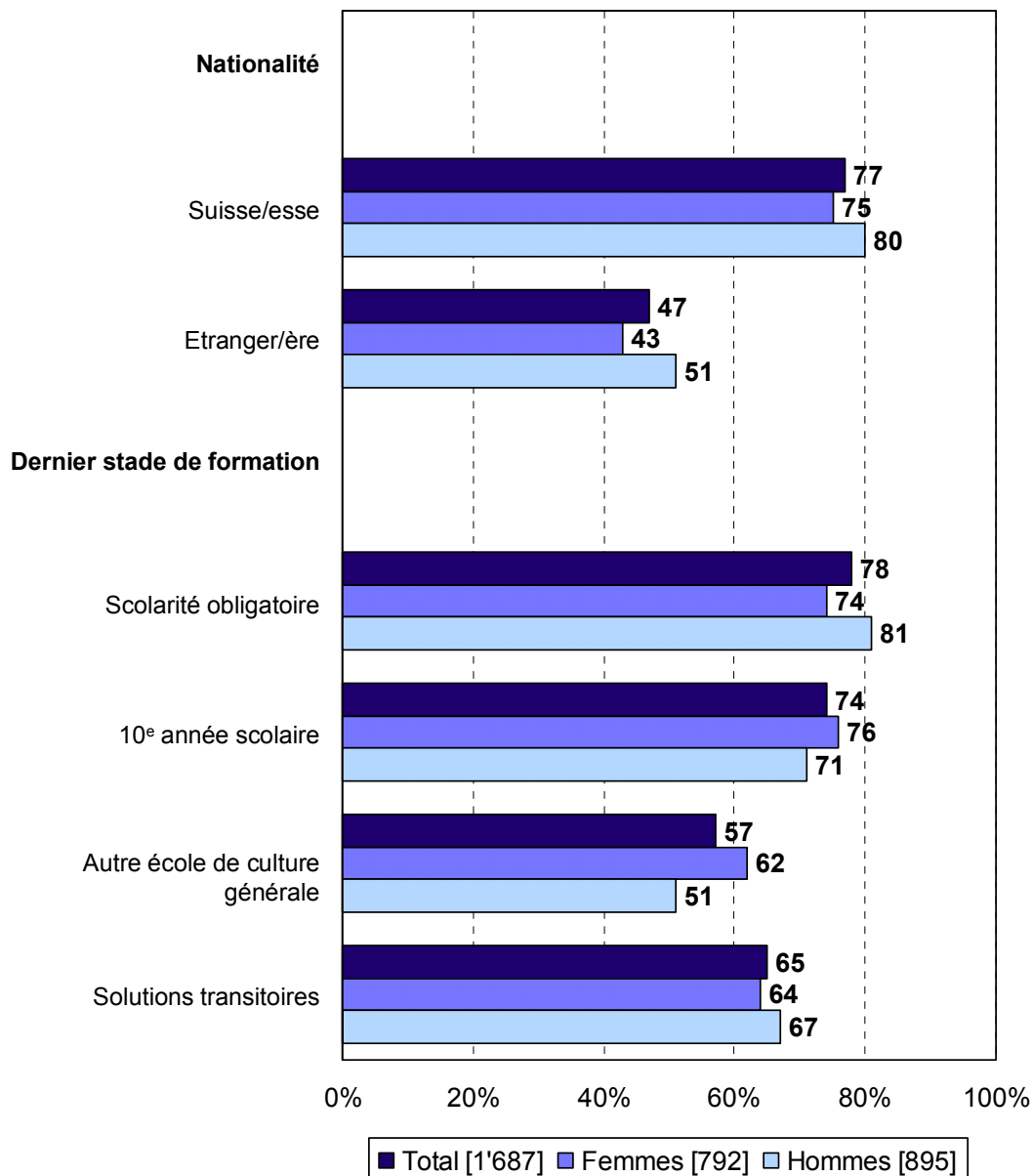
Base: [ ] jeunes interrogés intéressés à un apprentissage ou disposant d'un accord ferme selon l'enquête d'avril



### Graphique 14.1: Part des places attribuées aux jeunes intéressés à un apprentissage en avril (2/2)

(Selon les sexes / jour de référence: 31 août 2005)

Question 4: J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.



Base: [ ] jeunes interrogés intéressés à un apprentissage ou disposant d'un accord ferme selon l'enquête d'avril

Le tableau 10 ci-dessous donne une fois encore le détail de ce que feront effectivement dès le 31 août les jeunes intéressés à un apprentissage, selon les différents groupes socio-démographiques dont ils proviennent.

<b>Tableau 10:</b>		Stade actuel de formation									
		Apprentissage		Maturité, école de culture générale		10 <sup>e</sup> année scolaire		Autre solution transitoire		Ne savent pas/ ne font rien	
Question 4: Que vas-tu finalement faire maintenant, le 31 août?											
Base: jeunes intéressés à l'apprentissage selon l'enquête d'avril ou avec un accord ferme pour une place d'apprentissage											
		%		%		%		%		%	
Total	2001	79		6		3		10		2	
	2002	77		5		4		10		4	
	2003	78		5		4		10		3	
	2004	78		5		4		9		4	
Base: 1'687 Femmes: 792 / hommes: 895	2005	<b>72</b>		<b>6</b>		<b>4</b>		<b>15</b>		<b>6</b>	
		69	75	6	6	5	4	14	9	6	6
<b>Régions CDIP:</b>											
- Suisse orientale	2001	83		4		4		7		2	
	2002	80		4		5		8		3	
	2003	78		4		5		9		4	
	2004	85		2		3		7		3	
Base: 592 Femmes: 295 / hommes: 297	2005	<b>79</b>		<b>3</b>		<b>5</b>		<b>8</b>		<b>5</b>	
		75	83	3	2	6	5	10	5	6	5
- Nord-ouest de la Suisse	2001	82		3		3		11		1	
	2002	87		5		4		9		4	
	2003	78		5		5		9		3	
	2004	78		4		5		8		5	
Base: 544 Femmes: 270 / hommes: 274	2005	<b>72</b>		<b>6</b>		<b>4</b>		<b>12</b>		<b>6</b>	
		70	74	8	5	3	5	13	10	6	6
- Suisse centrale	2001	80		3		3		12		2	
	2002	83		5		1		11		-	
	2003	87		1		3		7		2	
	2004	83		3		2		8		4	
Base: 165 Femmes: 80 / hommes: 85	2005	<b>79</b>		<b>3</b>		<b>3</b>		<b>10</b>		<b>5</b>	
		76	82	4	2	4	1	13	9	3	6
- Suisse romande / Tessin	2001	68		16		3		9		4	
	2002	70		9		4		8		9	
	2003	72		11		3		11		3	
	2004	65		12		5		12		6	
Base: 386 Femmes: 147 / hommes: 239	2005	<b>60</b>		<b>13</b>		<b>4</b>		<b>14</b>		<b>9</b>	
		54	63	10	15	6	3	19	11	11	8
<b>Taille des agglomérations:</b>											
- Ville	2001	75		7		4		10		4	
	2002	74		7		4		10		5	
	2003	75		6		4		11		4	
	2004	76		6		4		8		6	
Base: 1'000 Femmes: 468 / hommes: 532	2005	<b>68</b>		<b>8</b>		<b>5</b>		<b>10</b>		<b>9</b>	
		67	69	8	7	6	3	11	12	8	9

Tableau 10:		Stade actuel de formation									
		Apprentissage		Maturité, école de culture générale		10 <sup>e</sup> année scolaire		Autre solution transitoire		Ne savent pas/ ne font rien	
Question 4: Que vas-tu finalement faire maintenant, le 31 août?											
Base: jeunes intéressés à l'apprentissage selon l'enquête d'avril ou avec un accord ferme pour une place d'apprentissage											
		%		%		%		%		%	
- Campagne	2001	80		5		3		10		2	
	2002	82		3		3		9		3	
	2003	81		4		4		9		2	
	2004	81		5		4		8		3	
Base: 687	2005	<b>78</b>		<b>4</b>		<b>4</b>		<b>11</b>		<b>3</b>	
Femmes: 324 / hommes: 362		73	83	4	4	4	4	15	7	4	2
<b>Dernier stade de formation:</b>											
- Scolarité obligatoire	2001	83		5		4		7		1	
	2002	81		5		4		8		2	
	2003	82		4		5		7		2	
	2004	81		7		6		5		1	
Base: 1'052	2005	<b>78</b>		<b>6</b>		<b>5</b>		<b>8</b>		<b>3</b>	
Femmes: 445 / hommes: 607		74	81	6	5	7	4	10	7	3	3
- 10 <sup>e</sup> année scolaire	2001	80		5		5		8		2	
	2002	79		7		5		6		3	
	2003	81		6		3		8		2	
	2004	85		2		1		8		4	
Base: 203	2005	<b>74</b>		<b>8</b>		<b>4</b>		<b>7</b>		<b>7</b>	
Femmes: 112 / hommes: 90		76	71	5	10	2	7	9	7	8	5
- Autre école de culture générale	2001	66		14		1		16		3	
	2002	63		21		-		11		5	
	2003	72		14		2		12		-	
	2004	71		6		1		10		10	
Base: 105	2005	<b>57</b>		<b>19</b>		<b>-</b>		<b>11</b>		<b>13</b>	
Femmes: 55 / hommes: 49		*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
- Solution transitoire	2001	68		8		1		20		3	
	2002	77		1		1		17		4	
	2003	69		4		1		20		6	
	2004	72		2		1		18		7	
Base: 230	2005	<b>65</b>		<b>3</b>		<b>1</b>		<b>21</b>		<b>10</b>	
Femmes: 136 / hommes: 94		64	67	4	2	1	1	21	21	10	9
<b>Nationalité:</b>											
- Suisse/esses	2001	82		6		3		8		1	
	2002	80		5		4		8		3	
	2003	80		5		3		10		2	
	2004	83		4		3		7		3	
Base: 1'384	2005	<b>77</b>		<b>5</b>		<b>4</b>		<b>10</b>		<b>4</b>	
Femmes: 647 / hommes: 737		74	80	5	5	5	3	12	8	4	4
- Etrangers/ères	2001	68		5		5		17		5	
	2002	64		7		5		15		9	
	2003	65		6		9		14		6	
	2004	56		11		7		14		12	
Base: 297	2005	<b>47</b>		<b>10</b>		<b>5</b>		<b>21</b>		<b>17</b>	
Femmes: 141 / hommes: 156		43	51	10	10	5	5	22	19	20	15

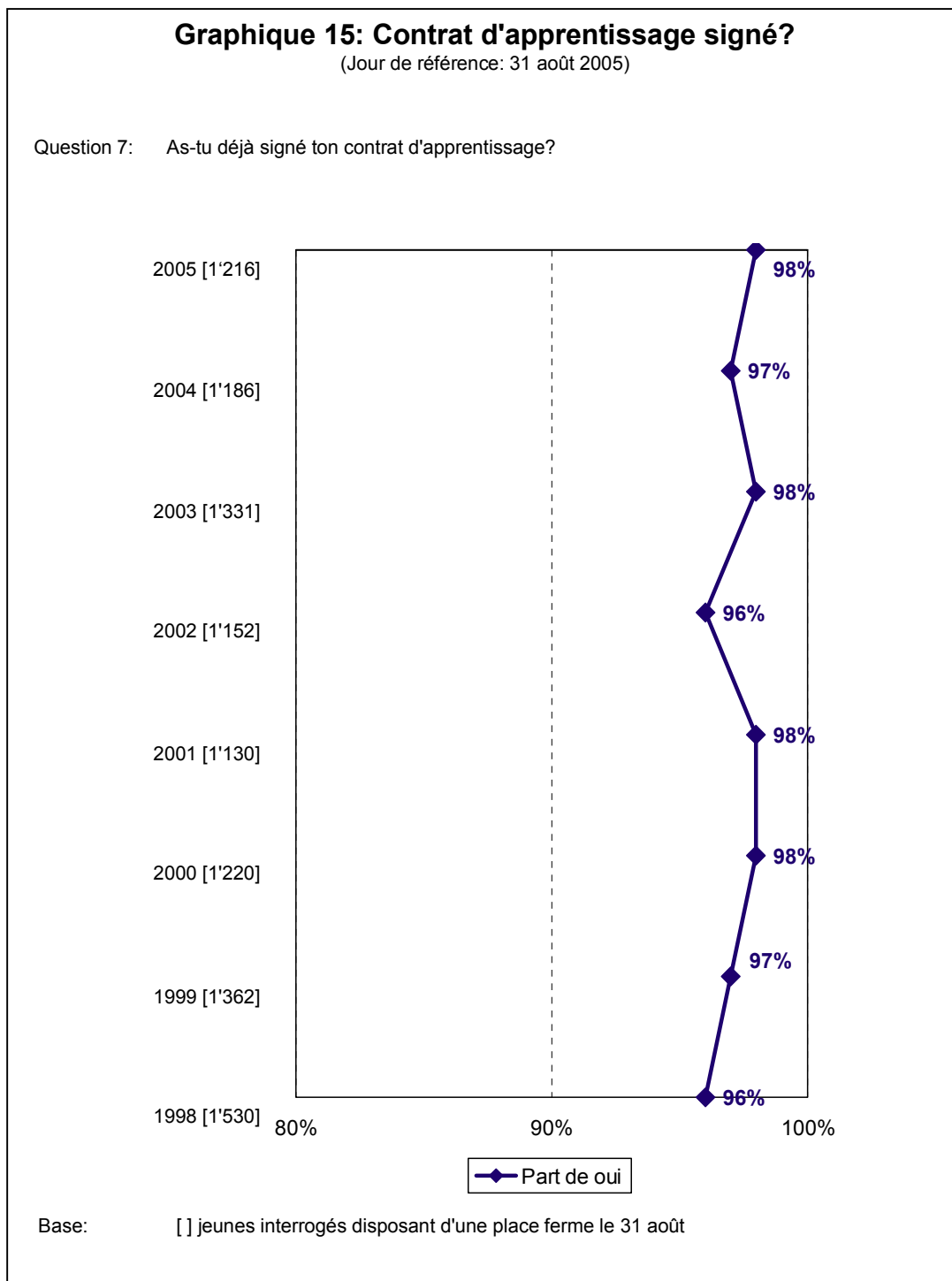
En grisé clair: jeunes femmes

En grisé sombre: jeunes hommes

\* La base est trop faible pour permettre une analyse spécifique aux sexes.

**Contrat d'apprentissage**

Cette année, 98% (2004: 97%) des jeunes disposant d'une place ont signé entre-temps leur **contrat d'apprentissage** (graphique 15). C'est donc le cas de 62'000 jeunes après extrapolation (2004: 63'500). Parmi les jeunes interrogés qui n'ont obtenu qu'après la mi-avril l'assurance de disposer d'une place d'apprentissage, 7% n'ont pas encore de contrat signé. L'an dernier, ils étaient un peu plus nombreux, avec 12%.



### ***Début des apprentissages et des écoles professionnelles***

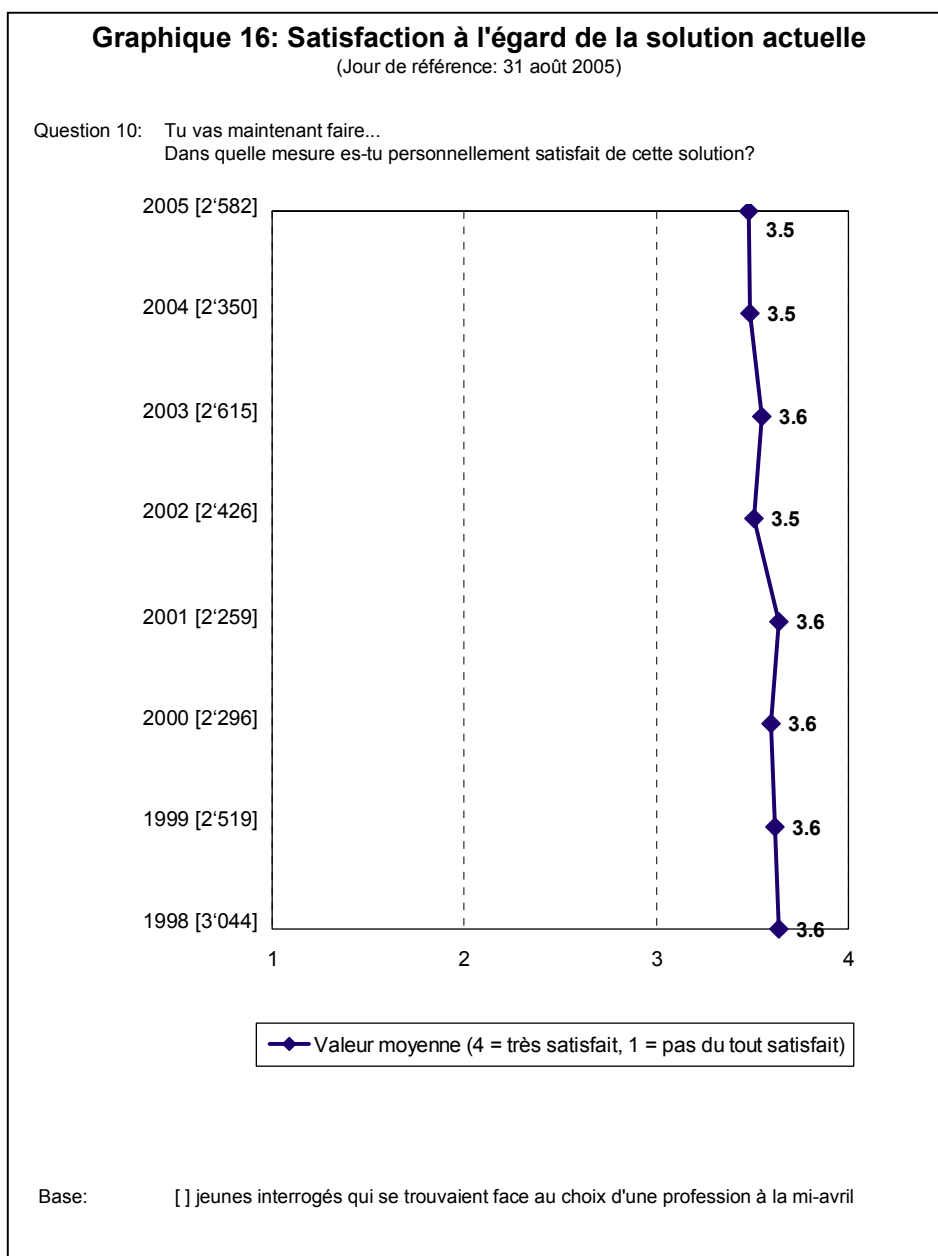
Pour 61% (2004: 76%) de ces apprentis, **l'apprentissage commence** avant le 15 août et pour la plus grande partie des autres au cours de la seconde quinzaine d'août (38%). L'**école professionnelle**, en revanche, débute le plus souvent entre le 15 et le 31 août (83%).

Comme précédemment, le début de l'apprentissage dans la première quinzaine d'août est le cas avant tout en Suisse alémanique (63% et cela tout particulièrement pour le Nord-ouest de la Suisse: 80%), alors qu'en Suisse romande et au Tessin la période d'apprentissage commence un peu plus tard (48% jusqu'à la mi-août, 48% au cours de la deuxième quinzaine d'août).

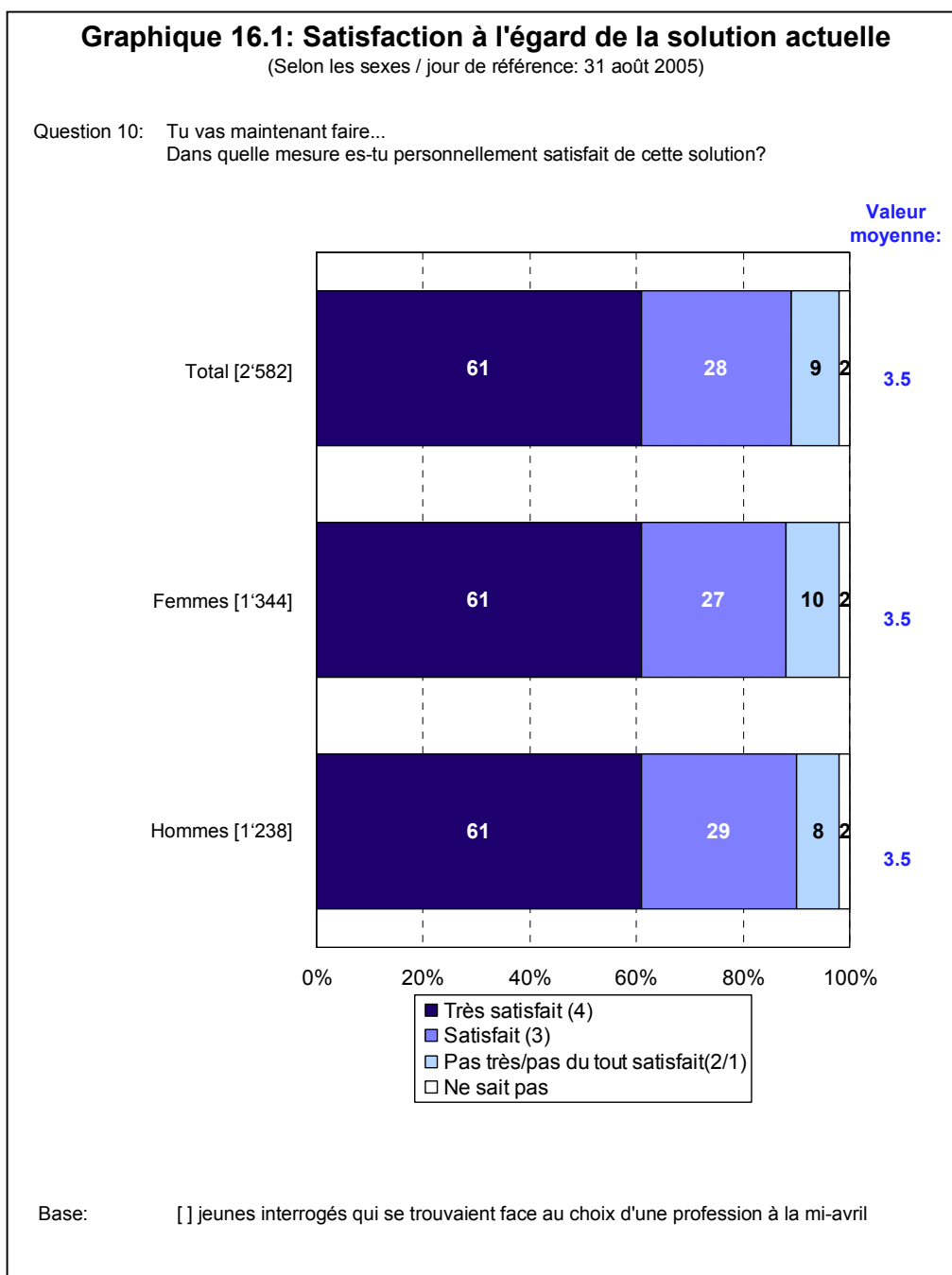
### 2.3 Evaluation de la situation actuelle de la formation

De manière générale, la satisfaction des jeunes à l'égard de leur solution actuelle est très élevée. Sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 4 (très satisfait), la valeur moyenne ne descend pas au-dessous de la limite de 3.5 dans toutes les enquêtes. De fines nuances apparaissent dans la part des réponses «très satisfait». En 2002, elle était plus basse que jamais avec 61%.

En 2003, elle est remontée à 64%, pour redescendre à 62% dans l'enquête de 2004. Dans l'enquête de cette année, elle se situe à nouveau à 61%. La proportion des réponses «satisfait» descend elle aussi pour atteindre 28% (2004: 29%). La valeur moyenne arrondie demeure à 3.5 (graphique 16).



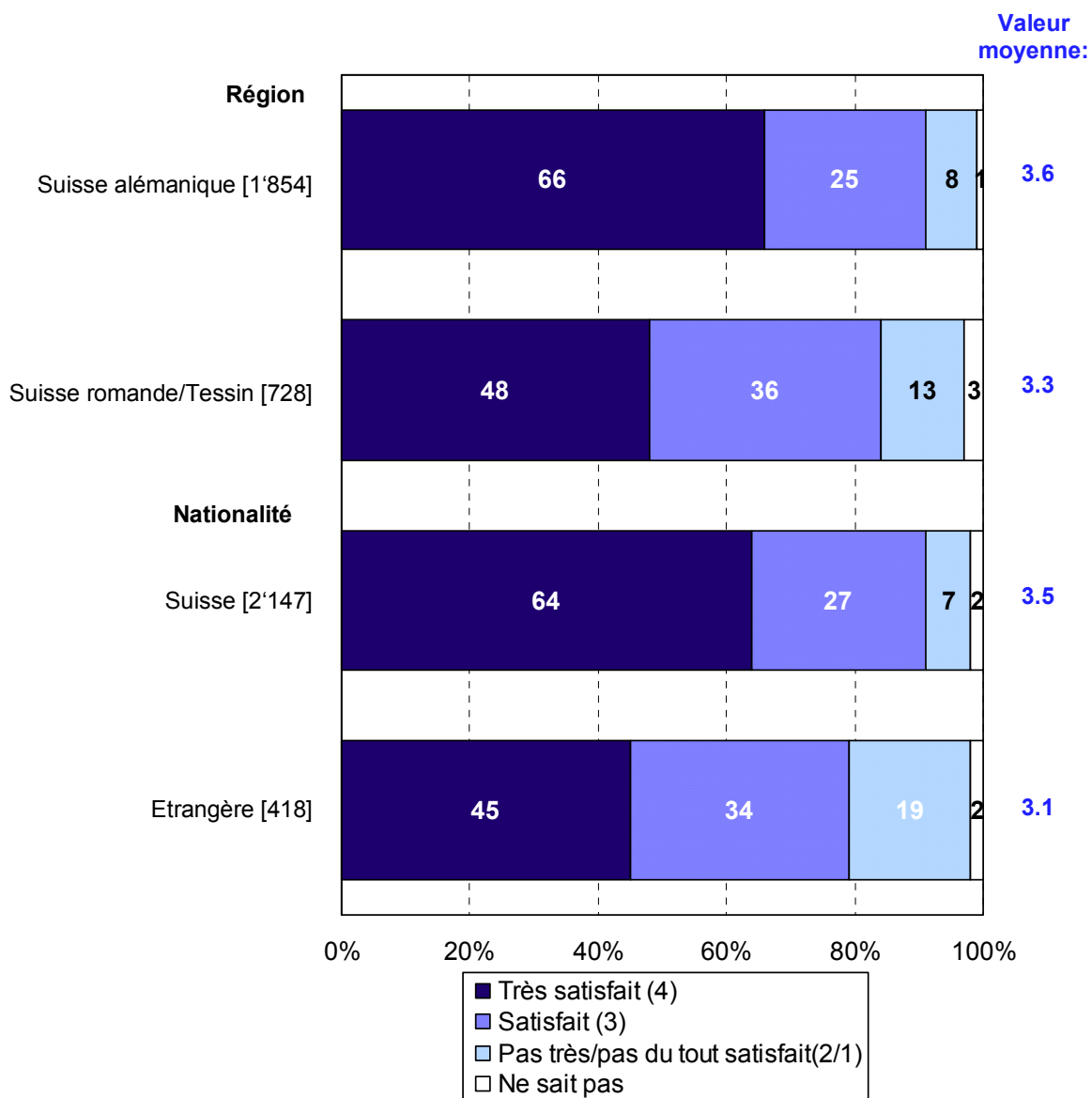
Comme celle de l'année précédente, l'enquête de cette année n'a révélé que des différences minimales spécifiques aux sexes pour ce qui concerne la satisfaction à l'égard de la solution adoptée (graphique 16.1). Les grandes **différences se rapportent à la région et à la nationalité** (graphique 16.2). Ce sont de nouveaux les jeunes de Suisse romande et du Tessin qui ont tendance à être les moins satisfaits. Sur l'échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 4 (très satisfait), ils attribuent à leur situation la note moyenne de 3.3, comme l'an dernier déjà, alors que les Suisses alémaniques interrogés donnent une valeur moyenne de 3.6 (2004: 3.6). De même, les jeunes étrangers et étrangères sont plutôt moins satisfaits (3.1) que les jeunes gens et jeunes filles de nationalité suisse (3.5).



### Graphique 16.2: Satisfaction à l'égard de la solution actuelle

(Selon le domicile/la nationalité / jour de référence: 31 août 2005)

Question 10: Tu vas maintenant faire...  
 Dans quelle mesure es-tu personnellement satisfait de cette solution?

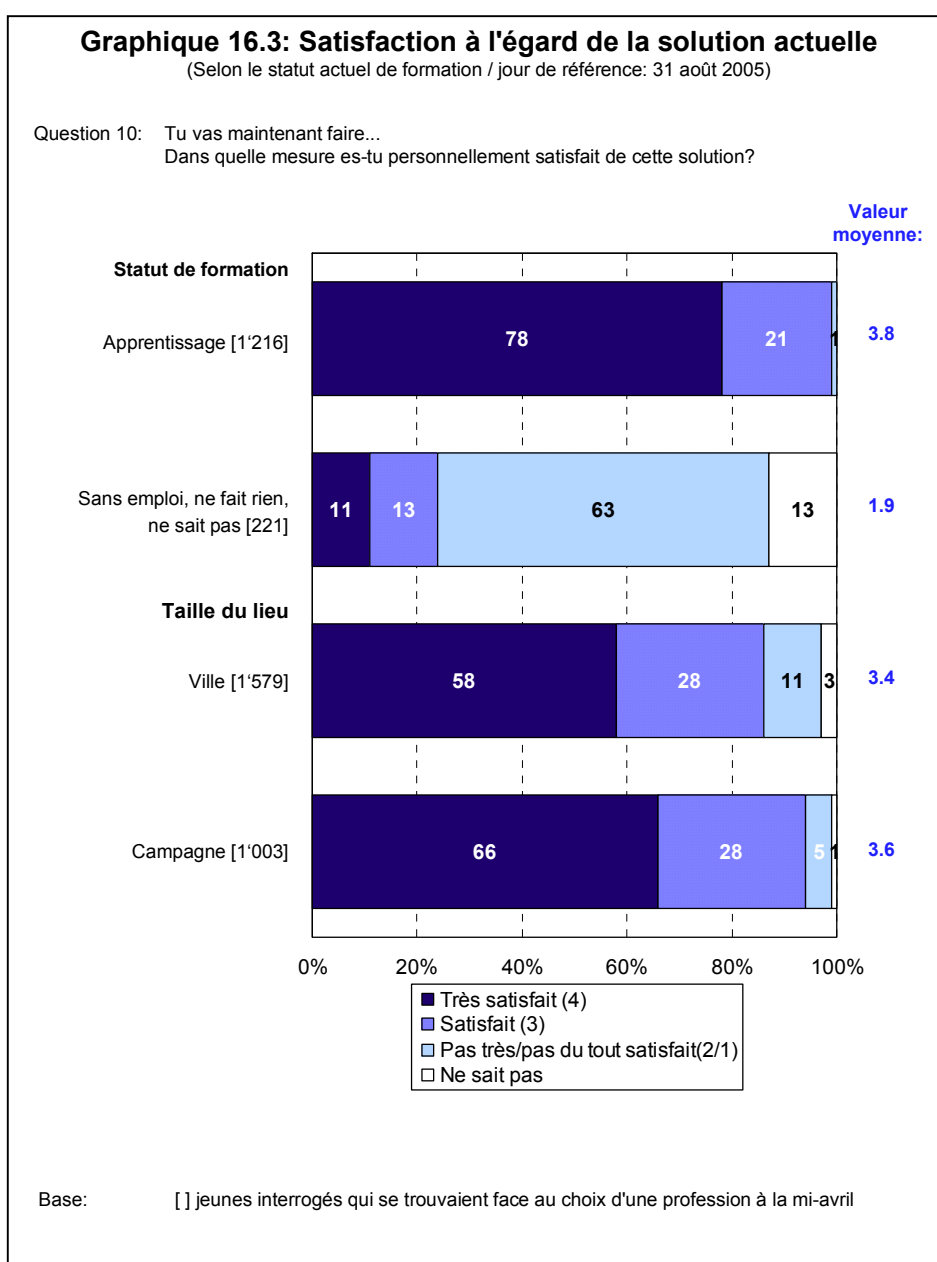


Base: [ ] jeunes interrogés qui se trouvaient face au choix d'une profession à la mi-avril



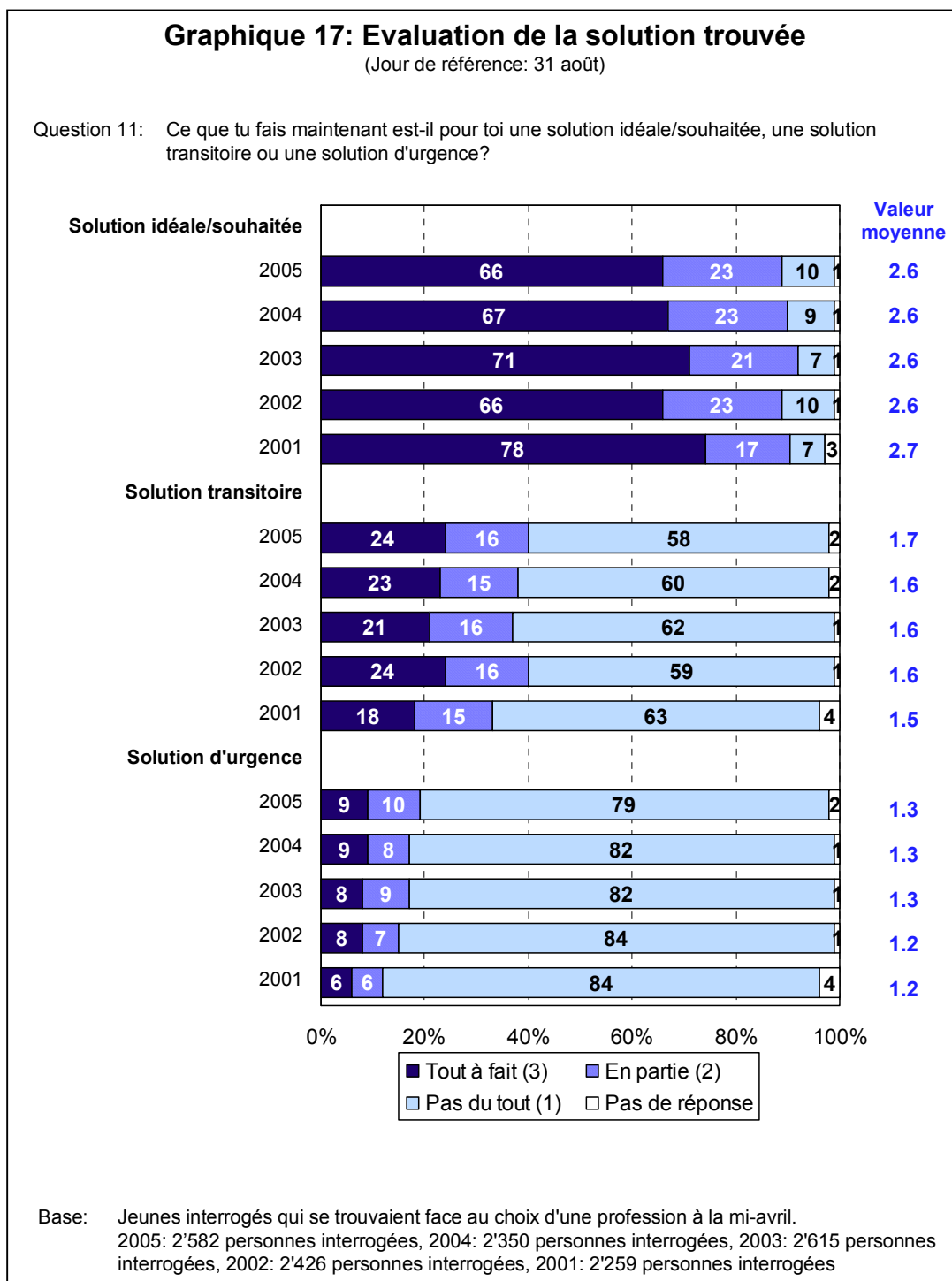
La **satisfaction** dépend de l'attribution des places d'apprentissage, si bien que 78% (2004: 78%) des jeunes interrogés qui ont trouvé une place cet été se déclarent «très satisfaits» de leur solution (graphique 16.3). Les jeunes qui ne font rien pour le moment ou se déclarent sans emploi se montrent naturellement insatisfaits de leur solution. 11% indiquent être satisfaits, alors que 63% se déclarent assez peu ou même pas du tout satisfaits.

Les jeunes qui vivent à la campagne sont eux aussi plus satisfaits (valeur moyenne de 3.6) que les jeunes citadins (3.4). La raison de cette différence pourrait résider dans le fait que les jeunes de la campagne intéressés à une place d'apprentissage trouvent plus facilement une telle place que leurs collègues de la ville (voir chap. 2.2, p. 53).



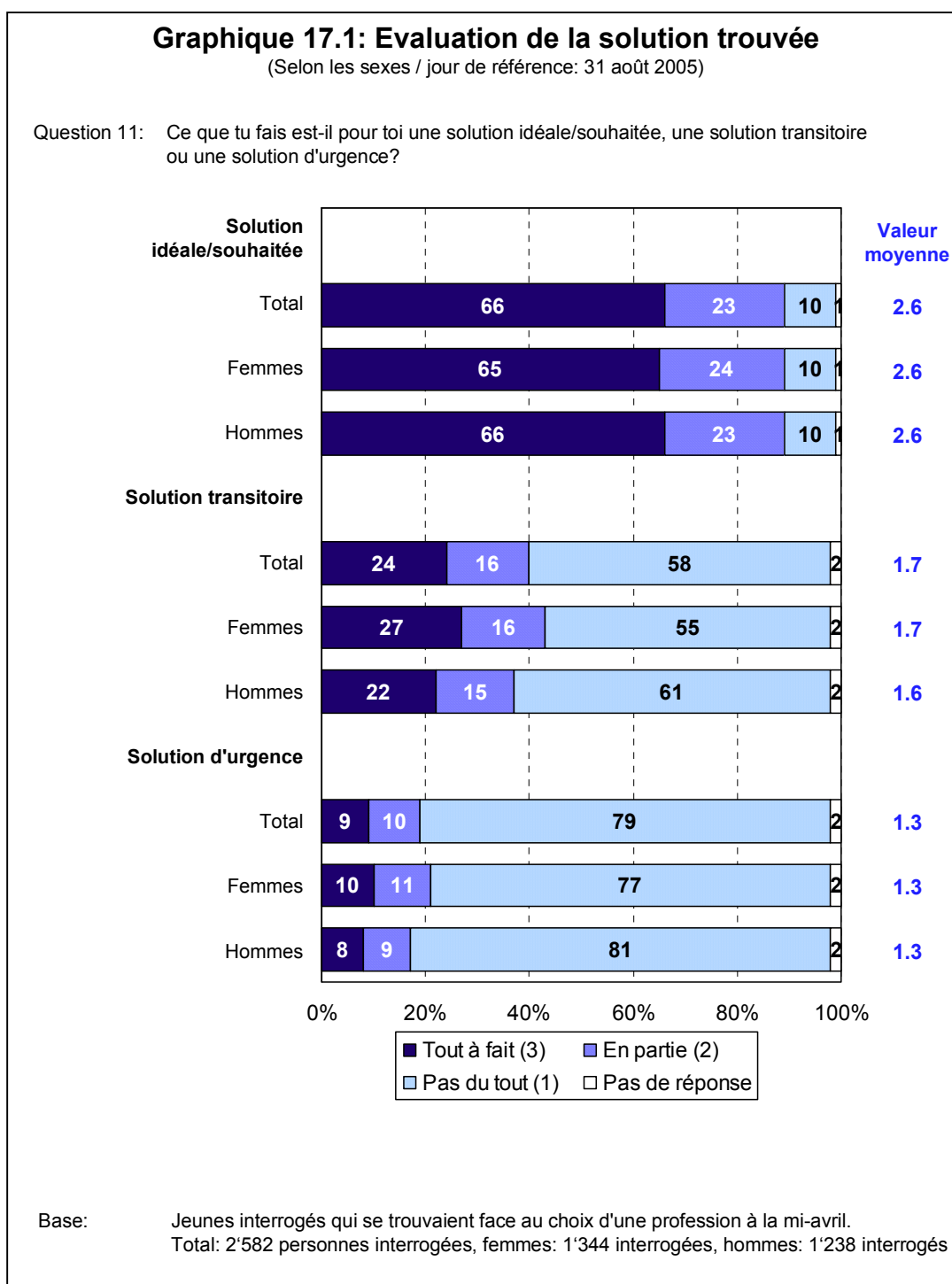
Conformément au degré de satisfaction constaté, 66% (2004: 67%) décrivent leur formation actuelle comme une **solution idéale ou correspondant à leur souhait** (graphique 17). Après une augmentation en 2003, cette proportion redescend au niveau le plus bas, enregistré en 2002.

Presque un jeune sur quatre considère totalement sa formation actuelle comme une **solution transitoire** et même 9%, comme l'an dernier, la voit comme une **solution d'urgence**.



Les différences spécifiques aux sexes sont assez faibles. La plus importante concerne les **solutions transitoires**. C'est ainsi que les femmes (27%) considèrent plus souvent que les hommes (22%) leurs solutions comme tout à fait transitoires (graphique 17.1).

Pour ce qui concerne la situation de formation idéale, la plus grande différence entre les deux sexes apparaît dans les solutions transitoires telles que le séjour linguistique et le stage, que les femmes (68%) considèrent beaucoup plus souvent que les hommes (54%) comme une solution tout à fait idéale.



La solution trouvée apparaît **«tout à fait idéale»** surtout à ceux qui commencent un apprentissage (82%) ou une école de maturité (74%). Pour ceux qui commencent une 10<sup>e</sup> année scolaire et pour les jeunes disposant d'un emploi (44% chacun), cette situation semble moins correspondre à leurs vœux. Les autres solutions transitoires telles que les séjours linguistiques, les stages pratiques, etc., paraissent à nouveau convenir aux jeunes concernés (64%) (graphique 17.2).

La 10<sup>e</sup> année scolaire, comme l'emploi, représentent totalement ou partiellement des solutions de transition pour 52%, respectivement 58% des jeunes interrogés qui ont déclaré adopter momentanément ce statut de formation. Il en va de même des solutions de secours: les parts les plus grandes des jeunes qui affirment avoir fait un choix dicté par l'urgence se trouvent surtout parmi ceux qui suivent une 10<sup>e</sup> année scolaire (20%) ou qui ont pris un emploi (24%).

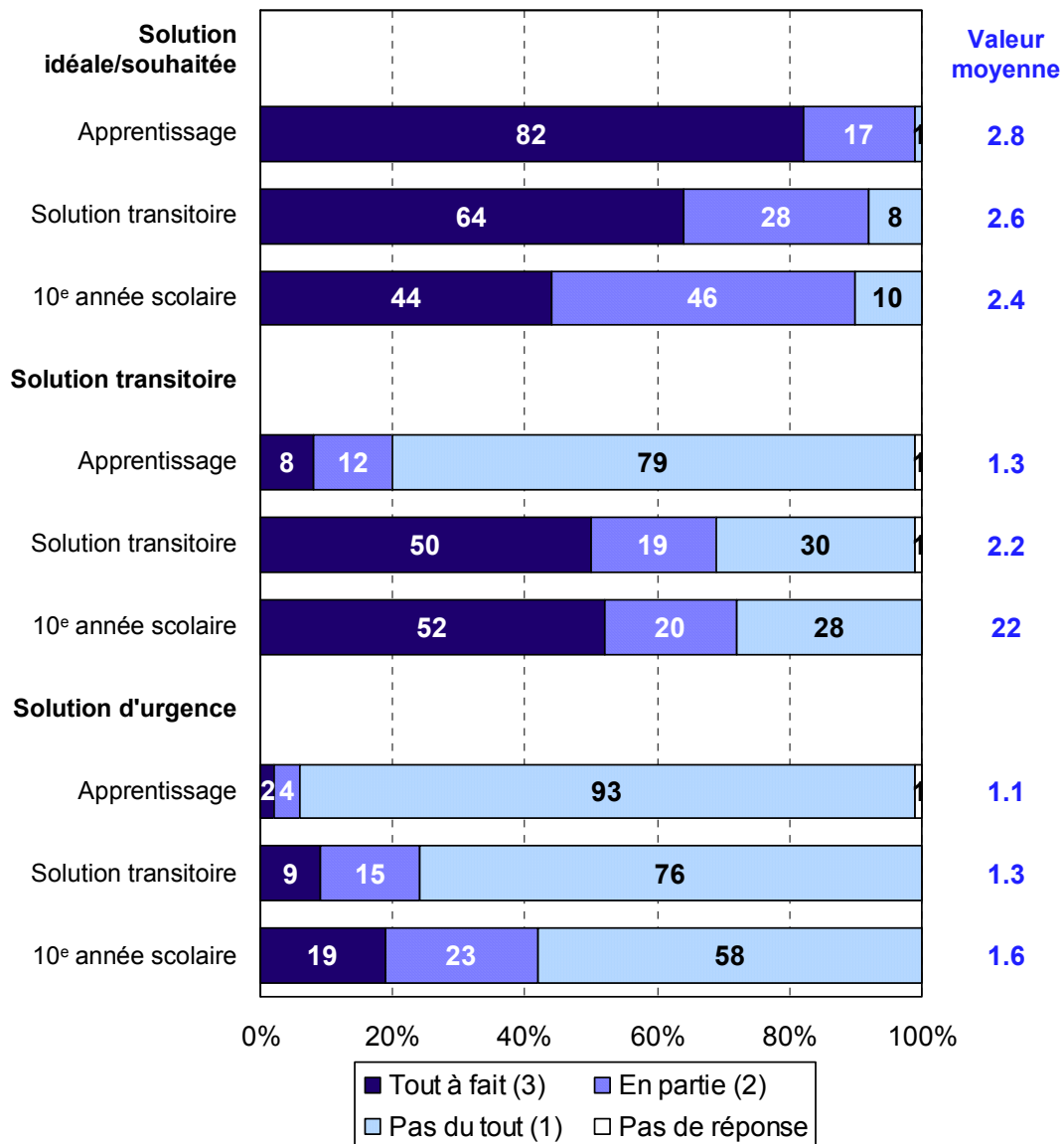
Des différences entre les réponses à la question de savoir si l'option choisie est idéale se révèlent également entre les **professions choisies**: pour les jeunes, le secteur du dessin / professions techniques apparaît le plus souvent comme «tout à fait idéal» (88%). Mais les formations dans les professions de la santé constituent également des solutions «tout à fait idéales» pour 86% des jeunes qui les ont choisies. En revanche, les professions de la vente (77%) sont moins souvent considérées comme «tout à fait idéales» par leurs apprentis (tableau 11).

<b>Tableau 11:</b>									
<b>Question 11:</b> Ce que tu fais maintenant est-il pour toi une solution idéale / souhaitée, une solution transitoire ou une solution d'urgence?		<i>Solution idéale / souhaitée</i>							
Groupes de professions	TOTAL	Bureau	Vente	Métallurgie et machines	Construction, peinture, bois	Dessin, prof. techniques	Hôtellerie, économie domestique	Professions de la santé	Autres
2005	82%	80%	77%	82%	83%	88%	84%	86%	82%
2004	80%	80%	71%	82%	74%	90%	79%	79%	83%
2003	82%	82%	73%	84%	78%	84%	77%	92%	86%
2002	79%	78%	72%	79%	80%	82%	70%	86%	85%
2001	84%	80%	68%	90%	85%	97%	82%	90%	85%

### Graphique 17.2: Evaluation de la solution trouvée

(Selon le statut de formation / jour de référence: 31 août 2005)

Question 11: Ce que tu fais est-il pour toi une solution idéale/souhaitée, une solution transitoire ou une solution d'urgence?

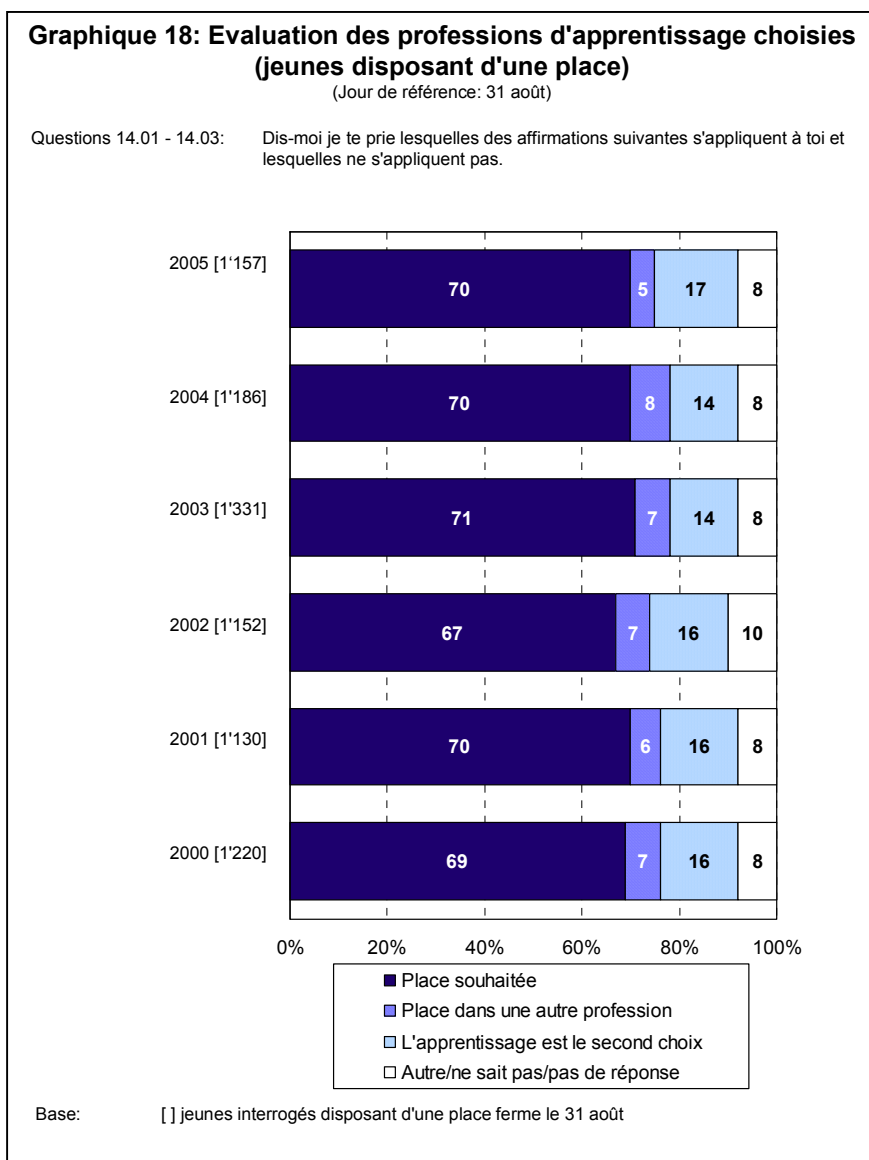


Base: Jeunes interrogés qui se trouvaient face au choix d'une profession à la mi-avril.  
 Apprentissage: 1'216 personnes interrogées, 10<sup>e</sup> année scolaire: 209 personnes interrogées,  
 solution transitoire (séjour linguistique, stage pratique, etc.): 284 personnes interrogées

Comme l'année dernière, nous nous sommes intéressés lors de cette enquête aux processus de décision des jeunes. Nous avons donc demandé...

- aux jeunes disposant d'une place d'apprentissage, si la profession d'apprentissage choisie correspondait à leur désir initial, ou s'ils avaient envisagé tout d'abord un apprentissage dans une autre profession ou une autre formation
- aux jeunes sans place d'apprentissage, s'ils voulaient initialement chercher une place d'apprentissage pour cette année et/ou si à l'avenir ils s'efforceraient encore de trouver une telle place.

70% des jeunes disposant d'une place d'apprentissage déclarent que c'est leur **place souhaitée**. Cette valeur est demeurée assez stable ces dernières années (graphique 18). 5% des jeunes qui disposent d'une place d'apprentissage déclarent que ce n'est pas leur place souhaitée et 17% pour lesquels l'apprentissage constituait un second choix disposent néanmoins d'une telle place.

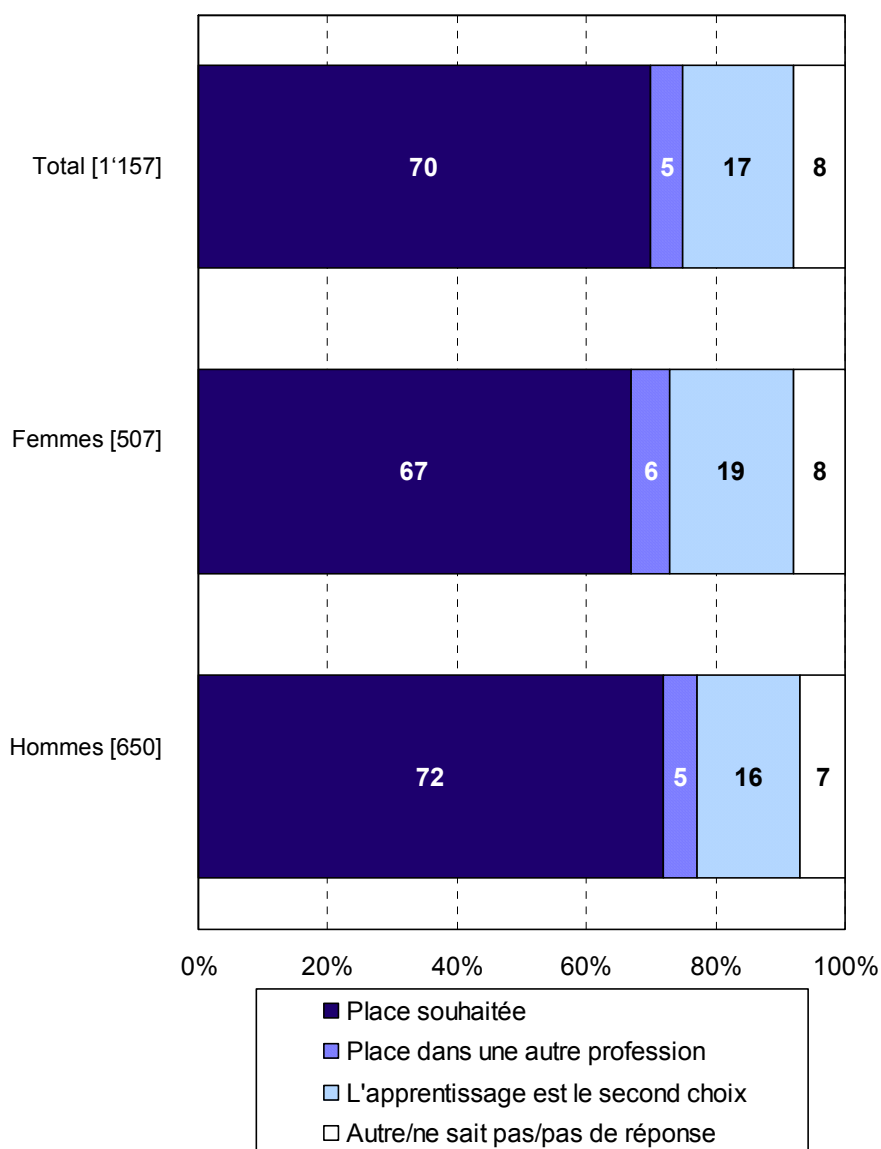


Cette année, les jeunes gens disposant d'une place d'apprentissage sont plus nombreux (72%) que les jeunes filles (67%) dans le même cas à considérer qu'ils ont trouvé la place de leurs rêves (graphique 18.1).

**Graphique 18.1: Evaluation des professions d'apprentissage choisies (jeunes disposant d'une place)**

(Selon les sexes / jour de référence: 31 août 2005)

Questions 14.01 - 14.03: Dis-moi je te prie lesquelles des affirmations suivantes s'appliquent à toi et lesquelles ne s'appliquent pas.



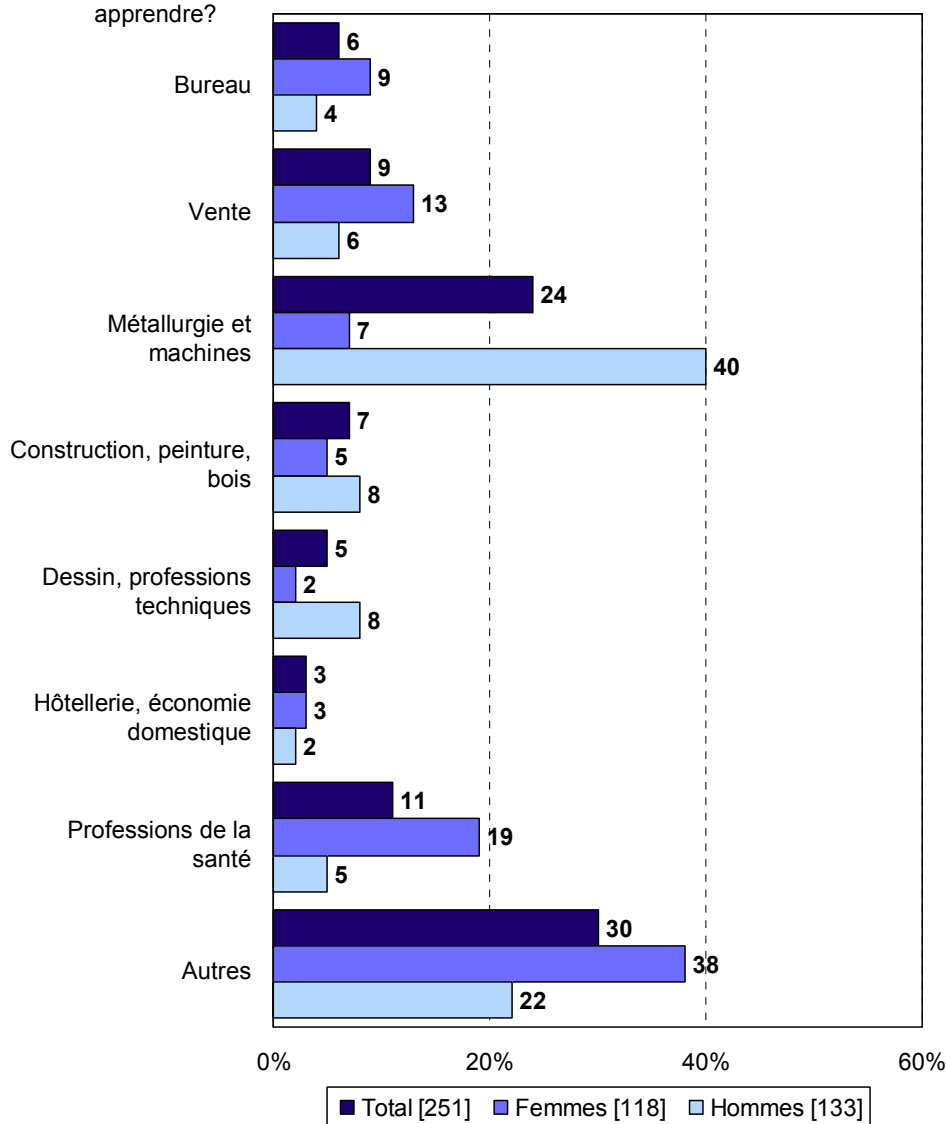
Base: [ ] jeunes interrogés disposant d'une place ferme le 31 août

22% des jeunes disposant d'une place d'apprentissage indiquent qu'ils n'ont pas obtenu la place qu'ils souhaitent. Presque un tiers d'entre eux se trouvent dans le groupe des «autres professions» et presque un quart dans les professions de la métallurgie et des machines. Les différences spécifiques au sexe se trouvent surtout dans l'industrie métallurgique et des machines, respectivement dans les professions de la santé, où les hommes, respectivement les femmes, n'ont pas trouvé la place d'apprentissage souhaitée (graphique 18.2).

**Graphique 18.2: Apprentissage dans la profession souhaité**

(Selon les sexes / jour de référence: 31 août 2005)

Question 15: Tu as donc voulu à l'origine entreprendre l'apprentissage d'une autre profession. Quelle serait alors la profession que tu aimerais apprendre?



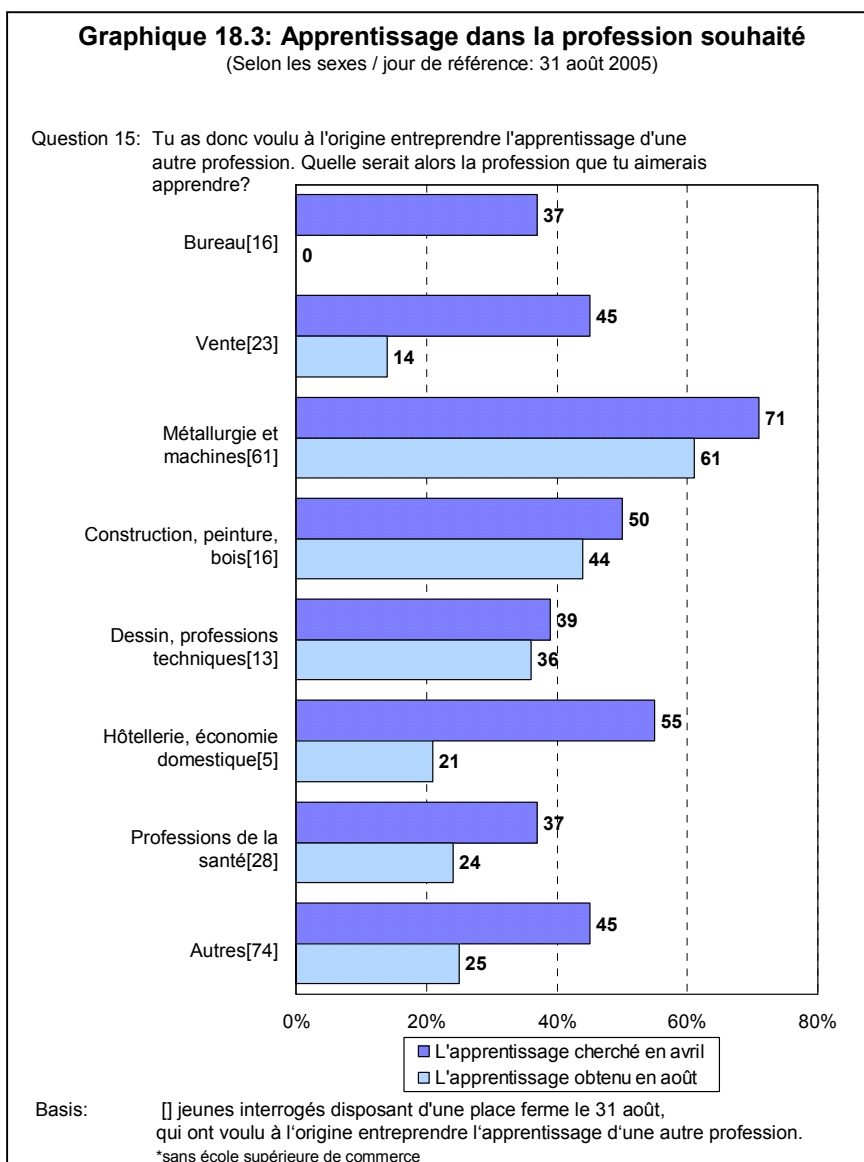
Basis: [] jeunes interrogés disposant d'une place ferme le 31 août, qui ont voulu à l'origine entreprendre l'apprentissage d'une autre profession.  
\*sans école supérieure de commerce



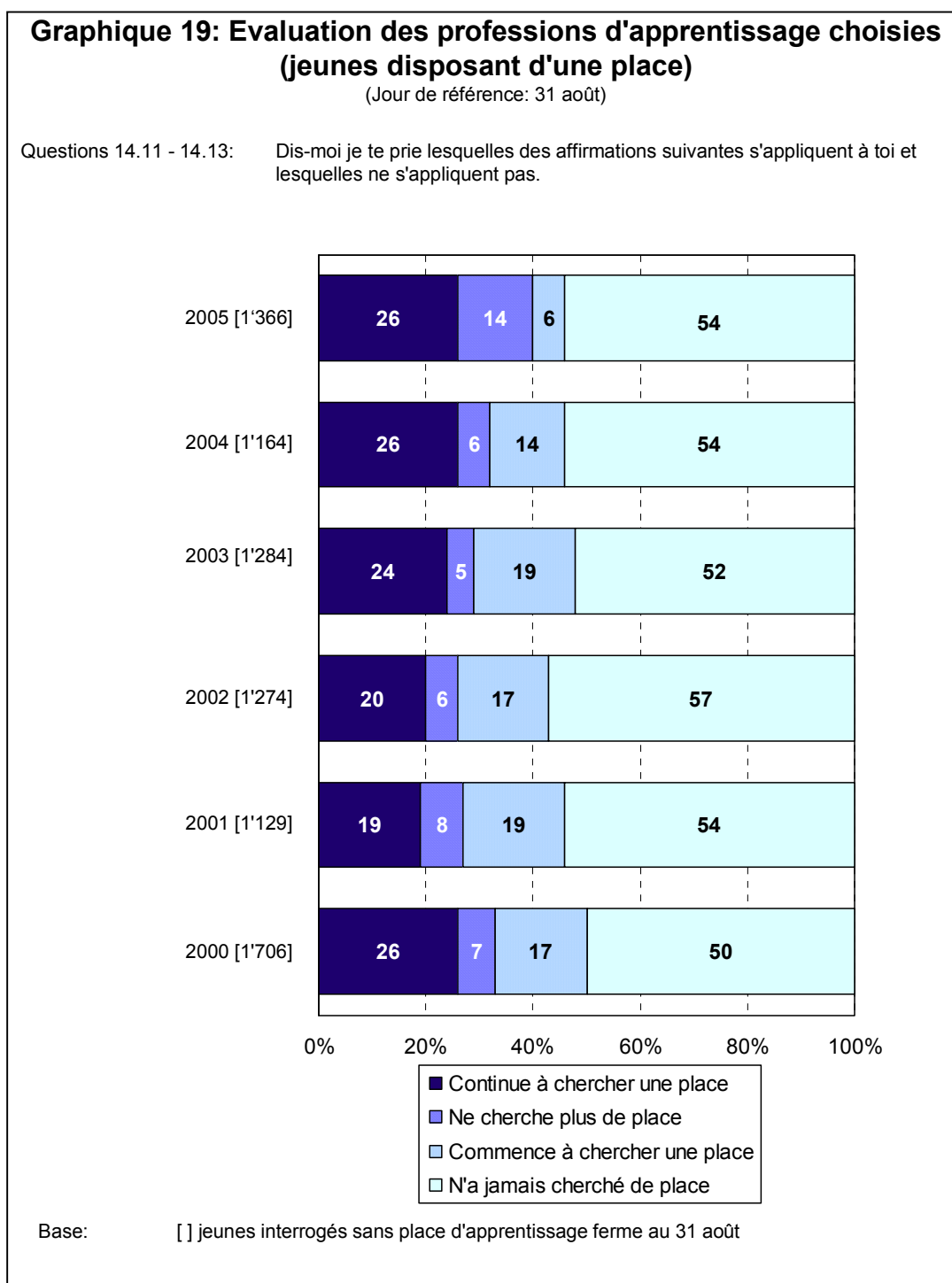
Quelles alternatives s'offrent-elles aux jeunes qui n'ont pas obtenu la place d'apprentissage qu'ils souhaitent? Ce sont les jeunes dont les places d'apprentissage souhaitées se situaient dans les professions du bureau, de la santé et du dessin/professions techniques qui se font le moins d'illusions. 37% à 39% de ces jeunes seulement ont indiqué en avril qu'ils cherchaient une place d'apprentissage dans ces groupes de professions. Dans les professions du bureau se trouvent de nombreux jeunes qui souhaitent des places d'apprentissage dans d'autres professions et n'ont finalement pas obtenu le succès escompté. Ces jeunes n'ont trouvé aucune place dans les groupes de professions qu'ils préféraient.

Il en va tout autrement dans les professions de l'industrie métallurgique et des machines. Pour ce groupe, 71% des jeunes ont postulé dans la profession qu'ils souhaitent. 61% d'entre eux ont finalement obtenu la place d'apprentissage désirée.

Toutefois, il s'agit là d'un petit sous-groupe de l'échantillon, qui est par conséquent exposé à une marge d'erreur élevée.



Parmi les jeunes sans place, 40% (2004: 40%) veulent à nouveau ou pour la première fois tenter leur chance ces prochaines années sur le marché de l'apprentissage (graphique 19). Alors que 26% de ces jeunes (2004: 26%) désiraient commencer un apprentissage cette année déjà, 14% recommencent dès maintenant à chercher la place correspondante. 6% des jeunes sans place d'apprentissage en cherchaient une lors de l'enquête d'avril encore, mais ont décidé entre-temps d'y renoncer. Pour les autres 55%, l'apprentissage n'entraîne et n'entre toujours pas en considération. Ils représentent 29% de l'ensemble de l'échantillon, soit environ 38'000 jeunes après extrapolation.

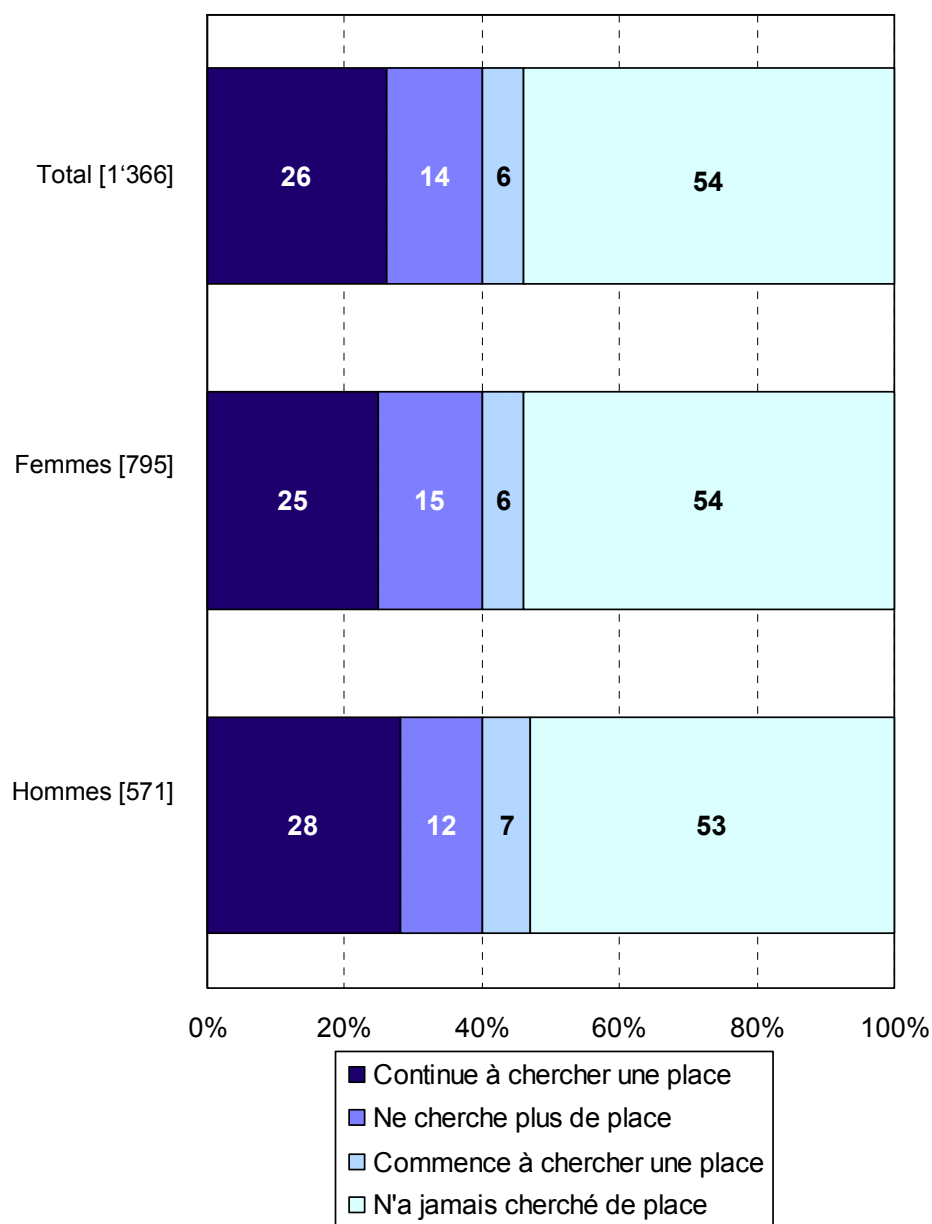


L'évaluation de la profession chez les jeunes sans place ne présente que des différences minimales selon les sexes (graphique 19.1).

### Graphique 19.1: Evaluation des professions d'apprentissage choisies (jeunes disposant d'une place)

(Selon les sexes / jour de référence: 31 août 2005)

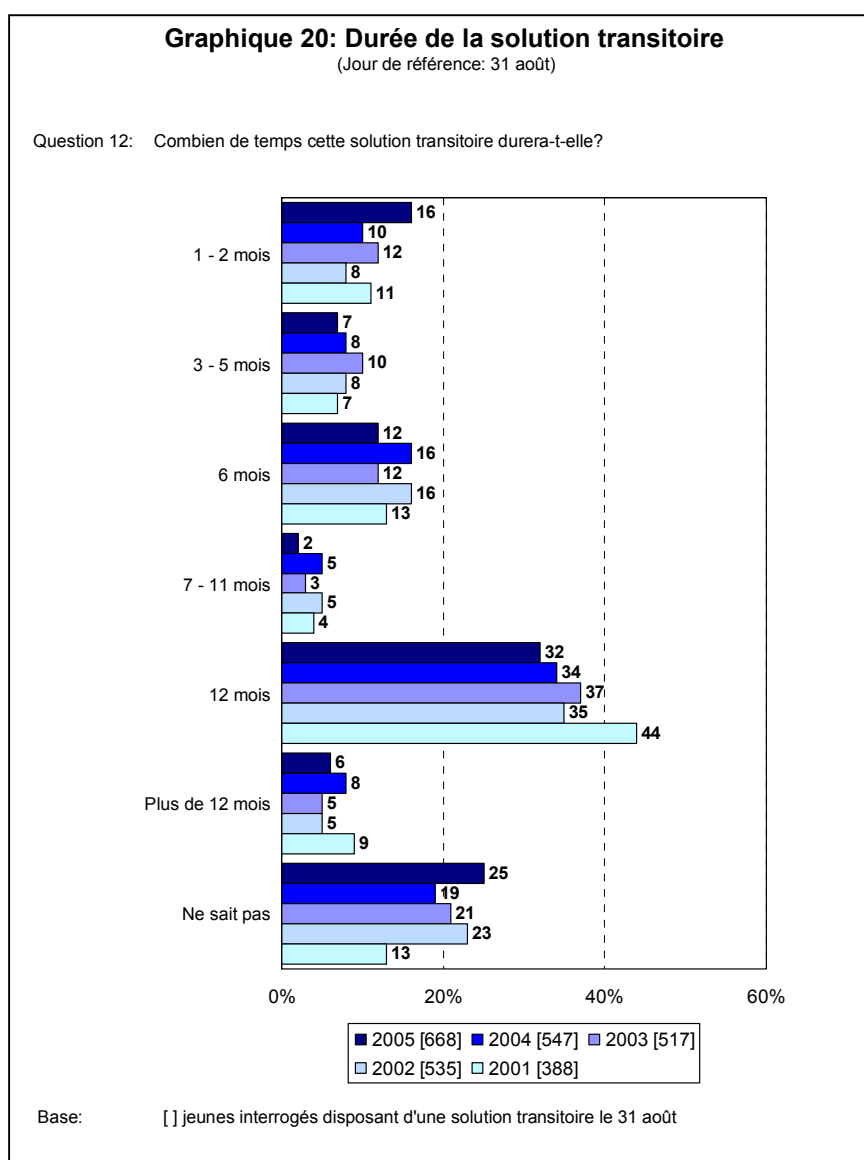
Questions 14.11 - 14.13: Dis-moi je te prie lesquelles des affirmations suivantes s'appliquent à toi et lesquelles ne s'appliquent pas.



Base: [ ] jeunes interrogés sans place d'apprentissage ferme au 31 août

## 2.4 Solution transitoire, et ensuite?

Pour 32% (2004: 34%) seulement des jeunes qui vivent actuellement une année de transition (séjour linguistique, stage pratique, emploi et autres, mais sans la 10<sup>e</sup> année scolaire ni les autres écoles de culture générale), cette période dure 12 mois (graphique 20). Cette proportion a encore diminué par rapport aux premières années de l'enquête. La raison de cette réduction se trouve certainement dans l'augmentation du nombre de jeunes qui prennent un emploi, qui ne font rien momentanément ou sont au chômage, et qualifient cette situation de solution transitoire. En revanche, la plus grande partie des jeunes qui suivent une 10<sup>e</sup> année scolaire (97%) le font avec l'intention de la terminer. Les autres écoles de culture générale conduisent à des durées scolaires variables: un an pour 42%, deux ans pour 7% et trois ans ou davantage pour 20%. La tendance va vers une préférence pour les durées plus courtes.

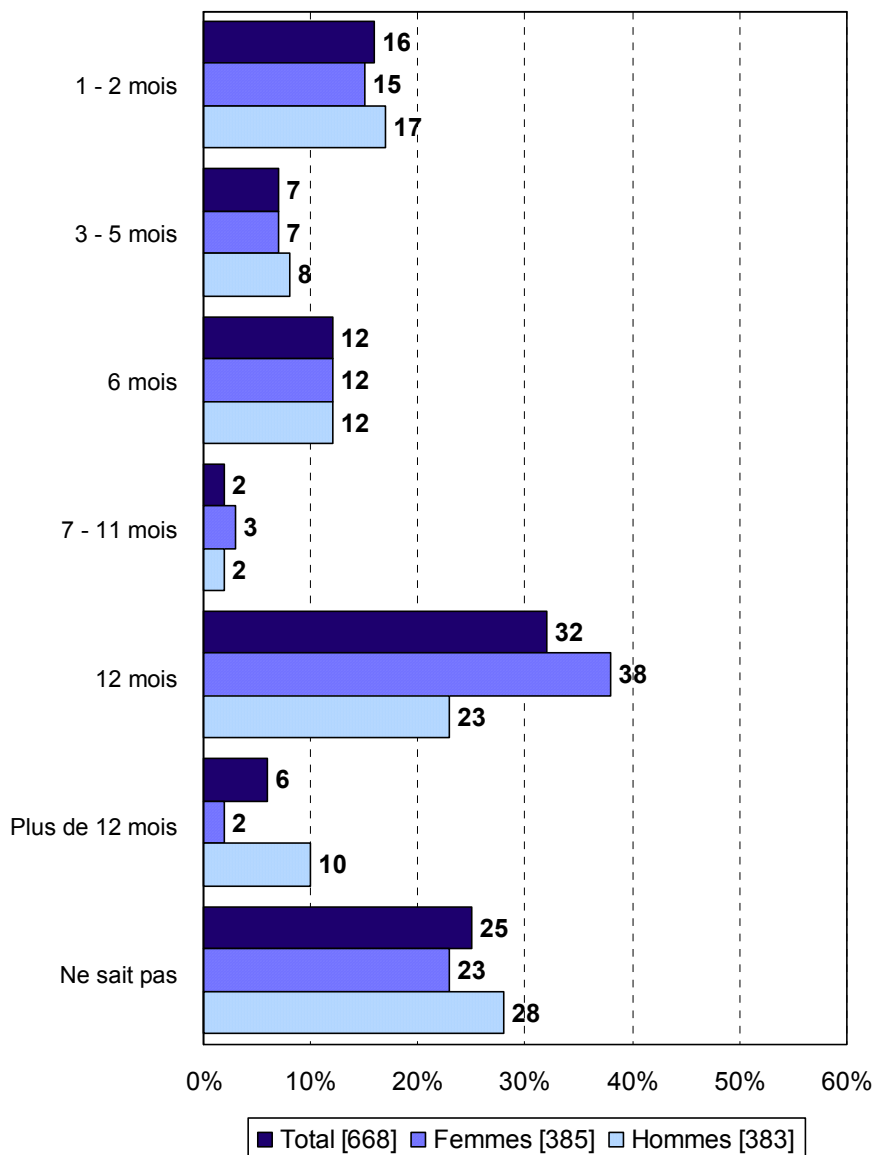


Les femmes tendent plutôt vers l'accomplissement d'une solution transitoire d'une année complète (38%, hommes: 23%), alors que la proportion des hommes qui penchent pour un seul semestre est sensiblement plus élevée (10%, femmes: 2%) (graphique 20.1).

**Graphique 20.1: Durée de la solution transitoire**

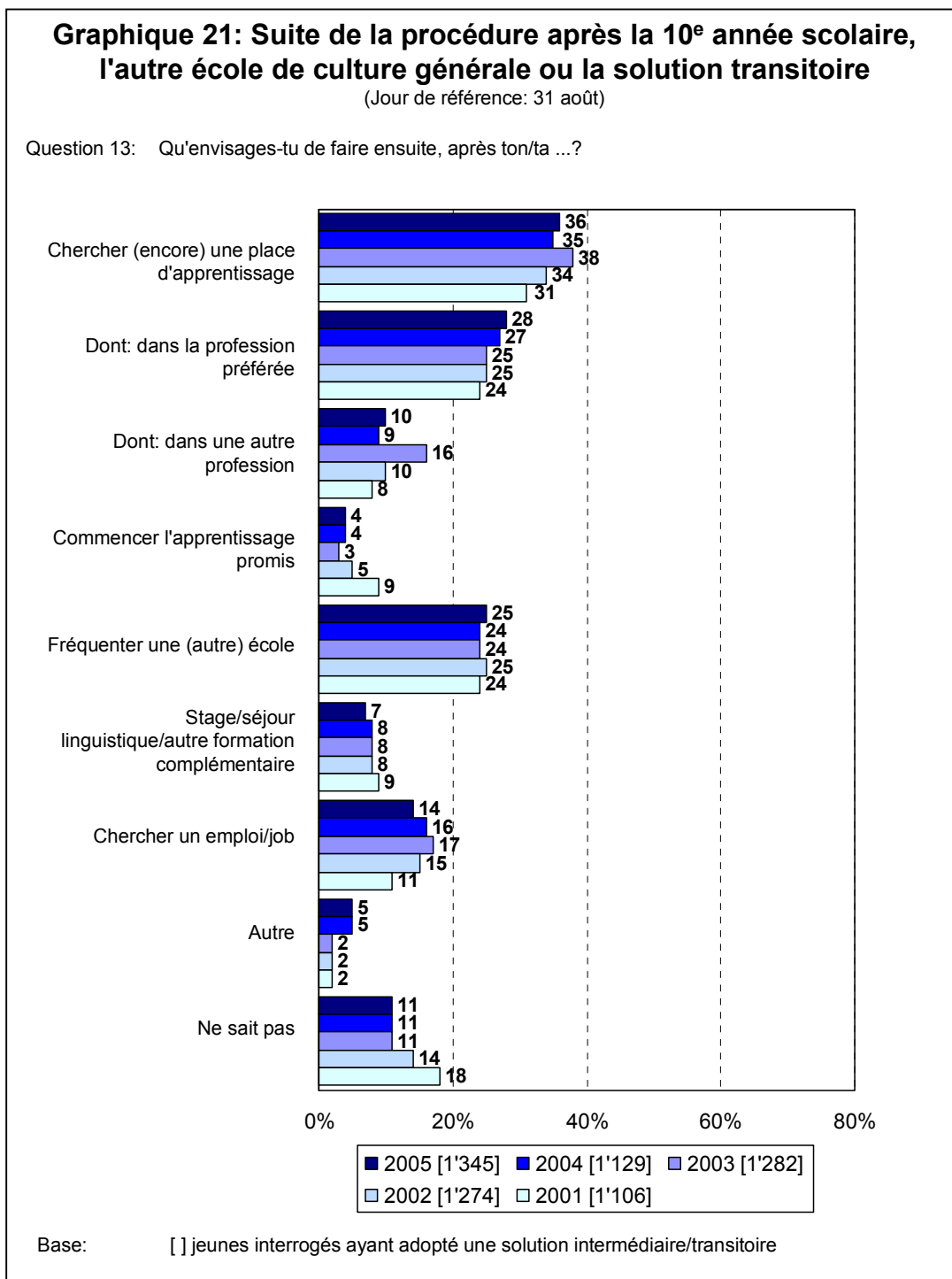
(Selon les sexes / jour de référence: 31 août 2005)

Question 12: Combien de temps cette solution transitoire durera-t-elle?



Base: [ ] jeunes interrogés disposant d'une solution transitoire le 31 août

Selon les solutions intermédiaires ou transitoires choisies, les **projets d'avenir** apparaissent très différentes (graphique 21). Après les diminutions de ces dernières années, l'importance de l'apprentissage s'est à nouveau stabilisée. 36% (2004: 35%) des jeunes interrogés qui sont au bénéfice d'une solution intermédiaire ou transitoire veulent ensuite chercher une place d'apprentissage et 4% (2003: 4%) d'autres disposent déjà d'une telle place. La plupart des jeunes interrogés cherchent une place de formation dans la profession même qu'ils désiraient apprendre cette année.

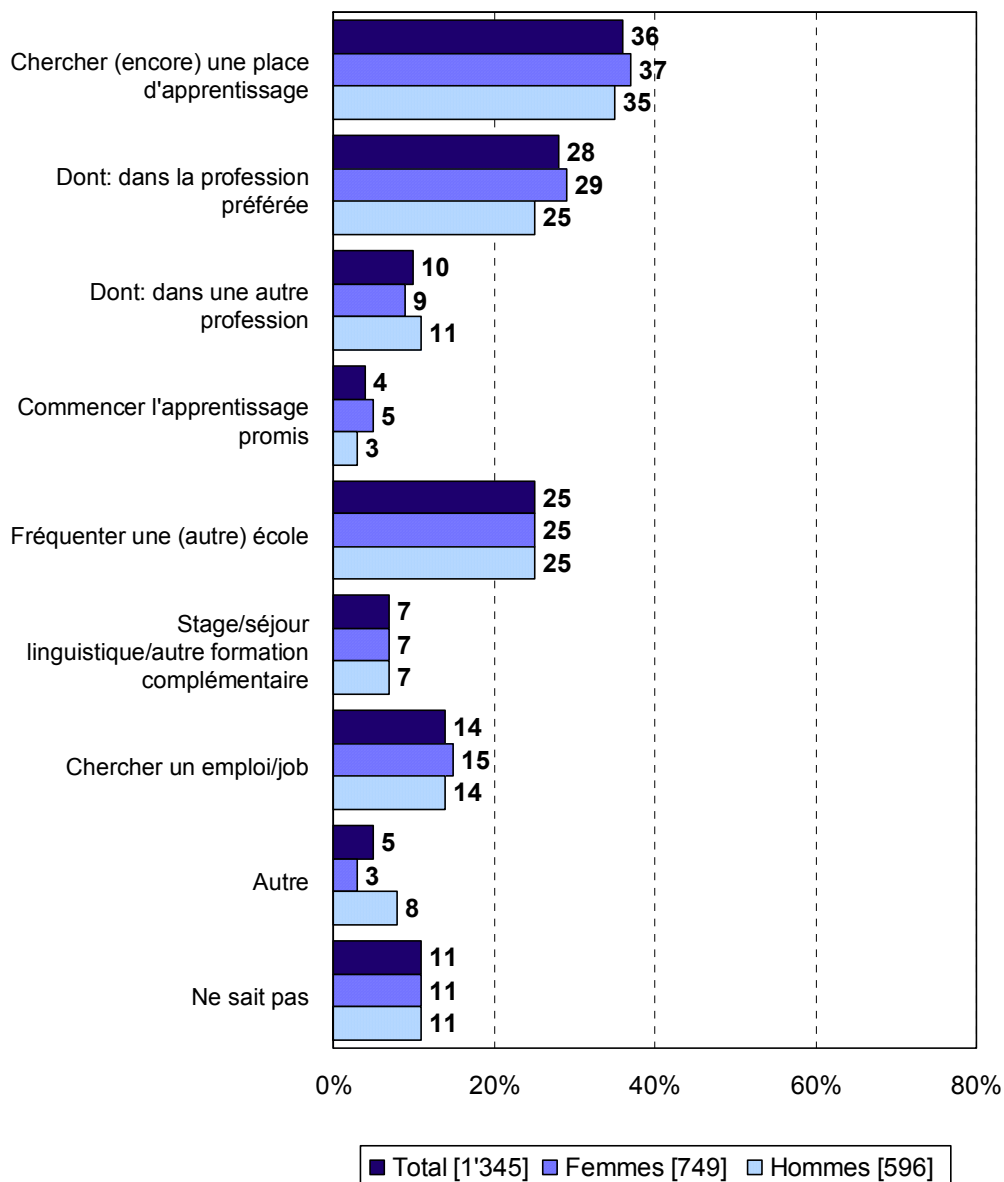


En proportions presque égales, les femmes et les hommes chercheront (encore) une place d'apprentissage ou un emploi, ou fréquenteront une autre école (graphique 21.1).

**Graphique 21.1: Suite de la procédure après la 10<sup>e</sup> année scolaire, l'autre école de culture générale ou la solution transitoire**

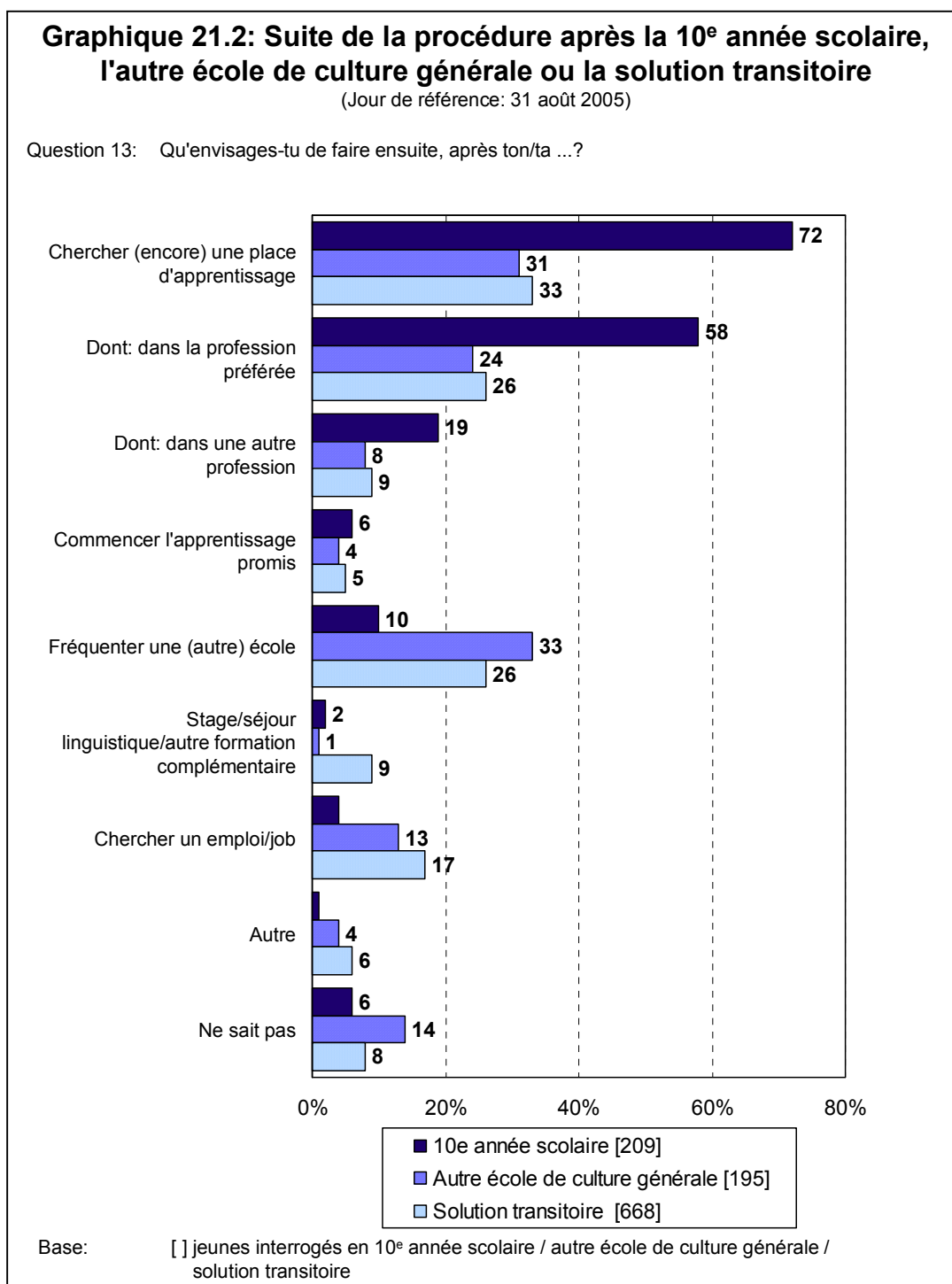
(Jour de référence: 31 août 2005)

Question 13: Qu'envisages-tu de faire ensuite, après ton/ta ...?



Base: [ ] jeunes interrogés ayant adopté une solution intermédiaire/transitoire

Parmi les jeunes interrogés qui suivent une 10<sup>e</sup> année scolaire, 72% comme en 2004 déjà veulent chercher une place d'apprentissage à l'issue de leur solution intermédiaire ou transitoire. Chez les jeunes fréquentant d'autres écoles de culture générale ou au bénéfice d'autres solutions transitoires, les proportions correspondantes sont de 31%, resp. 33% (2004: 34% resp. 33%). Chez ces derniers, la préférence va vers d'autres écoles, les stages pratiques, les séjours linguistiques et les emplois (graphique 21.2).

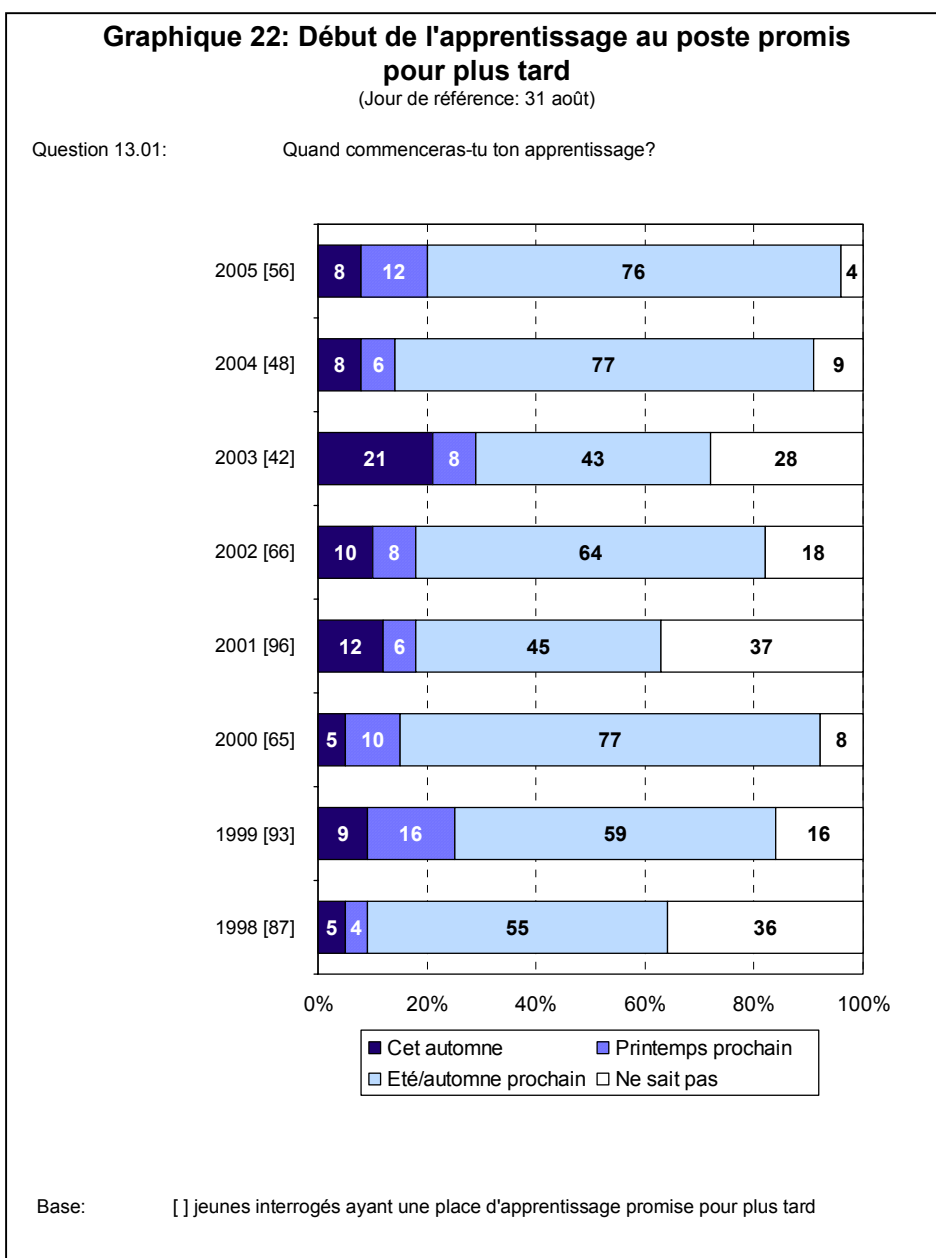




Pour terminer, nous avons posé aux jeunes montrant (à nouveau) un intérêt à l'apprentissage des questions sur le **moment du début de cet apprentissage** ou de la **nouvelle recherche de place d'apprentissage**:

***Disposent d'une place d'apprentissage promise***

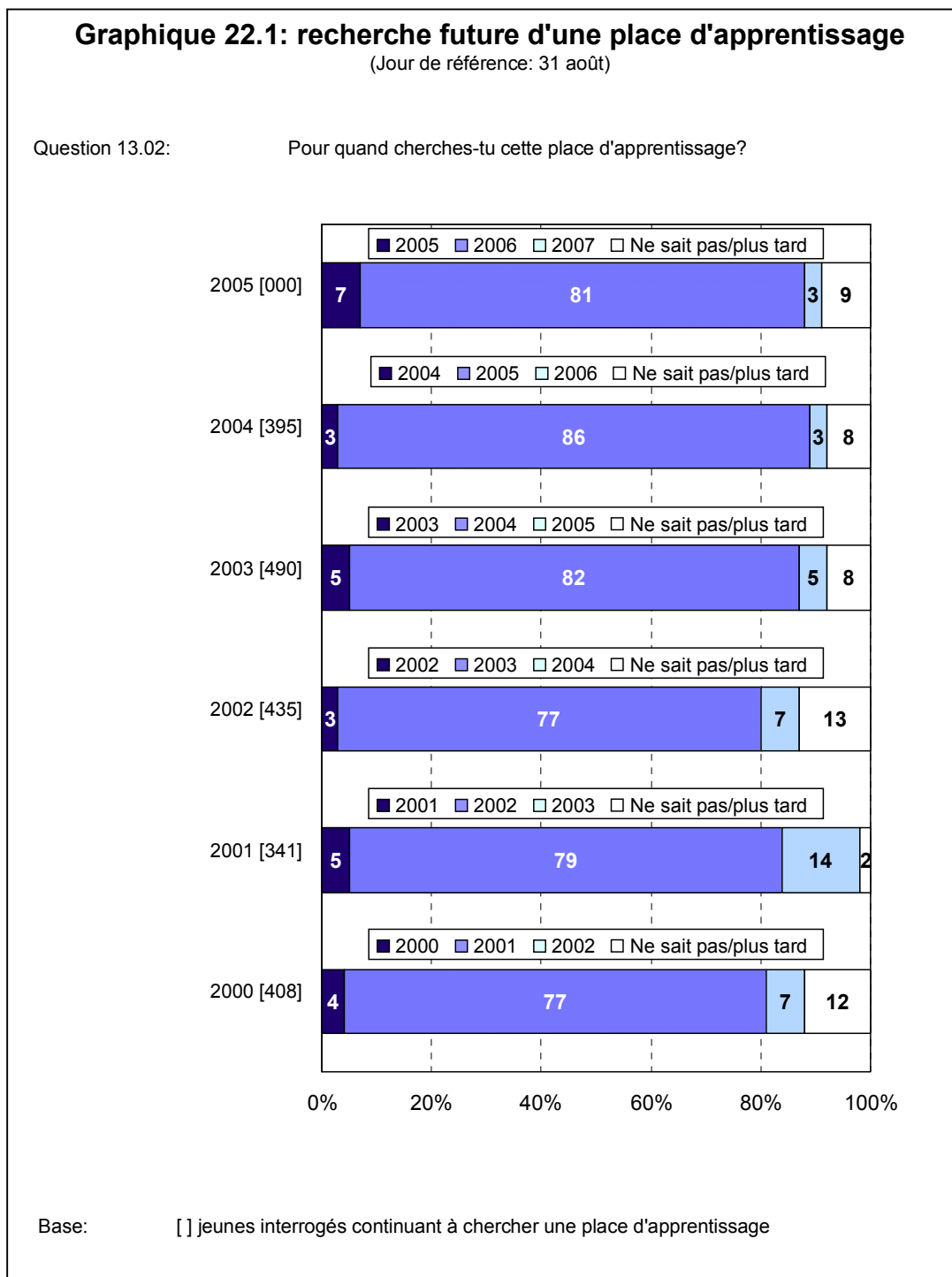
Parmi tous les jeunes interrogés qui pour le moment vivent une solution intermédiaire ou transitoire, 4% disposent selon leurs propres indications d'une place d'apprentissage promise, la plupart d'entre eux pour l'année 2006 (graphique 22). 8% (2004: 8%) en revanche peuvent commencer leur apprentissage cet automne encore, ce qui correspond à 0,2% environ de l'ensemble de notre échantillon ou, après extrapolation, à 250 jeunes environ).



**Cherchent toujours une place d'apprentissage**

36% (2004: 35%) des jeunes interrogés qui vivent une solution transitoire sont (toujours) à la recherche d'une place d'apprentissage. Parmi eux, 7% seulement espèrent réellement la trouver cette année encore (à peine 1.5% environ de l'ensemble de notre échantillon ou, après extrapolation, 1'500 jeunes au moins). Ils sont plus du double de l'année dernière.

Une majorité de 81% d'entre eux toutefois cherchent une place d'apprentissage pour l'année prochaine, et 3% d'autres pour 2007 (graphique 22.1).



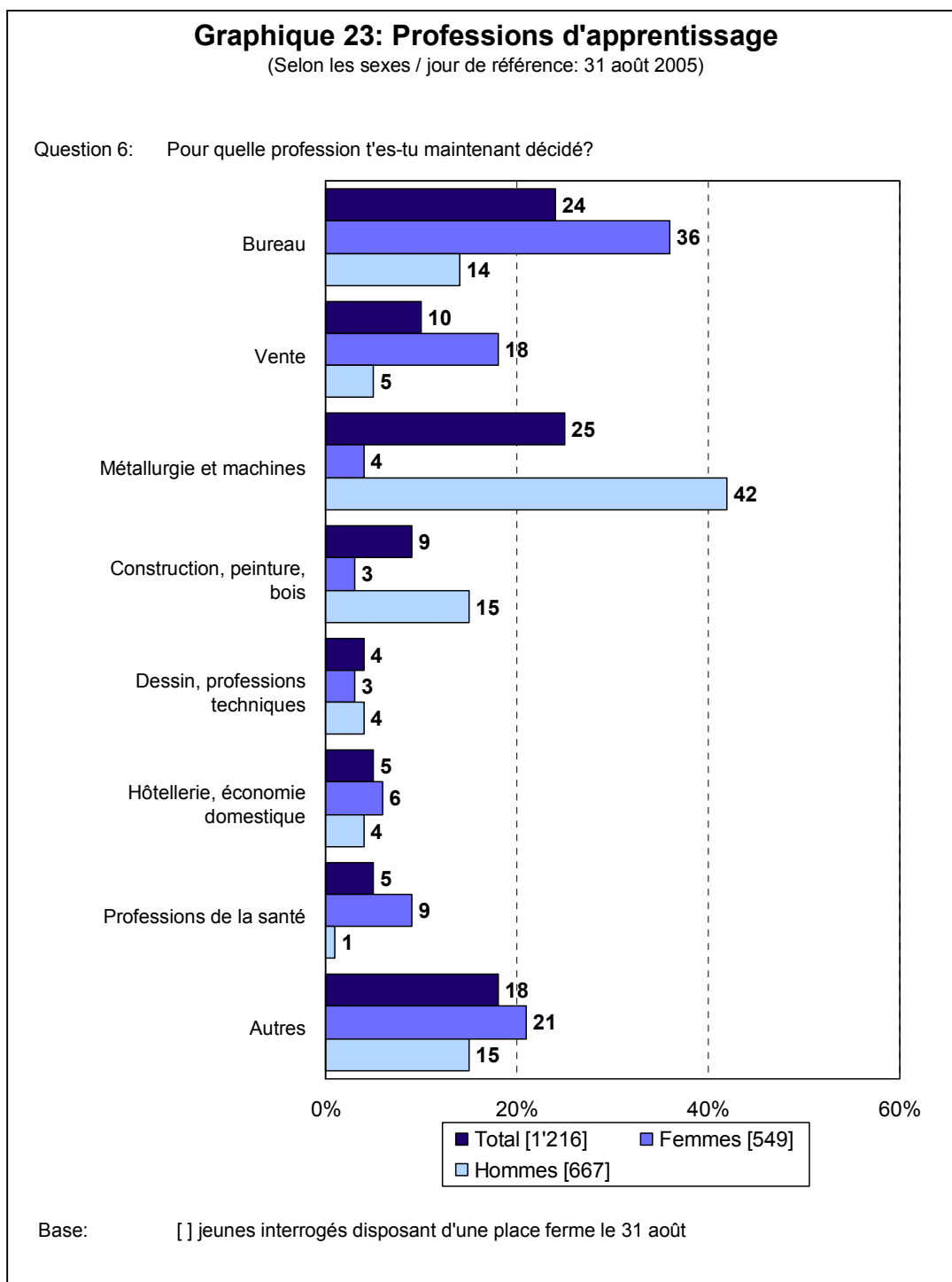
Par rapport à l'ensemble de l'échantillon des jeunes interrogés, 17% à peine de ceux qui composent les deux groupes mentionnés plus haut (22'500 environ après extrapolation) se trouveront de nouveau sur le marché de l'apprentissage en 2006; près de 11'500 d'entre eux (9% de notre échantillon global) s'intéressaient cette année déjà à une place d'apprentissage (tableau 11).

Depuis 2001, cette «file d'attente» s'allonge constamment. La raison en est d'une part que les jeunes placés face au choix d'une profession ont été plus nombreux que les années précédentes. D'autre part, on relève également une forte augmentation (de 8'000 à 11'500) du nombre des jeunes qui s'intéressaient cette année déjà à une place d'apprentissage, mais n'en ont pas trouvé, et qui poursuivront leurs recherches l'an prochain.

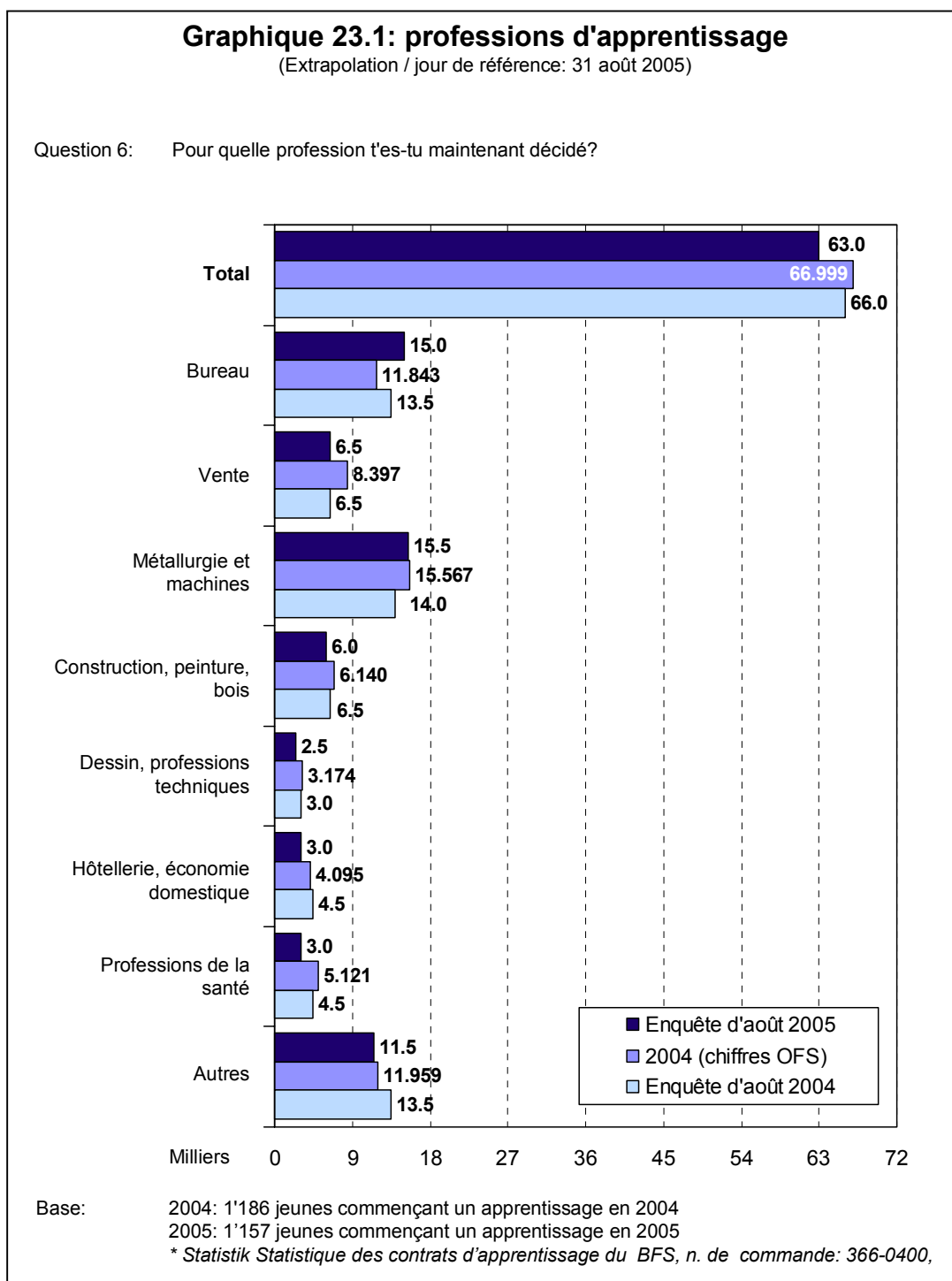
<b>Tableau 11: recherchent une place d'apprentissage pour l'an prochain</b>				
Base: jeunes face au choix d'une profession				
<b>Année d'enquête</b>	<b>Part en % de l'échantillon global</b>	<b>➡ Extrapolation</b>	<b>Dont intéressés à une place d'apprentissage cette année</b>	<b>Dont SANS intérêt à une place d'apprentissage cette année</b>
2005	17%	22'500	11'500	11'000
2004	16%	21'000	8'000	13'000
2003	16%	20'500	9'000	11'500
2002	16%	19'500	8'500	11'000
2001	14%	17'000	7'000	10'000
2000	16%	19'000	8'000	11'000
1999	16%	19'500	9'000	10'500
1998	21%	24'000	11'500	12'500

## 2.5 Les apprentissages

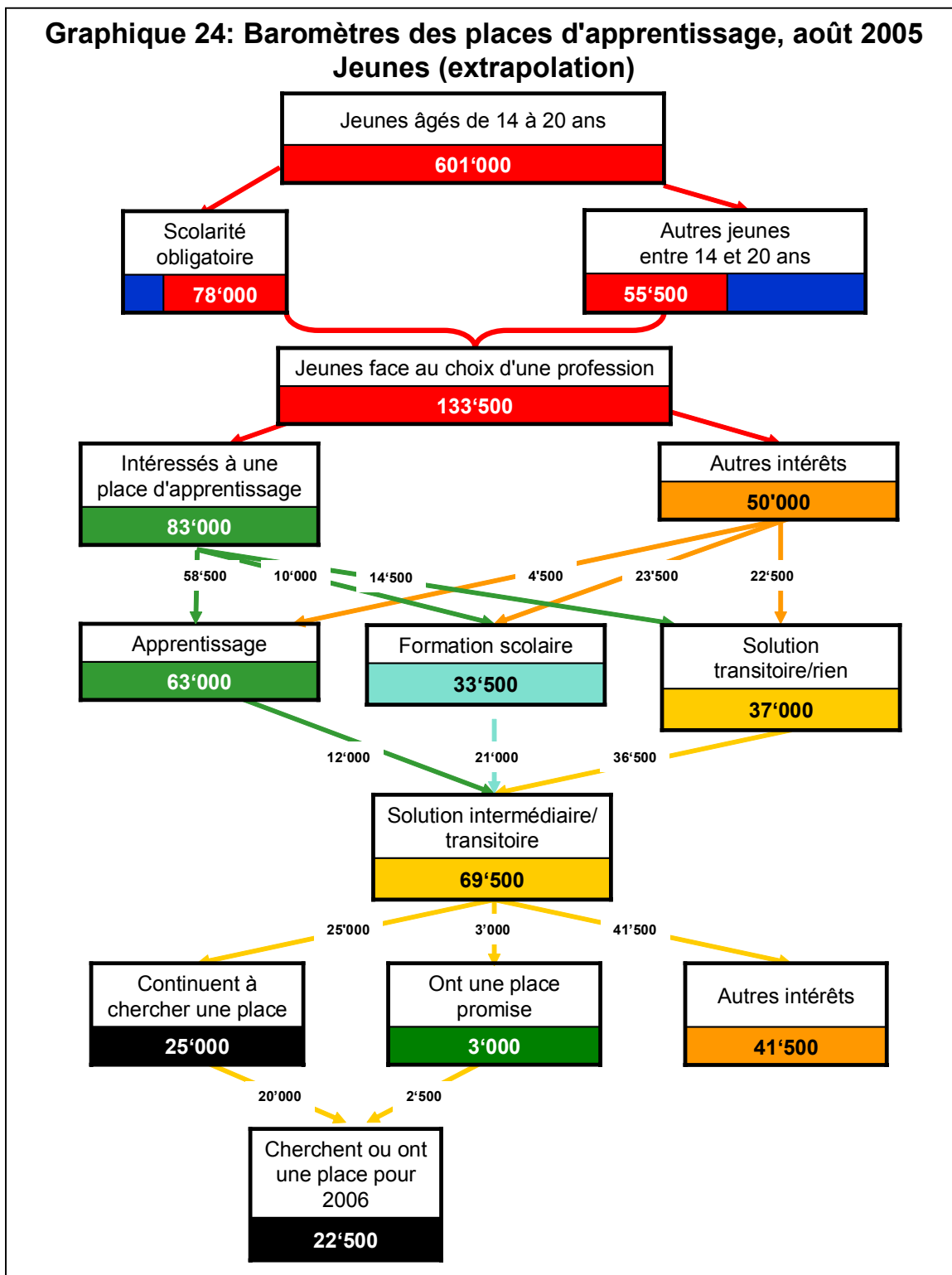
**Professions les plus appréciées et les plus souvent choisies:** ce sont celles de l'industrie de la métallurgie et des machines (25%, 2004: 22%) et celles du bureau (24%, 2004: 20%) qui attirent le plus les jeunes. Dans ces cas, les préférences liées aux sexes ne sauraient être plus diverses. Alors que les professions du bureau sont clairement préférées par les femmes, la plupart des jeunes gens s'orientent vers les professions de la métallurgie et des machines (graphique 23).



Comme l'an dernier, les professions de la vente semblent quelque peu sous-représentées. Pour les professions de la santé, la nouvelle réglementation (voir chap. 1.1.2, p. 29) a contribué à ce que la sous-représentation observée lors des enquêtes précédentes diminue. Cette situation devrait surtout dépendre du fait que le nombre des jeunes de plus de 20 ans non enregistrés dans ces professions s'est réduit en raison de cette nouvelle réglementation. L'augmentation dans les professions du bureau est surtout due à la prise en considération des élèves des écoles supérieures de commerce (voir chap. 2.1, p. 43) (graphique 23.1).



Le graphique 24 ci-dessous représente les jeunes placés face au choix d'une profession. D'où viennent-ils, qu'est-ce qui les intéresse, dans quelle situation se trouvent-ils actuellement? Qui se mettra à nouveau en recherche de place d'apprentissage l'an prochain? Il est basé sur les extrapolations de l'enquête réalisée auprès des jeunes.



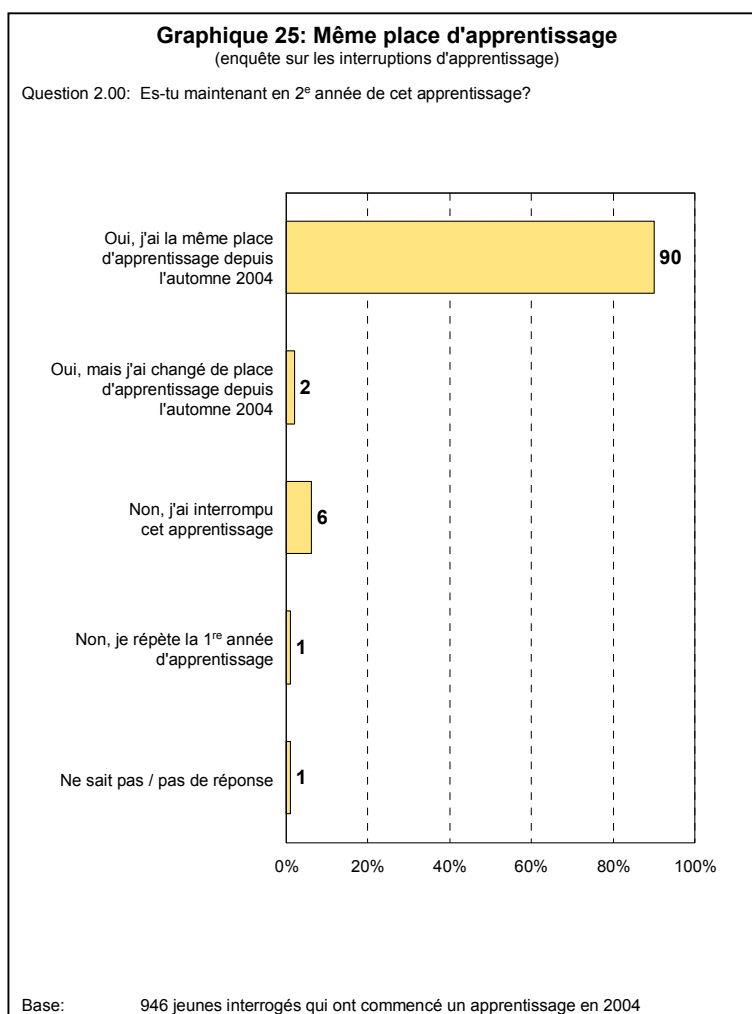
### 3. INTERRUPTIONS DES APPRENTISSAGES

Jusqu'ici, il n'existait aucune donnée sur les interruptions d'apprentissages. On ignore d'une part le nombre d'apprentis qui interrompent leur apprentissage au cours de la première année et d'autre part quelles en sont les raisons. Il était important d'intégrer ces questions dans les enquêtes auprès des jeunes et des entreprises.

#### 3.1 Jeunes

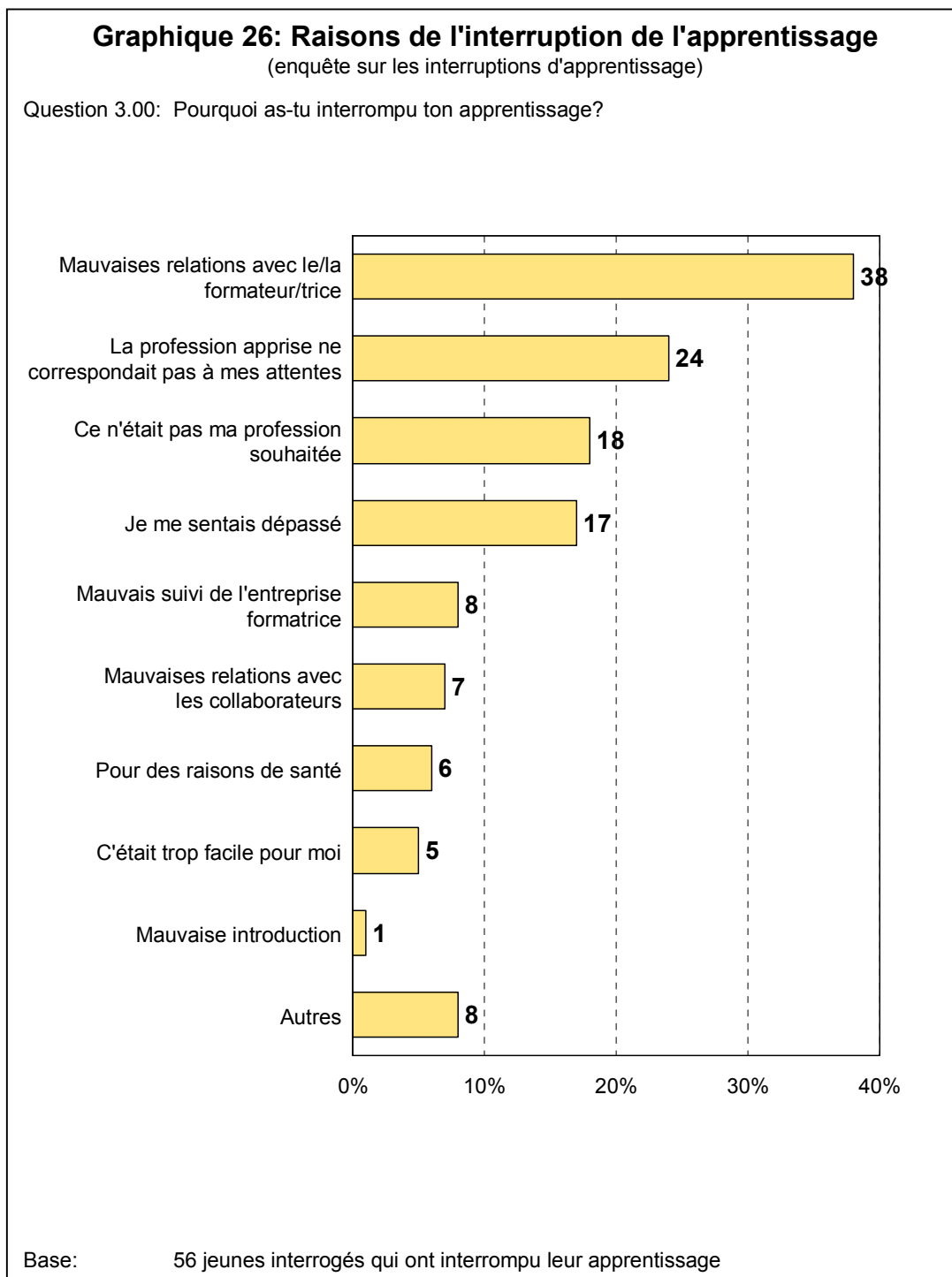
Pour la première fois, une enquête a été réalisée auprès des jeunes interrogés pour le compte du «Baromètre des places d'apprentissage» de 2004. A cette occasion, seuls ont été interrogés les jeunes qui ont commencé leur apprentissage en automne 2004 et qui se sont expressément déclarés prêts à participer aux prochaines enquêtes.

Seuls 6% des jeunes interrogés ayant commencé leur apprentissage en automne 2004 ont déclaré l'avoir interrompu au cours de la 1<sup>re</sup> année. 92% se trouvent maintenant en 2<sup>e</sup> année, 2% d'entre eux toutefois ayant dû changer de place d'apprentissage pendant la 1<sup>re</sup> année. 1% seulement des apprentis ont répété leur 1<sup>re</sup> année sans changer de place (graphique 25).



**Pourquoi des interruptions d'apprentissages?<sup>10</sup>**

La raison principale des interruptions d'apprentissages réside dans les mauvaises relations avec le/la formateur-trice (38%). Près d'un quart des jeunes interrogés indiquent aussi que la profession ne répondait pas à leurs attentes (graphique 26).



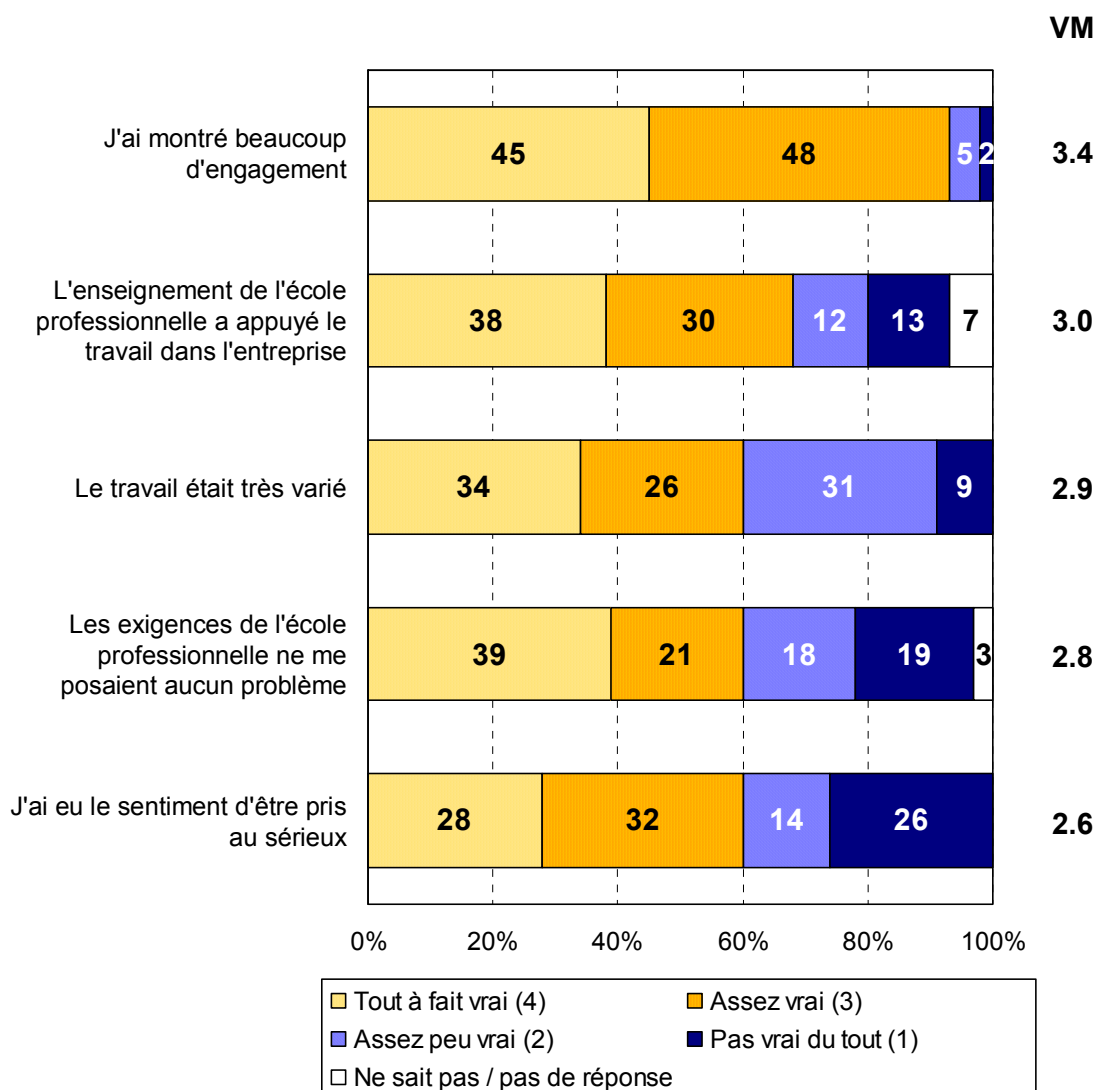
<sup>10</sup> Les résultats concernant les jeunes ayant interrompu leur apprentissage doivent être considérés avec prudence. Il s'agit là d'un sous-groupe de 56 personnes, ce qui donne une marge d'erreur de 13,4%.



Les jeunes ayant interrompu leur apprentissage étaient d'avis qu'ils n'avaient pas manqué d'engagement. Ainsi, 93% ont déclaré qu'il était assez vrai ou même tout à fait vrai qu'ils avaient montré beaucoup d'engagement. D'autre part, 40% ont indiqué qu'il était assez vrai ou tout à fait vrai que leur entreprise faisait beaucoup pour ses apprentis (graphiques 26.1, 26.2).

**Graphique 26.1: Affirmations sur l'interruption d'apprentissage (1/2)**  
(enquête sur les interruptions d'apprentissage)

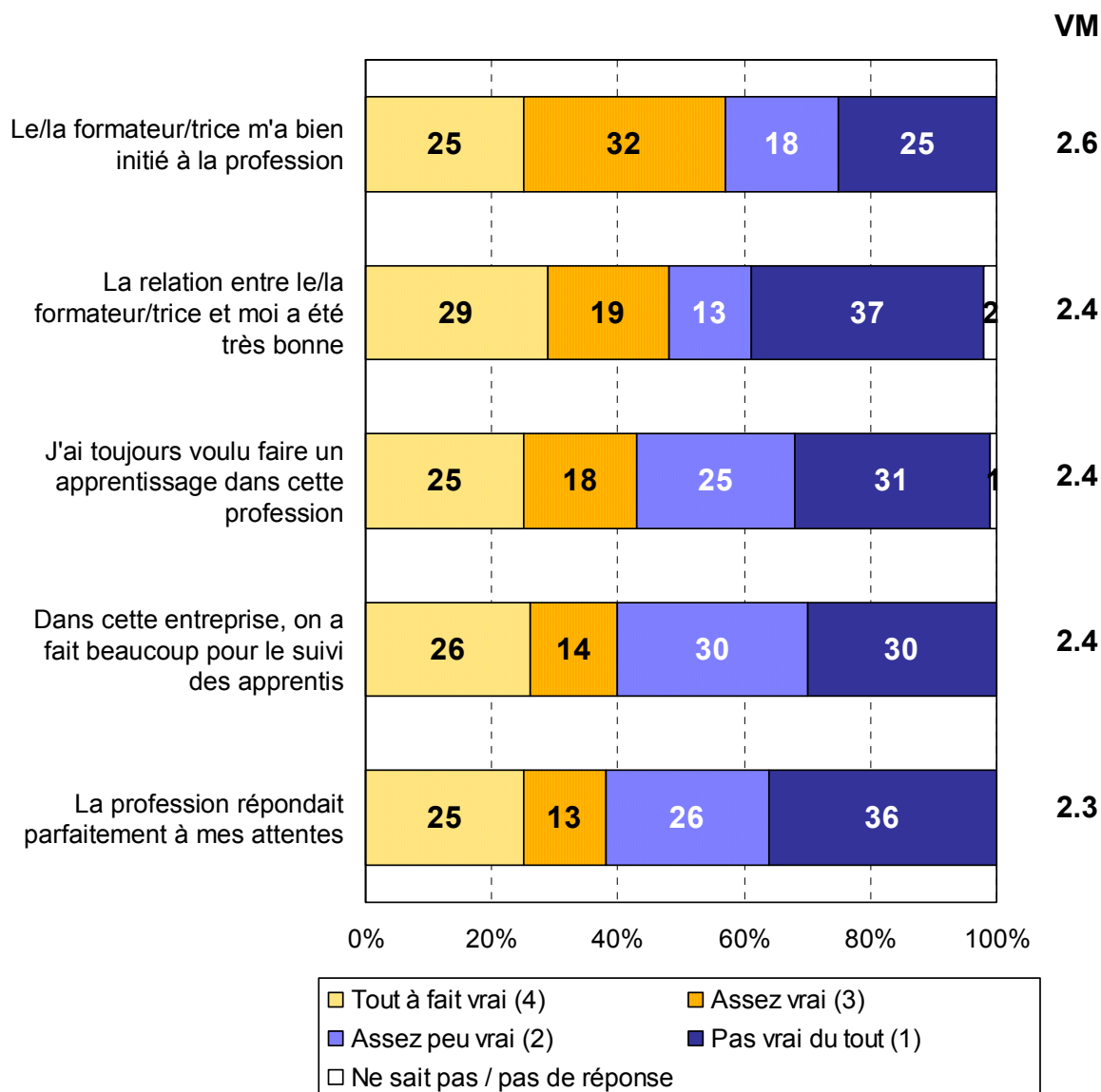
Question 4.00: Dans les affirmations suivantes, il s'agit de l'interruption de ton apprentissage. Je te lis maintenant différentes affirmations. Dis-moi à chaque fois si l'affirmation, pour toi, est tout à fait vraie, assez vraie, assez peu vraie ou pas vraie du tout.



Base: 56 jeunes interrogés qui ont interrompu leur apprentissage

**Graphique 26.2: Affirmations sur l'interruption d'apprentissage (2/2)**  
(enquête sur les interruptions d'apprentissage)

Question 4.00: Dans les affirmations suivantes, il s'agit de l'interruption de ton apprentissage. Je te lis maintenant différentes affirmations. Dis-moi à chaque fois si l'affirmation, pour toi, est tout à fait vraie, assez vraie, assez peu vraie ou pas vraie du tout.



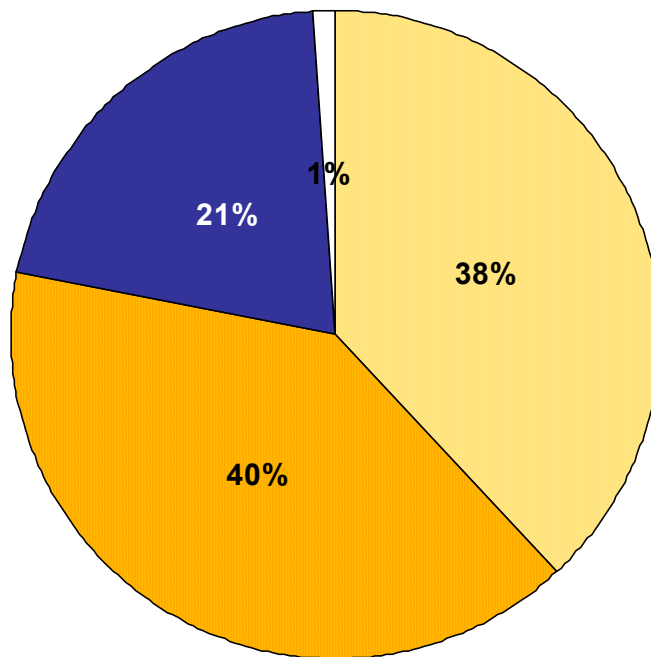
Base: 56 jeunes interrogés qui ont interrompu leur apprentissage

78% des jeunes qui ont interrompu leur apprentissage au cours de l'an dernier ont commencé un nouvel apprentissage (38%) en août 2005 ou veulent à nouveau entrer en apprentissage l'an prochain (40%). 21% ont renoncé à leur intention d'entreprendre un apprentissage (graphique 26.3).

**Graphique 26.3: Début d'un nouvel apprentissage**

(enquête sur les interruptions d'apprentissage)

Question 5.00: Aimerais-tu commencer un nouvel apprentissage?



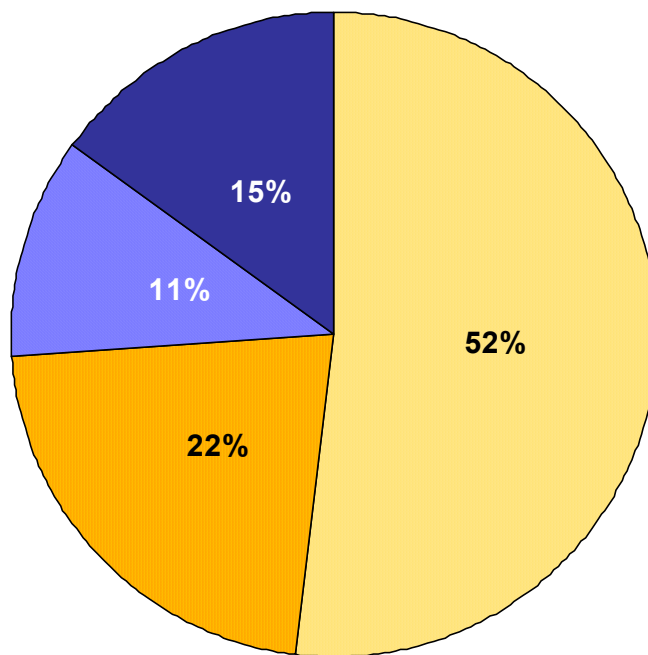
- Oui, j'ai déjà commencé un nouvel apprentissage
- Oui, j'aimerais commencer l'an prochain un nouvel apprentissage
- Non
- Ne sait pas

Base: 56 jeunes interrogés qui ont interrompu leur apprentissage

Sur une échelle de 4 (très satisfait) à 1 (pas du tout satisfait), les jeunes qui ont interrompu leur apprentissage la première année ne sont qu'assez satisfaits de leur situation professionnelle actuelle, avec une valeur moyenne de 3.1. 11% sont assez peu satisfaits et 15% ne sont même pas du tout satisfaits, alors que 22% sont assez satisfaits et 52% très satisfaits (graphique 26.4).

**Graphique 26.4: Satisfaction à l'égard de la situation professionnelle**  
(enquête sur les interruptions d'apprentissage)

Question 5.50: Dans quelle mesure es-tu satisfait pour le moment de ta situation professionnelle?



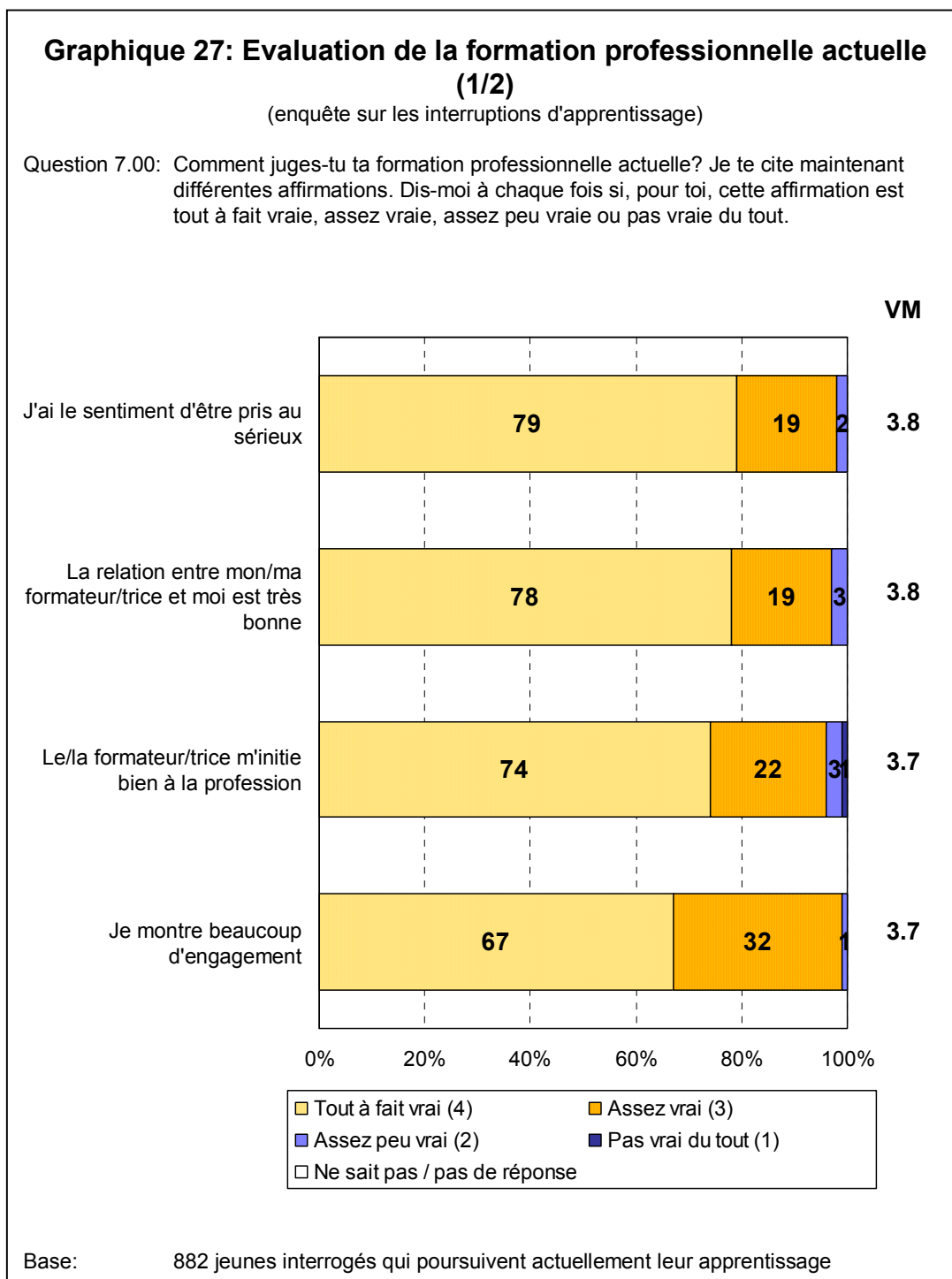
**VM: 3.1**

Très satisfait (4)	Assez satisfait (3)
Assez peu satisfait (2)	Pas du tout satisfait (1)

Base: 56 jeunes interrogés qui ont interrompu leur apprentissage

**Pas d'interruption d'apprentissage**

Les jeunes qui n'ont pas interrompu leur apprentissage ont été interrogés sur leur formation professionnelle actuelle. Ils ont jugé différentes affirmations sur une échelle de 4 (tout à fait vrai) à 1 (pas vrai du tout). La valeur moyenne la plus élevée (3.8) a été atteinte par les affirmations «J'ai le sentiment d'être pris au sérieux» et «La relation entre mon formateur et moi est très bonne» (3.8) (graphique 27).

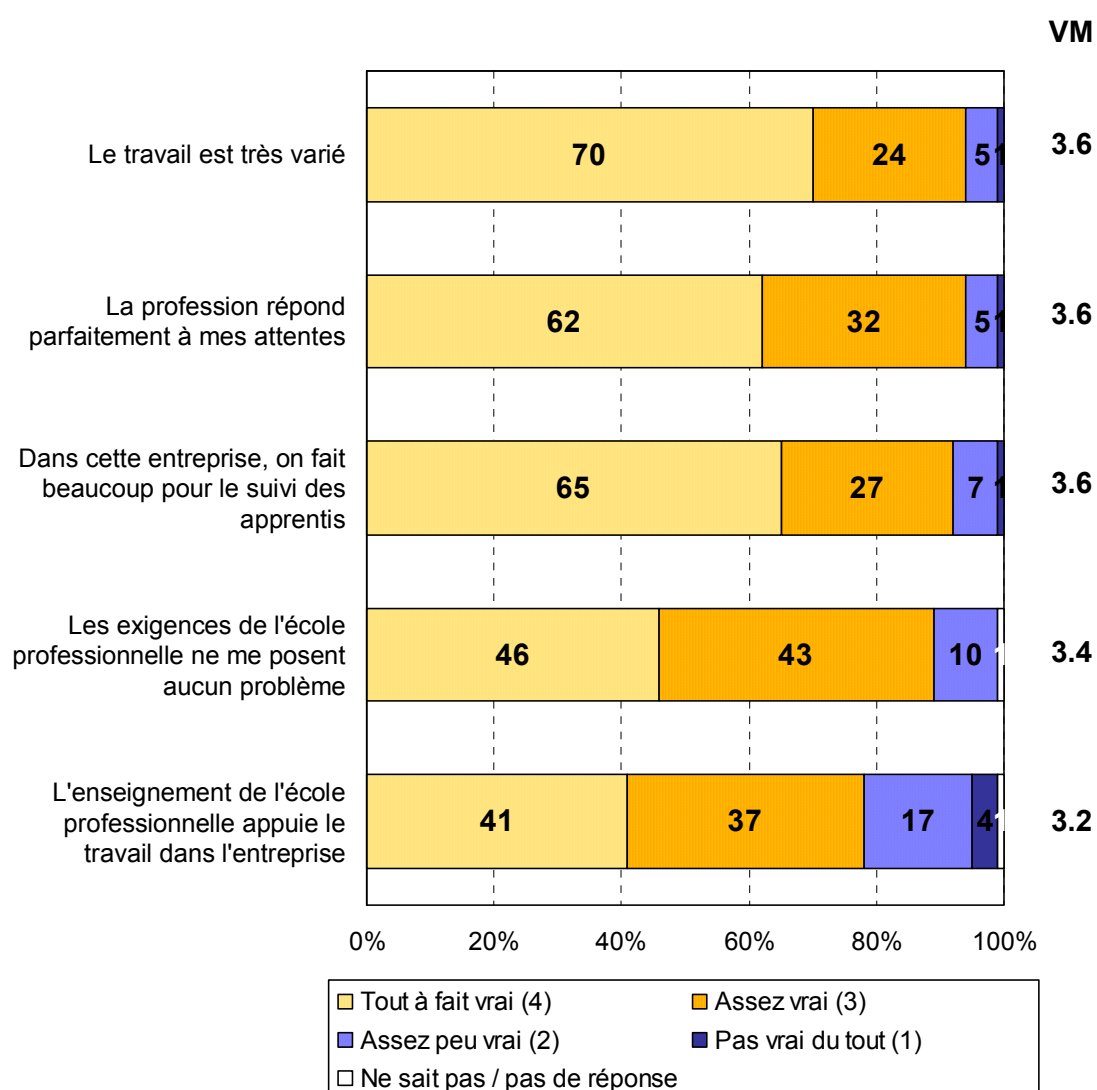


Pour les jeunes, les affirmations «L'enseignement de l'école professionnelle appuie le travail dans l'entreprise» (valeur moyenne de 3.2) et «Les exigences de l'école professionnelle ne me posent aucun problème» sont considérées comme moins vraies (3.4) (graphique 27.1).

**Graphique 27.1: Evaluation de la formation professionnelle actuelle (2/2)**

(enquête sur les interruptions d'apprentissage)

Question 7.00: Comment juges-tu ta formation professionnelle actuelle? Je te cite maintenant différentes affirmations. Dis-moi à chaque fois si, pour toi, cette affirmation est tout à fait vraie, assez vraie, assez peu vraie ou pas vraie du tout.



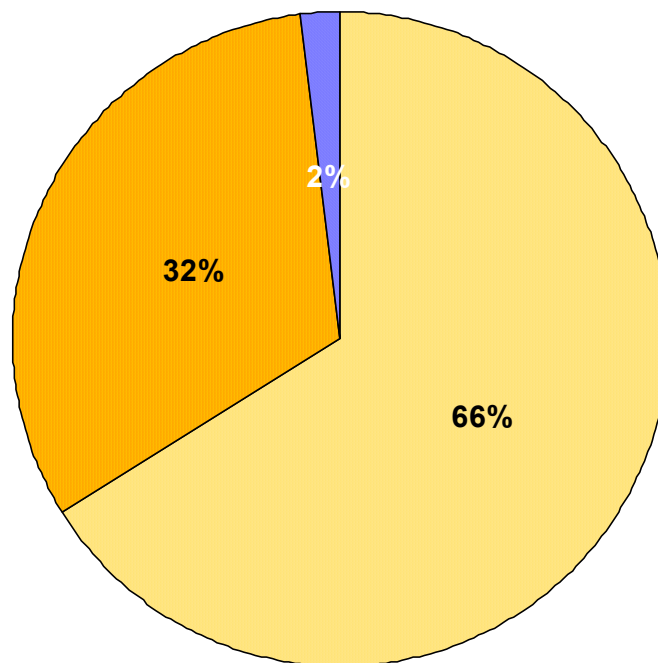
Base: 882 jeunes interrogés qui poursuivent actuellement leur apprentissage

66% des jeunes interrogés qui se trouvent maintenant en 2<sup>e</sup> année d'apprentissage se déclarent très satisfaits de leur formation professionnelle. 32% d'autres sont assez satisfaits. Seuls 2% affirment être assez peu satisfaits. Il en résulte la valeur moyenne de 3.6 (graphique 27.2).

### Graphique 27.2: Satisfaction à l'égard de la formation professionnelle

(enquête sur les interruptions d'apprentissage)

Question 8.00: Dans quelle mesure es-tu globalement satisfait de ta formation professionnelle?



**VM: 3.6**



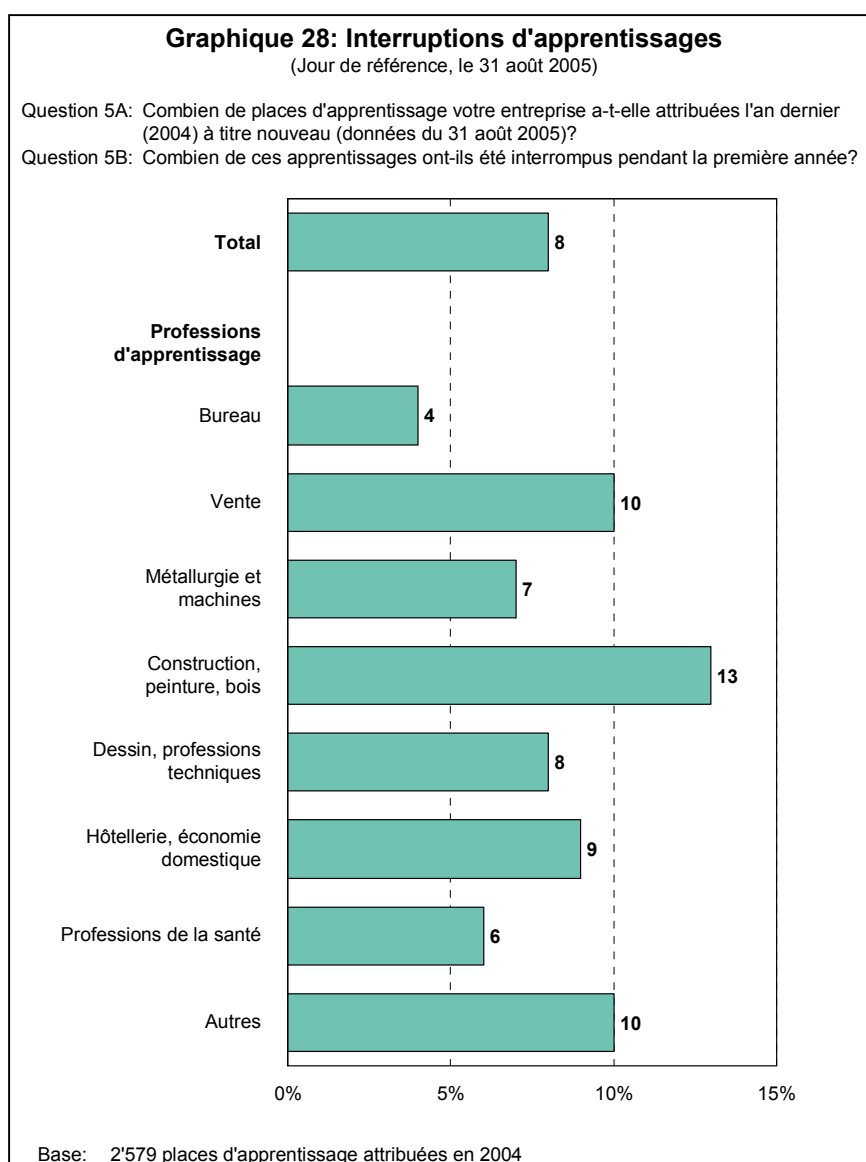
Base: 882 jeunes interrogés qui poursuivent actuellement leur apprentissage

### 3.2 Entreprises

Les entreprises interrogées lors du «Baromètre des places d'apprentissage» de cette année ont indiqué lors de sa deuxième vague le nombre d'apprentissages interrompus la 1<sup>re</sup> année parmi les places attribuées en 2004. On leur a en outre demandé les raisons de ces interruptions.

A peine 8% des apprentissages commencés en 2004 ont été interrompus au cours de leur 1<sup>re</sup> année. De grandes différences apparaissent selon les régions. Alors que les interruptions sont de 6% en Suisse alémanique, elles atteignent 17% en Suisse romande.

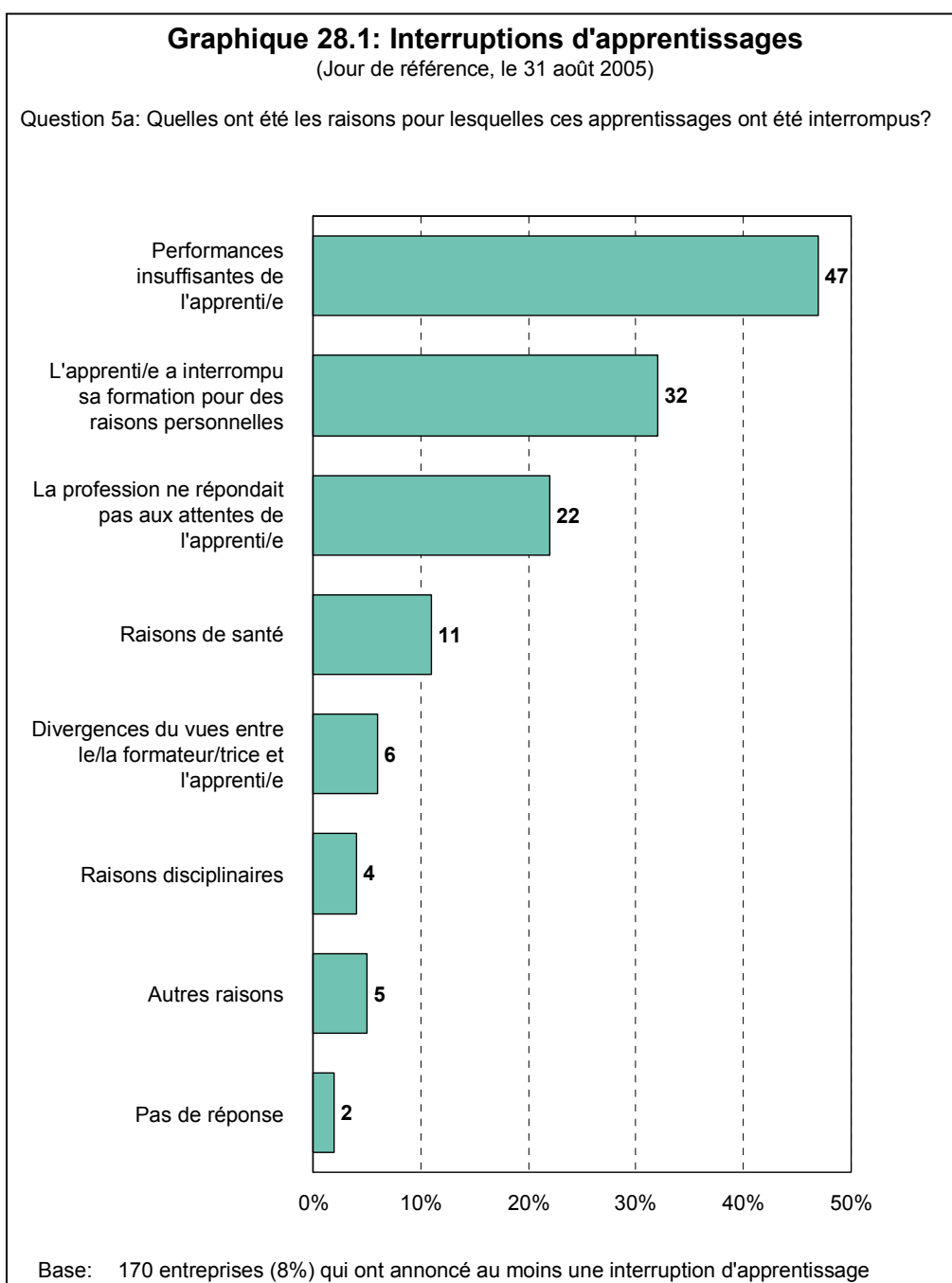
D'autres différences se font jour selon les groupes de professions. La part d'interruptions la plus importante est le fait de la construction (13%). Dans les professions de la vente et de l'hôtellerie, elles sont presque de 1 sur 10. La situation est moins aiguë dans les professions fort appréciées du bureau. Dans ce groupe, seuls 4% des apprentissages sont interrompus la première année (graphique 28).





**Raisons des interruptions d'apprentissages**

47% des entreprises signalant au moins une interruption d'apprentissage en indiquent comme raison les performances insuffisantes de l'apprenti-e. C'est un motif important surtout dans les professions de l'industrie métallurgique et des machines (76%), alors qu'il est rarement invoqué dans les professions du bureau (16%). 32% des entreprises ayant connu une interruption d'apprentissage déclarent qu'elle est due à des raisons personnelles invoquées par l'apprenti-e. 22% des entreprises motivent l'interruption par le fait que la profession ne correspondait pas aux attentes de l'apprenti-e (graphique 28.1).





#### 4. COMPARAISON DES ENQUETES REALISEES AUPRES DES JEUNES ET DES ENTREPRISES

Jusqu'au 31 août 2005, second jour de référence du «Baromètre des places d'apprentissage» 2005, 70'000 places après extrapolation ont pu être pourvues selon l'enquête réalisée auprès des entreprises, et 6'000 autres places de formation demeurent vacantes. 63'000 jeunes après extrapolation disposent d'une place d'apprentissage (graphique 29).

Les chiffres des jeunes disposant d'une place d'apprentissage et ceux des contrats conclus selon les entreprises diffèrent de 7'000 places environ. Alors que l'an dernier cette différence était très faible puisque les 66'000 jeunes qui disposaient d'une place d'apprentissage se situaient pratiquement au niveau des 67'000 entreprises ayant conclu des contrats. L'image de l'année 2005 est très semblable à celle des années antérieures.

Chez les jeunes, il y a lieu d'observer comme chaque année que ceux âgés de plus de 20 ans ou qui se sont trouvés confrontés au choix d'une profession au cours de l'été seulement ne sont pas compris dans les 63'000 jeunes disposant d'une place d'apprentissage. Le recul constaté chez eux doit donc être considéré avec prudence.

##### ***Qu'est-ce qui est particulièrement déterminant pour les résultats?***

Chez les jeunes, la diminution des attributions de places d'apprentissage est due surtout à la réduction survenue en ville. Les jeunes citadins ont toujours éprouvé un peu plus de peine à trouver une place d'apprentissage que les jeunes de la campagne. Toutefois, jamais la différence n'a été aussi importante qu'en 2005.

Dans les entreprises, la bonne attribution de places d'apprentissage est causée par une augmentation de ces attributions dans les entreprises de Suisse romande. Dans cette région, l'attribution a progressé de 17% par rapport à 2004. En Suisse alémanique par contre, on enregistre une légère diminution, de 4%.

### Graphique 29: Enquêtes et attribution effective des places

(Extrapolation / jour de référence: 31 août)

Entreprises:

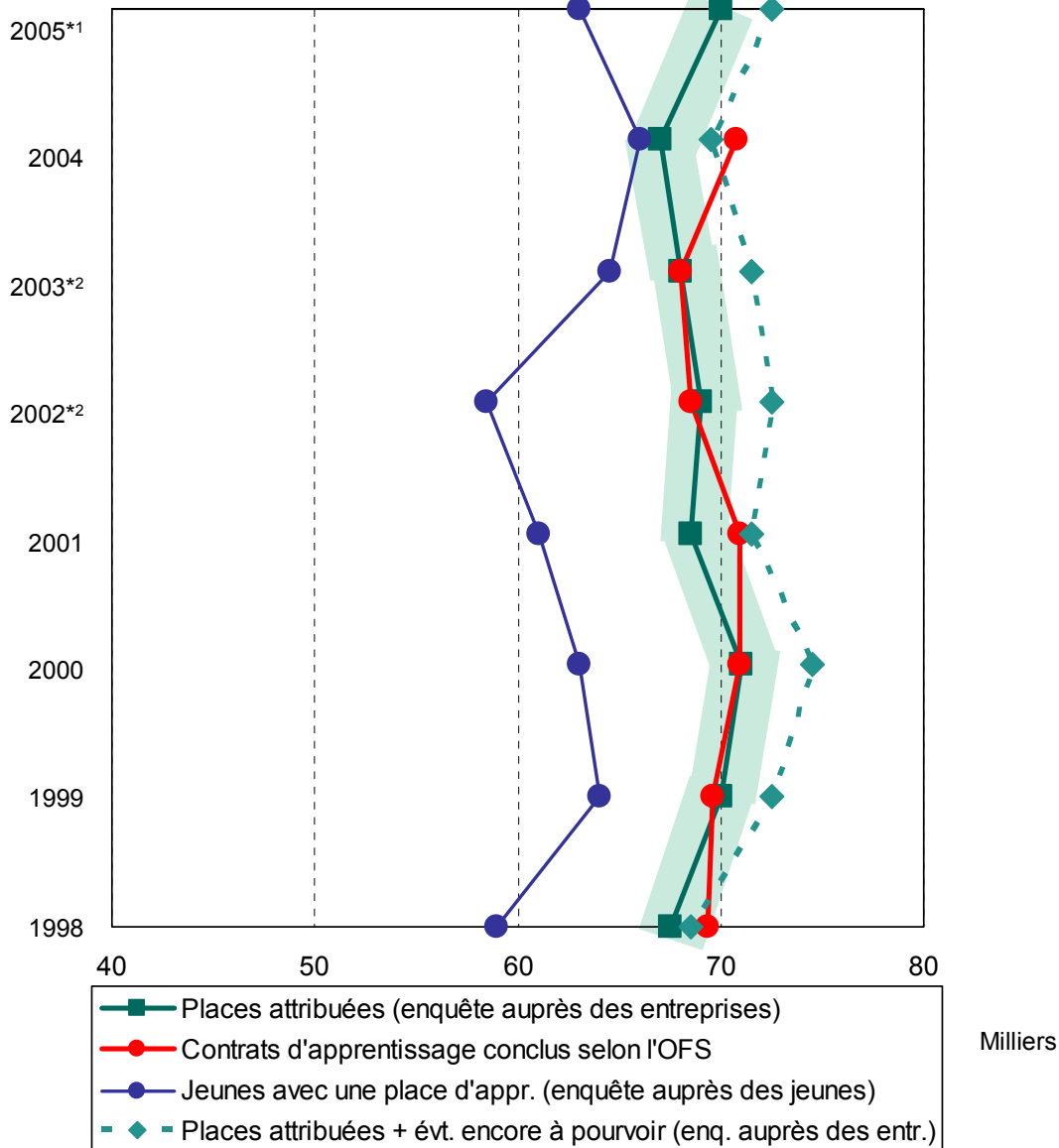
Question 1: Combien de places votre entreprise a-t-elle attribuées définitivement cette année?

Question 3: Combien de places sont-elles demeurées vacantes dans votre entreprise?

Question 4: Qu'advient-il de ces places vacantes?

Jeunes:

Question 4: J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement. Dis-moi je te prie quelle était ta situation le 31 août.



Marge d'erreur des résultats de l'enquête avec 95% de sécurité: +/- 2.0 points pour-cent (par ex. pour 70'000 places d'apprentissage attribuées: +/- 1'400)

\*1 Selon le rapport de résultats 2005, chap. 2.1, p. 34, les écoles supérieures de commerce inclus.

\*2 Selon la description de la méthode dans le rapport de résultats 2004, chap. 2.2.3, p. 14, corrigé.

## 5. ANNEXE

### 5.1 GROUPES DE PROFESSIONS

Dans les résultats du «Baromètre des places d'apprentissage», les professions enseignées sont réparties en 8 groupes. Le tableau suivant montre la classification de ces professions dans les différents groupes. Pour des raisons de simplification, les noms des professions sont indiqués à la forme masculine seulement.

<b>GROUPES DE PROFESSIONS</b>	<b>Professions</b>
<i>Bureau</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EMPLOYE DE BUREAU</li> <li>- EMPLOYE DE COMMERCE</li> <li>- INFORMATICIEN DE GESTION (SO)</li> <li>- PRATICIEN D'EXPLOITATION</li> <li>- ASSISTANT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE</li> <li>- ACHETEUR PROFIL B (FORMATION DE BASE)</li> <li>- ACHETEUR PROFIL E (FORMATION DE BASE ETENDUE)</li> <li>- ACHETEUR PROFIL M (MATURITE PROFESSIONNELLE)</li> <li>- ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE</li> </ul>
<i>Professions de la vente</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- LIBRAIRE D'ASSORTIMENTS ET D'EDITION: B LIBRAIRE D'EDITION</li> <li>- LIBRAIRE D'ASSORTIMENTS ET D'EDITION: A LIBRAIRE D'ASSORTIMENTS</li> <li>- LIBRAIRE D'ASSORTIMENTS ET D'EDITION</li> <li>- ASSISTANT EN PHARMACIE</li> <li>- EMPLOYE DU COMMERCE DE DETAIL</li> <li>- VENDEUR</li> <li>- DROGUISTE</li> <li>- DIPLOMANT DE COMMERCE</li> </ul>
<i>Industrie de la métallurgie et des machines</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MECANICIEN-BOITIER</li> <li>- TOLIER EN CARROSSERIE</li> <li>- DECOLLETEUR</li> <li>- MECANICIEN DECOLLETEUR</li> <li>- CONSTRUCTEUR DE MACHINES ELECTRIQUES</li> <li>- MECANICIEN ELECTRICIEN</li> <li>- MONTEUR ELECTRICIEN</li> <li>- ELECTRONICIEN</li> <li>- MONTEUR D'APPAREILS ELECTRONIQUES</li> <li>- MECANICIEN EN CYCLES ET MOTOS</li> <li>- SERRURIER SUR VEHICULES</li> <li>- MECANICIEN DE PRECISION</li> <li>- ELECTRICIEN EN RADIO ET TELEVISION</li> <li>- GALVANOPLASTE</li> <li>- TECHNOLOGUE DE FONDERIE</li> <li>- TECHNOLOGUE DE FONDERIE: A FONTE</li> <li>- TECHNOLOGUE DE FONDERIE: B ACIER</li> <li>- TECHNOLOGUE DE FONDERIE: C METAUX NON FERREUX</li> <li>- GRAVEUR</li> </ul>

*Industrie  
de la métallurgie  
et des machines  
(suite)*

- GRAVEUR: A BIJOUTERIE
- GRAVEUR: B BRANCHES DIVERSES
- GRAVEUR: C ACIER
- MOULEUR DE FONDERIE
- MONTEUR FRIGORISTE
- MICROMECHANICIEN
- CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS DE VENTILATION
- MECANICIEN EN MACHINES
- MECANICIEN EN MACHINES: A TECHNIQUE DE FABRICATION
- MECANICIEN EN MACHINES: B TECHNIQUE DE PRECISION
- MECANICIEN EN MACHINES: C TECHNIQUE D'AUTOMATION
- MECANICIEN EN MACHINES: D TECHNIQUE DE MONTAGE
- MECANICIEN EN MACHINES: E ELECTROTECHNIQUE
- MONTEUR EN MACHINES
- MECANICIEN
- SERRURIER CONSTRUCTEUR
- REPOUSSEUR-EMBOUTISSEUR
- MECANICIEN SUR MOTOCYCLETTES
- ELECTRICIEN DE RESEAU
- MONTEUR D'INSTALLATIONS DE COMMUTATION
- FORGERON
- MARECHAL-FORGERON
- FERBLANTIER
- FERBLANTIER-APPAREILLEUR
- OUTILLEUR
- OPERATEUR SUR MACHINES-OUTILS
- OPERATEUR SUR MACHINES-OUTILS: A TOURS
- OPERATEUR SUR MACHINES-OUTILS: B FRAISEUSES
- OPERATEUR SUR MACHINES-OUTILS: C RECTIFIEUSES
- ETAMEUR (ZH)
- CISELEUR
- ELECTRONICIEN AUDIO-VIDEO
- OPERATEUR SUR MACHINES DE CABLERIE
- COUTELIER
- CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS ET APPAREILS
- CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS ET APPAREILS: A TOLERIE FINE
- CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS ET APPAREILS: B TECHNIQUE DE CONSTRUCTION
- CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS ET APPAREILS: C TECHNIQUE DES CONDUITES
- CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS ET APPAREILS: D TECHNIQUE DE SOUDAGE
- AUTOMATICIEN
- TESTEUR DE METAUX PRECIEUX
- MECANICIEN SUR MACHINES AGRICOLES
- MECANICIEN EN MACHINES DE CHANTIER
- MECANICIEN SUR APPAREILS A MOTEUR
- ZINGUEUR AU FEU
- OPERATEUR INFORMATICIEN
- INSTALLATEUR EN TECHNIQUE D'IMMEUBLE (CHAUFFAGE)
- INFORMATICIEN
- INSTALLATEUR EN TECHNIQUE D'IMMEUBLE (SANITAIRE)
- ELECTRICIEN-ELECTRONICIEN SUR VEHICULES
- CONSTRUCTEUR DE MOULINS
- MECANICIEN EN AUTOMOBILES: A VEHICULES LEGERS
- MECANICIEN EN AUTOMOBILES: B POIDS LOURDS
- MONTEUR EN AUTOMOBILES: A VEHICULES LEGERS
- MONTEUR EN AUTOMOBILES: B POIDS LOURDS
- MONTEUR EN CHAUFFAGES

<p><i>Industrie de la métallurgie et des machines (suite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MONTEUR DE STORES</li> <li>- MONTEUR SANITAIRE</li> <li>- FORGERON INDUSTRIEL</li> <li>- ELECTRICIEN DE MONTAGE</li> <li>- FORGERON-MARTELEUR</li> <li>- MECANICIEN DE CABLERIE (AG)</li> <li>- MECANICIEN PRATICIEN</li> <li>- MEDIAMATICIEN</li> <li>- POLYMECANICIEN</li> <li>- MECANICIEN AUTO</li> <li>- MONTEUR AUTO</li> <li>- INSTALLATEUR EN TECHNIQUE D'IMMEUBLE</li> <li>- TELEMATICIEN</li> <li>- ELECTRONICIEN MULTIMEDIA</li> <li>- RECYCLEUR</li> <li>- TECHNOLOGUE DE FONDERIE</li> <li>- MECANICIEN DEUX-ROUES</li> <li>- PRATICIEN EN ELECTRICITE</li> <li>- CONSTRUCTEUR D'APPAREILS EN VERRE (BS)</li> <li>- FERRONNIER CONSTRUCTEUR</li> <li>- CONSTRUCTEUR METALLIQUE</li> </ul>
<p><i>Construction</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PEINTRE EN CARROSSERIE</li> <li>- ISOLEUR EN BATIMENT</li> <li>- POSEUR DE SOLS</li> <li>- CONSTRUCTEUR DE BATEAUX</li> <li>- COUVREUR</li> <li>- TOURNEUR SUR BOIS</li> <li>- PLATRIER</li> <li>- PLATRIER-PEINTRE</li> <li>- TERRASSIER</li> <li>- FUMISTE</li> <li>- POELIER-FUMISTE</li> <li>- TOLIER ISOLEUR</li> <li>- PEINTRE</li> <li>- POSEUR DE PARQUETS</li> <li>- PAVEUR</li> <li>- CARRELEUR</li> <li>- SCIEUR</li> <li>- PEINTRE D'ENSEIGNES</li> <li>- CONSTRUCTEUR DE ROUTES</li> <li>- CONSTRUCTEUR EN TECHNIQUE DES MODELES</li> <li>- CHAPEUR ET POSEUR DE SOLS INDUSTRIELS</li> <li>- DOREUR</li> <li>- DOREUR: A SUR BAGUETTES</li> <li>- DOREUR: B SUR CADRES</li> <li>- CHARRON</li> <li>- TONNELIER SUR INOX</li> <li>- CHARPENTIER</li> <li>- TONNELIER</li> <li>- MENUISIER</li> <li>- MENUISIER: A CONSTRUCTION ET FENETRES</li> <li>- MENUISIER: B MEUBLES ET AMENAGEMENTS INTERIEURS</li> <li>- FABRICANT DE SKIS (LU)</li> <li>- TERRASSIER: A PREPARATEUR DE FONDATIONS</li> <li>- TERRASSIER: B FOREUR DE PIEUX</li> <li>- PEINTRE INDUSTRIEL</li> <li>- MAÇON: BATIMENT</li> <li>- MAÇON: GENIE CIVIL</li> </ul>

<p><i>Construction</i> (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- TONNELIER VINICOLE</li> <li>- MAÇON</li> <li>- CONSTRUCTEUR DE FAÇADES</li> <li>- MONTEUR EN FAÇADES</li> <li>- CONSTRUCTEUR DE TOITURES PLATES</li> <li>- MONTEUR D'ECHAFAUDAGES</li> <li>- OPERATEUR DE CENTRALE A BETON</li> <li>- PLANIFICATEUR EN TECHNIQUE D'IMMEUBLE</li> <li>- CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET SPECIAUX</li> <li>- CONSTRUCTEUR DE VOIES DE COMMUNICATION</li> </ul>
<p><i>Dessin, professions techniques</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- LABORANT EN CHIMIE</li> <li>- DESSINATEUR ELECTRICIEN</li> <li>- DESSINATEUR EN CHAUFFAGES</li> <li>- DESSINATEUR EN AMENAGEMENTS INTERIEURS</li> <li>- DESSINATEUR FRIGORISTE</li> <li>- LABORANTIN</li> <li>- DESSINATEUR EN VENTILATION</li> <li>- DESSINATEUR EN MACHINES</li> <li>- DESSINATEUR EN MACHINES: A MACHINES, APPAREILS ET MOYENS DE PRODUCTION</li> <li>- DESSINATEUR EN MACHINES: B MICROTECHNIQUE</li> <li>- DESSINATEUR EN MACHINES: C CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES</li> <li>- DESSINATEUR EN MACHINES: D CONSTRUCTION D'APPAREILS ELECTRONIQUES</li> <li>- DESSINATEUR EN CONSTRUCTIONS METALLIQUES</li> <li>- DESSINATEUR SANITAIRE</li> <li>- DESSINATEUR EN ARMATURES</li> <li>- DESSINATEUR TECHNIQUE</li> <li>- LABORANT EN METALLURGIE</li> <li>- DESSINATEUR GEOMETRE</li> <li>- DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE</li> <li>- LABORANT EN TEXTILES</li> <li>- DESSINATEUR EN TEXTILES</li> <li>- DESSINATEUR EN TEXTILES: A TISSAGE</li> <li>- DESSINATEUR EN TEXTILES: B IMPRESSION</li> <li>- DESSINATEUR EN TEXTILES: C GRAVURE</li> <li>- DESSINATEUR EN TEXTILES: D TRICOT</li> <li>- DESSINATEUR EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</li> <li>- DESSINATEUR EN MENSURATIONS</li> <li>- DESSINATEUR EN BATIMENT</li> <li>- LABORANT EN BIOLOGIE</li> <li>- LABORANT EN PHYSIQUE</li> <li>- DESSINATEUR EN GENIE CIVIL</li> <li>- DESSINATEUR SCIENTIFIQUE</li> <li>- CONSTRUCTEUR</li> <li>- DESSINATEUR</li> <li>- GEOMETRE</li> </ul>
<p><i>Hôtellerie et économie domestique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CUISINIER</li> <li>- CUISINIER EN DIETETIQUE</li> <li>- EMPLOYE D'EXPLOITATION EN ECONOMIE DOMESTIQUE</li> <li>- CONCIERGE</li> <li>- EMPLOYE EN ECONOMIE DOMESTIQUE RURALE</li> <li>- EMPLOYE D'ECONOMAT</li> <li>- ASSISTANT D'HOTEL</li> <li>- SOMMELIER</li> <li>- ASSISTANT DE RESTAURATION (BE)</li> <li>- ECONOME</li> </ul>



<p><i>Professions de la santé</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- OPTICIEN</li> <li>- NUTRITIONNISTE, DIPL. CRS</li> <li>- AGENT DE SANTE, DIPL. CRS</li> <li>- SAGE-FEMME, DIPL. CRS</li> <li>- INFIRMIER PKP, FA CRS</li> <li>- INFIRMIER AKP, DIPL. CRS</li> <li>- INFIRMIER KWS, DIPL. CRS</li> <li>- LABORANTIN MEDICAL, DIPL. CRS</li> <li>- ASSISTANT EN RADIOLOGIE MED. TECHN., DIPL. CRS</li> <li>- INFIRMIER EN PSYCHIATRIE, DIPL. CRS</li> <li>- PHYSIOTHERAPEUTE, DIPL. CRS</li> <li>- HYGIENISTE DENTAIRE, DIPL. CRS</li> <li>- ASSISTANT DE CABINET, MEDECINE VETERINAIRE</li> <li>- ASSISTANT DENTAIRE (LU)</li> <li>- INFIRMIER DIPLOME NIVEAU II</li> <li>- INFIRMIER DIPLOME NIVEAU I</li> <li>- AIDE-SOIGNANT</li> <li>- PUERICULTEUR</li> <li>- INFIRMIER EN PUERICULTURE</li> <li>- CADRANOGRAPHE</li> <li>- SOIGNEUR</li> <li>- EMPLOYE DE SERVICE DE SANTE CRS</li> <li>- SOIGNEUR SPECIALISTE, DIPL. CRS</li> <li>- SPECIALISTE EN RADIOLOGIE MED. TECHN., DIPL. CRS</li> <li>- MASSEUR MEDICAL CRS</li> <li>- ORTHOPTISTE DIPLOME CRS</li> </ul>
<p><i>Autres professions</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SOUFFLEUR DE VERRERIE</li> <li>- BOULANGER</li> <li>- BOULANGER-PATISSIER</li> <li>- BANDAGISTE</li> <li>- SECRETAIRE D'EXPLOITATION FERROVIAIRE</li> <li>- PREPARATEUR</li> <li>- POLISSEUR EN BIJOUTERIE</li> <li>- REPARATEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE A VENT</li> <li>- FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE A VENT</li> <li>- CONFISEUR</li> <li>- BRASSEUR</li> <li>- GARNISSEUR EN CARROSSERIE</li> <li>- OPERATEUR EN CHIMIE</li> <li>- CONDUCTEUR D'APPAREILS DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE</li> <li>- DECORATEUR</li> <li>- GAINIER</li> <li>- GARDE-FORESTIER</li> <li>- EMPLOYE SPECIALISE EN PHOTOGRAPHIE</li> <li>- PHOTOGRAPHE</li> <li>- PHOTOGRAPHE DE LABORATOIRE</li> <li>- PHOTOGRAPHE DE LABORATOIRE: A NOIR-BLANC</li> <li>- PHOTOGRAPHE DE LABORATOIRE: B COULEUR</li> <li>- MEUNIER EN ALIMENTS POUR BETAIL</li> <li>- ELEVEUR DE VOLAILLES (CERTIFICAT DE CAPACITE)</li> <li>- MARAICHER</li> <li>- TANNEUR: A TANNERIE DE CUIRS PLEINE PEAU</li> <li>- TANNEUR: B TANNERIE DE CUIRS PLEINE FLEUR</li> <li>- TANNEUR: C VETEMENTS, COURROIES, CUIRS DE VACHETTE ET POUR SIEGES</li> <li>- TECHNOLOGUE EN BOISSONS</li> </ul>

<p><i>Autres professions</i> (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- VERRIER</li> <li>- FABRICANT DE VERRE (NW)</li> <li>- PEINTRE VERRIER</li> <li>- GRAPHISTE</li> <li>- TISSERAND À LA MAIN</li> <li>- POLISSEUR SUR VERRE (NW)</li> <li>- COUPEUR INDUSTRIEL</li> <li>- DECORATEUR D'INTERIEUR</li> <li>- COURTEPOINTIERE</li> <li>- MODELEUR CERAMISTE</li> <li>- FROMAGER</li> <li>- RAMONEUR</li> <li>- CARTOGRAPHE</li> <li>- CERAMISTE</li> <li>- PEINTRE CERAMISTE</li> <li>- MODELEUR CERAMISTE</li> <li>- FACTEUR DE PIANOS</li> <li>- CONFISEUR</li> <li>- TECHNOLOGUE EN CONSERVES ET SURGELATION</li> <li>- VANNIER</li> <li>- PELLETIER</li> <li>- VERRIER D'ART</li> <li>- STOPPEUR ARTISTIQUE</li> <li>- STOPPEUR ARTISTIQUE: A TISSUS</li> <li>- STOPPEUR ARTISTIQUE: B TAPIS D'ORIENT</li> <li>- CONDUCTEUR DE MACHINES A ENVELOPPES</li> <li>- EMPLOYE DE TRANSPORTS AERIENS</li> <li>- BOUCHER</li> <li>- BOUCHER: A TRAVAUX A L'ABATTOIR ET DESOSSAGE</li> <li>- BOUCHER: B TRAVAUX DE CHARCUTERIE ET DESOSSAGE</li> <li>- MODISTE</li> <li>- MEUNIER</li> <li>- FACTEUR D'ORGUES</li> <li>- ORTHOPEDISTE</li> <li>- TECHNOLOGUE PAPETIER</li> <li>- MECANICIEN EN FOURRURES</li> <li>- PALEFRENIER</li> <li>- GARNISSEUR DE MEUBLES</li> <li>- MAROQUINIER</li> <li>- REPROGRAPHISTE</li> <li>- RETOUCHEUR</li> <li>- MATELOT SUR LE RHIN (BS)</li> <li>- SELLIER</li> <li>- FAISEUR DE MANCHES D'OUTILS</li> <li>- CORDONNIER</li> <li>- MODELISTE EN CHAUSSURES</li> <li>- MONTEUR EN CHAUSSURES</li> <li>- AGENT TECHNIQUE DE LA CHAUSSURE</li> <li>- CORDIER</li> <li>- SERIGRAPHE</li> <li>- ORFÈVRE EN ARGENTERIE</li> <li>- HORTICULTEUR</li> <li>- TAILLEUR DE PIERRES</li> <li>- MECANICIEN DE L'INDUSTRIE TEXTILE</li> <li>- ASSISTANT DE L'INDUSTRIE TEXTILE</li> <li>- ENNOBLISSEUR DE TEXTILES</li> <li>- ENNOBLISSEUR DE TEXTILES: A TEINTURE</li> </ul>
--	--

<p><i>Autres professions</i> (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ENNOBLISSEUR DE TEXTILES: B IMPRESSION</li> <li>- ENNOBLISSEUR DE TEXTILES: C APPRETUR</li> <li>- POTIER</li> <li>- FINISSEUR BOITIER</li> <li>- MECANICIEN BOITIER</li> <li>- FAISEUR DE CASQUETTES D'UNIFORME</li> <li>- VIGNERON</li> <li>- TECHNICIEN DENTISTE</li> <li>- MACHINISTE DE CIMENTERIE</li> <li>- FAISEUR DE PIPES EN ETAIN</li> <li>- IMPRIMEUR</li> <li>- IMPRIMEUR: A OFFSET PETITS FORMATS</li> <li>- IMPRIMEUR: B OFFSET A FEUILLES (Y COMPR. SUR METAL)</li> <li>- IMPRIMEUR: C EPREUVES</li> <li>- IMPRIMEUR: D OFFSET ROTATIVE</li> <li>- IMPRIMEUR: E FORMULES</li> <li>- IMPRIMEUR: F HELIOGRAVURE</li> <li>- AGENT DE STOCK</li> <li>- OPTICIEN EN INSTRUMENTS</li> <li>- EMPLOYE DE CIMENTERIE</li> <li>- MICROMECHANICIEN</li> <li>- HORLOGER (RHABILLEUR)</li> <li>- DOREUR: C DOREUR DE RESTAURATION</li> <li>- JOCKEY</li> <li>- HORLOGER MICRO-ELECTRONICIEN</li> <li>- CREATEUR DE TEXTILES</li> <li>- CREATEUR DE TEXTILES: A TISSAGE</li> <li>- CREATEUR DE TEXTILES: B IMPRESSION</li> <li>- CREATEUR DE TEXTILES: C TRICOT</li> <li>- TYPOGRAPHE</li> <li>- NETTOYEUR DE TEXTILE: A OPTION NETTOYAGE A SEC</li> <li>- NETTOYEUR DE TEXTILE: B OPTION LAVAGE</li> <li>- ASSISTANT D'EXPLOITATION PTT</li> <li>- SECRETAIRE D'EXPLOITATION PTT</li> <li>- MONTEUR DE VOIES CFF</li> <li>- GARDE-FRONTIERES</li> <li>- MECANICIEN CFF</li> <li>- AGENT EN UNIFORME DES PTT</li> <li>- FONCTIONNAIRE DES DOUANES</li> <li>- GRAVEUR EN HELIOGRAVURE</li> <li>- FAÇONNEUR DE PRODUITS IMPRIMES</li> <li>- AGENT TECHNIQUE DES MATIERES SYNTHETIQUES: A PRESSAGE</li> <li>- AGENT TECHNIQUE DES MATIERES SYNTHETIQUES: B INJECTION</li> <li>- AGENT TECHNIQUE DES MATIERES SYNTHETIQUES: C EXTRUSION</li> <li>- AGENT TECHNIQUE DES MATIERES SYNTHETIQUES: D THERMOFORMAGE</li> <li>- AGENT TECHNIQUE DES MATIERES SYNTHETIQUES: E TRAITEMENT ET CONSTRUCTION D'APPAREILS</li> <li>- AGENT TECHNIQUE DES MATIERES SYNTHETIQUES: F FABRICATION DE PRODUITS DE SURFACE</li> <li>- AGENT TECHNIQUE DES MATIERES SYNTHETIQUES: G FABRICATION DE PIECES D'ASSEMBLAGE</li> <li>- RELIEUR: A ARTISANAT</li> <li>- RELIEUR: B PRODUCTION DE LIVRES</li> <li>- RELIEUR: C PRODUCTION DE BROCHURES</li> <li>- TAILLEUR POUR DAMES</li> <li>- COSMETICIEN</li> <li>- TECHNOLOGUE EN DENREES ALIMENTAIRES: A BOULANGERIE</li> <li>- TECHNOLOGUE EN DENREES ALIMENTAIRES: B CHOCOLAT</li> </ul>
--	---

<p><i>Autres professions</i> (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- TECHNOLOGUE EN DENREES ALIMENTAIRES: C BOISSONS DE PETIT-DEJEUNER, ALIMENTS POUR ENFANTS ET FORTIFIANTS</li> <li>- TECHNOLOGUE EN DENREES ALIMENTAIRES: D POTAGES, SAUCES, BOUILLONS</li> <li>- LITHOGRAPHE</li> <li>- JARDINIER PAYSAGISTE</li> <li>- COUPEUR INDUSTRIEL: A VETEMENTS POUR HOMMES</li> <li>- COUPEUR INDUSTRIEL: B VETEMENTS POUR DAMES (TAILLEURS, MANTEAUX)</li> <li>- COUPEUR INDUSTRIEL: C UNIFORMES</li> <li>- SCULPTEUR SUR PIERRE</li> <li>- TAILLEUR DE PIERRES</li> <li>- PIQUEUR SUR PIERRE</li> <li>- OUVRIER SUR PIERRE</li> <li>- PEINTRE EN DECORS DE THEATRE</li> <li>- HORTICULTEUR FLEURISTE</li> <li>- ORFEVRE</li> <li>- MONTEUR OFFSET</li> <li>- ASSISTANT DE L'INDUSTRIE TEXTILE</li> <li>- SCULPTEUR SUR BOIS</li> <li>- AGENT DU MOUVEMENT FERROVIAIRE</li> <li>- EMPLOYE DE GUICHET DE GARE</li> <li>- COIFFEUR: MESSIEURS</li> <li>- COIFFEUR: DAMES</li> <li>- LUTHIER</li> <li>- ASSISTANT MEDICAL</li> <li>- BIJOUTIER</li> <li>- CONDUCTEUR DE CAMION</li> <li>- ARCHITECTE MODELISTE</li> <li>- POLYGRAPHE</li> <li>- TECHNOLOGUE EN EMBALLAGES: A CARTON</li> <li>- TECHNOLOGUE EN EMBALLAGES: B CARTON ONDULE</li> <li>- IMPRIMEUR FLEXO: A FABRICATION DE SACHETS</li> <li>- IMPRIMEUR FLEXO: B IMPRESSION D'EMBALLAGES</li> <li>- HORLOGER INDUSTRIEL</li> <li>- EMPLOYE TECHNIQUE D'EXPLOITATION CFF</li> <li>- FLEURISTE</li> <li>- PODOLOGUE</li> <li>- ŒNOLOGUE</li> <li>- ARBORICULTEUR</li> <li>- ASSISTANTE DENTAIRE(LU)</li> <li>- LAITIER</li> <li>- AGRICULTEUR (CERTIFICAT DE CAPACITE)</li> <li>- EDUCATEUR DE LA PETITE ENFANCE</li> <li>- ASSISTANT DE SALLE D'OPERATIONS, DIPL. CRS</li> <li>- AIDE-SOIGNANTE EN GERONTOLOGIE</li> <li>- ASSISTANT SANITAIRE DE SAUVETAGE</li> <li>- ASSISTANTE DE CABINET MEDICAL</li> <li>- FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ETRANGERS</li> <li>- ARTISTE</li> <li>- COUPEUR EN CONFECTION</li> <li>- DESSINATEUR CREATEUR DE MODE</li> <li>- DESSINATEUR DE TEXTILES</li> <li>- EMPLOYE TECHNIQUE DE FABRIQUE DE TRICOT</li> <li>- ERGOTHERAPEUTE</li> <li>- TAILLEUR EN CONFECTION</li> <li>- AUTRE PROFESSION</li> <li>- NETTOYEUR EN BATIMENT</li> </ul>
--	--

<i>Autres professions</i> (suite)	<ul style="list-style-type: none"><li>- RELIEUR</li><li>- COIFFEUR</li><li>- IMPRIMEUR FLEXO</li><li>- JARDINIER</li><li>- TANNEUR</li><li>- TAILLEUR</li><li>- TECHNOLOGUE EN MATIERES SYNTHETIQUES</li><li>- TECHNOLOGUE EN DENREES ALIMENTAIRES</li><li>- COUPEUR INDUSTRIEL</li><li>- GARDIEN D'ANIMAUX</li><li>- CREATEUR DE VETEMENTS</li><li>- SPORTIF PROFESSIONNEL</li><li>- AGENT D'ENTRETIEN DE BATEAUX</li><li>- TECHNOLOGUE EN ARTS GRAPHIQUES</li><li>- GARNISSEUR DE MEUBLES</li><li>- CONCEPTEUR EN MULTIMEDIA</li><li>- LIBRAIRE</li><li>- PHOTOGRAPHE RETOUCHEUR</li><li>- CONSTRUCTEUR DE VOIES</li><li>- CERAMISTE INDUSTRIEL</li><li>- AGRICULTEUR AVEC ORIENTATION VERS LA CULTURE BIO</li><li>- MATELOT DE LA NAVIGATION INTERIEURE (BS)</li><li>- TECHNOLOGUE EN INDUSTRIE LAITIERE</li><li>- FINISSEUR DE MONTRES ET BIJOUX</li><li>- CORDONNIER ORTHOPEDISTE</li><li>- POLISSEUR</li><li>- ASSISTANT SOCIAL</li><li>- HORLOGER PRATICIEN</li><li>- ACCOMPAGNATEUR DE TRAINS</li></ul>
--------------------------------------	---